



HAL
open science

Carvin, Pas-de-Calais, Rue du vieux Château. La basse-cour de la motte féodale de Carvin et autres occupations... : rapport de diagnostic

Vaiana Vincent, Christine Cercy, Evelyne Gillet, Patrice Ladureau, Marc Canonne, Laurent Deschodt, Kai Fechner

► To cite this version:

Vaiana Vincent, Christine Cercy, Evelyne Gillet, Patrice Ladureau, Marc Canonne, et al.. Carvin, Pas-de-Calais, Rue du vieux Château. La basse-cour de la motte féodale de Carvin et autres occupations... : rapport de diagnostic. [Rapport de recherche] Inrap Nord-Picardie. 2011. hal-02297329

HAL Id: hal-02297329

<https://inrap.hal.science/hal-02297329v1>

Submitted on 26 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Carvin, Pas-de-Calais, Rue du vieux Château

La basse-cour de la motte féodale de Carvin et autres occupations...

sous la direction de

Vaiana Vincent

Inrap Nord-Picardie
Mai 2011

Carvin, Pas-de-Calais, Rue du Vieux Château

La basse-cour de la motte féodale de Carvin et autres occupations...

sous la direction de

Vaiana Vincent

par

**Christine Cercy
Evelyne Gillet
Patrice Ladureau
Emmanuelle Martial**

avec la collaboration de

**Marc Cannone
Laurent Deschodt
Kaï Fechner**

Inrap Nord-Picardie

518, rue saint-Fuscien 80 090 AMIENS

Tél. 03.22.33.50.30

Mai 2011

SOMMAIRE

FICHE SIGNALÉTIQUE	3
MOTS CLÉS-PROGRAMMATION	4
LISTE DES INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE	5
NOTICE SCIENTIFIQUE	6
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS	7
ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION	8
ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION	10
FICHE DE PROJET D'INTERVENTION	11
1. INTRODUCTION	12
<i>1.1 Circonstances et conditions de réalisation de l'intervention</i>	12
<i>1.2 Objectifs et méthode mise en œuvre</i>	12
2. CONTEXTES	12
<i>2.1 Contexte géographique et géologique</i>	12
<i>2.2 Contexte historique et archéologique</i>	13
3. RÉSULTATS	16
<i>3.1 Traces Néolithiques</i>	18
<i>3.2 Une occupation gallo-romaine</i>	18
<i>3.3 Une fosse du Haut Moyen Âge</i>	21
<i>3.4 L'implantation XIII^{ème}</i>	21
<i>3.5 La diachronie du fossé</i>	25
<i>3.6 Les structures du XVII^{ème} siècle</i>	25
4. ÉTUDES CÉRAMIQUES	26
<i>4.1 Inventaire et étude du mobilier céramique gallo-romain (E. Gillet)</i>	26
<i>4.2 Étude céramique médiévale (V. Vincent)</i>	30

5. CONCLUSION.....	33
ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES TRANCHÉES.....	34
ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES EXTENSIONS.....	34
ANNEXE 3 : INVENTAIRE DES SONDAGES	34
ANNEXE 4 : INVENTAIRE DES COUPES	35
ANNEXE 5 : INVENTAIRE DES PLANS	35
ANNEXE 6 : INVENTAIRE DES US	35
ANNEXE 7 : INVENTAIRE DU MOBILIER.....	46
ANNEXE 8 : ÉTUDE GÉOMORPHOLOGIQUE (L. DESCHODT).....	49
BIBLIOGRAPHIE.....	54
<i>-BIBLIOGRAPHIE CERAMIQUE GALLO-ROMAINE</i>	<i>55</i>
<i>-BIBLIOGRAPHIE CERAMIQUE MEDIEVALE.....</i>	<i>55</i>
TABLE DES FIGURES.....	58
TABLE DES PLANCHES.....	59

FICHE SIGNALÉTIQUE

Numéro d'opération : 62, 215, 10, 194, DIAG

Identité du site

Région : Nord-Pas-de-Calais **Département :** Pas-de-Calais (62) **Commune :** Carvin
Lieu-dit ou adresse : Rue du vieux Château
Cadastre : ZL 455, 458, 183p
Coord. Lambert : X : Y : **altitude :**
Statut du terrain : Propriété privée
Propriétaire du terrain : SARL AGLAE

L'opération archéologique

Arrêté de prescription : 10/194 - Diag
Arrêté de désignation : 10/194 - Diag
Responsable scientifique désigné : Vaiana Vincent
Organisme de rattachement : INRAP
Maître d'ouvrage des travaux : SARL AGLAE
Nature de l'aménagement : Construction d'une surface commerciale
Opérateur chargé des travaux : INRAP inter-région Nord-Picardie
Surface du projet d'aménagement : 5220 m²
Dates d'intervention sur le terrain : du 17 mars au 25 mars 2011
Superficie de la zone diagnostiquée : 5220 m² **% de la surface sondée :** 14.7%

Résultats

Problématique de la recherche : identification d'une occupation néolithique ou gallo-romaine, reconnaissance des vestiges de l'ancien château d'Epinoy, à l'origine motte féodale.
Nature des vestiges : Fosses, fossés, murs, niveaux de sol, trous de poteaux, fossé.
Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique : Base archéologique INRAP, 11 rue des champs, ZI la Pilaterie, 59 650 Villeneuve d'Ascq

Le document final de synthèse

Nombre de volumes : 1 **Nombre de pages :** 41
Nombre de figures : 12 figures et 15 planches **Nombre d'annexes :** 8

MOTS CLÉS-PROGRAMMATION

Chronologie

<input type="checkbox"/>	Paléolithique
<input type="checkbox"/>	inférieur
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	supérieur
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique
<input checked="" type="checkbox"/>	Néolithique
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique
<input type="checkbox"/>	Protohistoire
<input type="checkbox"/>	Âge du Bronze
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	Âge du Fer
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier Âge du Fer)
<input type="checkbox"/>	La Tène (second Âge du fer)

<input checked="" type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	Empire romain
<input checked="" type="checkbox"/>	Haut Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input checked="" type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input checked="" type="checkbox"/>	Haut Moyen Age
<input type="checkbox"/>	Moyen Age
<input checked="" type="checkbox"/>	Bas Moyen Age
<input checked="" type="checkbox"/>	Temps modernes
<input type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Ère industrielle

Sujets et thèmes

<input type="checkbox"/>	Édifice public
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire
<input type="checkbox"/>	Bâtiment commercial
<input type="checkbox"/>	Structure funéraire
<input type="checkbox"/>	Voirie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique
<input checked="" type="checkbox"/>	Habitat rural
<input type="checkbox"/>	Villa
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole
<input type="checkbox"/>	Structure agraire
<input type="checkbox"/>	Urbanisme
<input type="checkbox"/>	Maison
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine
<input type="checkbox"/>	Foyer
<input checked="" type="checkbox"/>	Fosse
<input type="checkbox"/>	Sépulture
<input type="checkbox"/>	Grotte
<input type="checkbox"/>	Abri
<input type="checkbox"/>	Mégalithe

<input type="checkbox"/>	Artisanat alimentaire
<input type="checkbox"/>	Argile : atelier
<input type="checkbox"/>	Atelier métallurgique
<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Autre

	Nb	Mobilier
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Industrie lithique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse
<input checked="" type="checkbox"/>	519	Céramique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Restes végétaux
<input checked="" type="checkbox"/>	104	Faune
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Flore
<input checked="" type="checkbox"/>	24	Objet métallique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arme
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Outil
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parure
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Habillement
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trésor
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monnaie
<input checked="" type="checkbox"/>	6	Verre
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mosaïque
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Peinture
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sculpture
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inscription
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autre:

	Études annexes
<input checked="" type="checkbox"/>	Géologie/pédologie
<input type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input type="checkbox"/>	An. de céramique
<input type="checkbox"/>	An. de métaux
<input type="checkbox"/>	Acq. des données
<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Conservation
<input type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	Autre

Programmation

--

LISTE DES INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Intervenants scientifiques

SRA : Philippe Hannois Ingénieur en charge du dossier
INRAP : Vaiana Vincent Responsable scientifique
Laurent Sauvage Adjoint Scientifique et Technique

Intervenants administratifs

SRA : Gérard Fosse Conservateur Régional Nord – Pas-de-Calais
INRAP : Stéphane Geneté Directeur interrégional Nord – Picardie

Aménageur : SARL AGLAE

Financement : non communiqué

Organigramme de l'équipe scientifique

Préparation :

Emmanuelle Martial (1j.)

Terrain :

Responsable d'opération, Emmanuelle Martial (3j.) et Vaiana Vincent (4j.)
Techniciens, Evelyne Gillet (6j.), Christine Cercy (5j.) et Vaiana Vincent (1j.)
Topographie, Marc Canonne (2j.)

Post-fouille :

Patrice Ladureau (1,5j), traitement du mobilier
Marc Cannonne (1j.), traitement des levées de terrain
Evelyne Gillet (1j.), étude de la céramique gallo-romaine
Vaiana Vincent (14j.), traitement du mobilier, DAO, étude de la céramique, rédaction et mise en page du rapport

Intervenants techniques

Terrassement mécanique : 1 pelle à chenilles de 20T avec godet de curage de 2 m durant 5 jours, entreprise TP+

NOTICE SCIENTIFIQUE

Le projet de construction d'une zone commerciale, par la SARL AGLAE, à Carvin dans le Pas-de-Calais, a donné lieu à une prescription par le Service régional de l'archéologie (SRA) d'un diagnostic archéologique, réalisé par l'Inrap. L'emprise concerne les parcelles ZL 455, 458 et 183 soit 5220 m², situées entre la route nationale D917, la rue du Moulin et la rue du Vieux Château. La parcelle est adjacente à cette dernière rue.

Cette parcelle est particulièrement sensible puisque de nombreuses découvertes néolithiques et gallo-romaines ont été faites à proximité. A cela s'ajoute les mentions du château de l'Épinoy, ancienne motte visible encore sur les clichés des années 1950 dont de nombreux restes ont déjà été repérés de l'autre côté de la rue du Vieux Château. La toponymie actuelle en est indice supplémentaire.

Ce diagnostic a révélé des vestiges de natures très diverses et de chronologies différentes :

-Des traces du Néolithique ont d'abord pu être enregistrées. Rien de structuré mais pas moins de six pièces lithiques présentant des retouches et un outil (tranchée sur éclat) ont été trouvées dans des structures postérieures en position résiduelle. Ceux-ci se concentrent tous dans la partie Nord-Est de la parcelle. La proximité d'un site néolithique peut donc être envisagée.

-Une occupation gallo-romaine est clairement avérée même s'il est encore délicat d'en préciser la nature. Le site est en partie stratifié. Le niveau d'apparition des structures est donc différentiel et varie entre 0,30 m et 1,20 m. Cette occupation se compose de structures en creux comme des fosses et fossés mais aussi d'éléments bâtis avec la découverte d'une épaisse fondation en craie damée d'un mur orienté Nord-Sud.

-Une unique fosse du Haut Moyen Âge peut aussi être signalée. Celle-ci est apparue dans le sondage 3 à 1,04 m de profondeur.

-Un phénomène est particulièrement notable à la période médiévale : il y a eu un écrêtage du site gallo-romain afin d'ériger la motte féodale. On remarque ainsi, dans les quelques sondages effectués à la pelle mécanique, une véritable troncature des niveaux romains.

-Le XIII^{ème} siècle marque une abondance des structures. Un large fossé traversant la parcelle du Nord-Ouest au Sud-Est vient délimiter l'emprise de la motte, qui se compose de niveaux de sols et trou de poteau, reflétant la présence de bâtiment en bois, torchis et sols en terre battue. D'après les sources historiques, il s'agit de la basse-cour de l'ensemble castral. L'extérieur de la motte est marqué par des structures en creux comme des fosses et fossés, ayant livré les plus gros ensembles céramiques. Les vestiges apparaissent de 0,20 m à 0,62 m.

-Enfin, il convient de signaler également trois structures de l'époque moderne et plus précisément du XVII^{ème} siècle. Ceux-ci se constituent de fosses et d'un fossé à mettre peut-être en lien avec la destruction du château de l'Épinoy.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

<i>Chronologie</i>	<i>Structures</i>	<i>Mobilier</i>	<i>Interprétation</i>
<i>Néolithique</i>	Position résiduelle dans fosses et fossés postérieurs	Lithique dont outil et fragment retouché	Proximité d'un site
<i>Gallo-romain Haut-Empire ?</i>	Fosses, fossés, mur	Céramique, TCA, lithique, faune	Habitat ? Occupation certaine mais indéterminée
<i>Haut Moyen-âge Epoque carolingienne</i>	Fosse	céramique	Structure isolée
<i>Moyen Âge XIII^{ème} siècle</i>	Fosse, fossés, niveaux de sol, trous de poteaux	Céramique, TCA, lithique, faune, métal	Habitat en contexte castral et fosses dépotoirs
<i>Moderne XVII^{ème} siècle</i>	Fosses et fossé	céramique	Dépotoir et probable fossé parcellaire

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION

N° 10 194-DIAG

PREFECTURE DE LA REGION NORD – PAS-DE-CALAIS
LE PREFET DE REGION

COPIE

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;
VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;
VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;
VU l'arrêté du 3 novembre 2008 portant délégation de signature à Madame Véronique Chatenay-Dolto, directrice régionale des affaires culturelles de la région Nord-pas-de-Calais, en matière d'administration générale ;
VU le code de l'urbanisme, notamment l'article L. 425-11 ;

VU le dossier de : permis de construire
Sous le n° : 062 215 10 00023
déposé à la Mairie de : Carvin
le : 07/05/2010
par : Aglac
M. Philippe Dubus
adresse de l'aménageur : 120, rue du docteur Rousseau
59660 - Merville
localisation : Rue du Vieux Château
ZL455/ ZL458/ZL183pic
reçu le : 28/07/2010

CONSIDERANT que, les terrains concernés sont situés dans un contexte riche en vestiges archéologiques bien conservés et dont la chronologie attestée par les fouilles récentes est comprise entre le néolithique moyen et l'époque gallo-romaine ;
CONSIDERANT que, en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;
CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Nord – Pas-de-Calais
Département : Pas-de-Calais
Commune : Carvin
Localisation : Rue du Vieux Château
ZL455/ ZL458/ZL183pic
Propriétaire : Aglac
M. Philippe Dubus (S.A.R.L.)
120, rue du docteur Rousseau
59660 - Merville
Coordonnées Lambert I : x = y = z =

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase de préparation lors de laquelle le responsable scientifique consulte la documentation disponible et prend l'attache du correspondant scientifique du SRA, d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28, 29, 30 et 31 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'Institut national de recherches archéologiques préventives sur la base des prescriptions suivantes :

objectifs : Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des niveaux et structures archéologiques conservés. Il doit fournir les informations nécessaires pour décider ou non de la réalisation d'une fouille archéologique et de ses modalités techniques.

Par ailleurs, le diagnostic archéologique doit être conçu comme une opération archéologique à part entière et doit dépasser le cadre de la simple présence absence de site. Il doit permettre la mise en œuvre de moyens, d'analyses et de techniques propres à la détermination et à la compréhension du gisement exploré en perspective d'une exploitation à très long terme et d'une approche géographique plus générale.

- emprise :** Le diagnostic archéologique doit être réalisé dans l'emprise de la surface définie pour l'aménagement (5 220m²). Le responsable d'opération devra prendre l'attache de l'aménageur afin de respecter le compactage des terrains.
- principes méthodologiques :** La stratigraphie générale du site pourra être reconnue grâce à la réalisation de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur. Si nécessaire, le responsable d'opération pourra faire appel à l'avis d'un géomorphologue. Le rapport de diagnostic devra présenter ces éléments stratigraphiques de manière synthétique, sous forme de logs ou de profils.
- Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de tranchées linéaires continues réparties sur l'intégralité de la surface de l'emprise et correspondant à un taux d'exploration de 10 % minimum.
- Afin de rendre intelligibles les résultats du diagnostic une méthodologie d'exploration complémentaire devra être mise en œuvre, à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière, soit par :
- L'ouverture de « fenêtres » de décapage, d'une superficie significative.
 - La mise en œuvre d'un maillage de diagnostic plus réduit à l'emplacement de ces zones pour en définir l'extension.
- Les structures archéologiques devront être sondées afin de permettre de déterminer l'état de conservation du site et de fournir des éléments de chronologie fiables. La caractérisation chronologique du site pourra se faire par des études de type classique (céramologie) mais aussi par la mise en œuvre de méthodes de datation absolues.
- Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (plans, relevés, photographies,...).
- Au terme de l'intervention de terrain et dans le cas de découvertes de structures archéologiques en bon état de conservation, le rebouchage sera réalisé par ou sous contrôle de l'opérateur du diagnostic archéologique, afin d'en garantir la conservation et de garantir des conditions optimales de fouilles.
- Le responsable d'opération devra prendre en considération les remarques formulées par le responsable scientifique de l'Etat dans le cadre du CST.

Article 3 : Le rapport devra comporter, une étude (description, comptage et dessin) et un inventaire du mobilier récolté et des niveaux et structures archéologiques rencontrés. Il devra comporter un plan numérique et devra être rédigé selon les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 4 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic. L'inventaire, le classement, le conditionnement et la dévolution de ce mobilier sont réalisés en application des articles 59, 60 et 61 du décret n° 2004-490 susvisé et suivant l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques.

Article 5 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur général de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à S.A.R.L. Aglae M. Philippe Dubus et Mairie de Carvin Service urbanisme BP 80149 62211 Carvin Cédex.

Fait à Lille, le 18 août 2010

Pour le préfet de Région Nord – Pas-de-Calais
et par délégation

La directrice régionale des affaires culturelles
Véronique Chalenay-Dollo
Pour la Directrice Régionale
des Affaires Culturelles
du Nord - Pas-de-Calais
le Directeur Adjoint,

Antoine-Laurent FIGUIERE

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION

N°10/194/DIAG/DESIGNATION

N° PATRIARCHE : 572.1

PRÉFECTURE DE LA RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS
LE PRÉFET DE RÉGION

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;
VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;
VU l'arrêté de prescription de diagnostic n°10/194/Diag.

ARRETE DE DESIGNATION

Article 1 : V. Vincent est désigné(e) comme responsable scientifique du diagnostic sur la commune de Carvin, Rue du Vieux Château, ZL455/ ZL458/ZL183pie, .

Article 2 : le rapport établi à l'issue du diagnostic devra être fourni en 5 exemplaires dont trois exemplaires originaux.

Il devra comporter :

Les données administratives et techniques

1. Région, département, commune, lieu-dit ;
2. Numéro d'opération : (n° de département, n° de commune, n° de l'arrêté, mention DIAG)
3. Références cadastrales (Année réalisation du cadastre, n° des sections et n° des parcelles) ;
4. Nom du ou des propriétaires au moment de l'opération ;
5. Cartes et plans de localisation géoréférencés (1/25000° et fond de cadastre actuel) avec l'emprise du diagnostic et, si elle est connue, l'implantation des aménagements ;
6. Plan d'implantation de tous les sondages avec leur identification ;
7. Fiche signalétique par période de présentation des résultats scientifiques ;
8. Notice des résultats scientifiques éventuellement accompagnée d'illustrations (notice et illustrations étant livrées en format informatique) pouvant figurer dans les BSR.

La présentation des résultats scientifiques

1. Un état sommaire des connaissances géologiques, archéologiques, historiques avant le diagnostic ;
2. Un exposé de la mise en œuvre du diagnostic ;
3. Un mode d'emploi de la documentation avec la présentation du système d'enregistrement des données de terrain et du système de gestion mis en place pour leur exploitation ;
4. La présentation générale des résultats sur la zone diagnostiquée en identifiant le ou les différents sites archéologiques repérés et leur caractérisation sommaire, accompagnée d'un plan regroupant l'intégralité des sondages avec leur identification ;
5. La présentation détaillée, par période chronologique, du ou des sites avec plans et coupes ainsi que le mobilier significatif ;
6. Une synthèse par période avec la nature des sites et leur interprétation ;
7. Une synthèse d'ensemble replaçant le site ou les sites dans les problématiques régionales ou nationales.

Article 3 : Le conservateur régional de l'archéologie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur.

Fait à Lille, le 15 mars 2011

Pour le préfet de Région Nord – Pas-de-Calais et par délégation,

La directrice régionale des affaires culturelles,
Véronique Chatenay-Dolto

FICHE DE PROJET D'INTERVENTION



FICHE DE PROJET D'INTERVENTION

Commune	Carvin	Code op.	GA15162801
Lieu dit	Rue du Vieux Château		
Dpt	Pas-de-Calais		
Réf. cadastre	ZL 455, 458, 183p		
Surface à diagnostiquer / fouiller en m ²	5220	réf SRA	
Type d'opération	Diagnostic - Rural		10/194
Date réception prescription	23/08/2010	PC0622151000023	
Contraintes techniques			
Vestiges attendus	toutes périodes du néo moyen à l'époque gallo-romaine		
Profil RO	néolithicien		
Méthodes et techniques envisagées	<ul style="list-style-type: none">- réalisation de tranchées continues réparties sur la totalité de l'emprise et représentant environ 10% de la superficie- ouverture éventuelle de fenêtres à l'emplacement de structures présentant une concentration ou une extension particulière- réalisation de sondages profonds à des endroits définis avec l'aménageur, visant à reconnaître la stratigraphie du secteur- relevé des vestiges et fouille partielle d'un nombre significatif de structures		

VOLUMES PREVUS EN J/H

Encadrement terrain	8	Encadrement étude	12,5
Techniciens terrain	11	Techniciens étude	2
Spécialistes terrain	2,5	Spécialistes étude	6
Topographie terrain	3	Topographie DAO étude	2
Moyens particuliers terrain		Moyens particuliers étude	

DELAIS DE REALISATION

Durée terrain	1
Durée étude	2
Délaï de rendu du rapport	55 jours à compter de la fin de la phase terrain

Observations

fiche projet au réel du réalisé

1. INTRODUCTION

1.1 Circonstances et conditions de réalisation de l'intervention

Le projet de construction d'une zone commerciale, par la SARL AGLAE, à Carvin dans le Pas-de-Calais, a donné lieu à une prescription par le Service régional de l'archéologie (SRA) d'un diagnostic archéologique, réalisé par l'Inrap. L'emprise concerne les parcelles ZL 455, 458 et 183 soit 5220 m², situées entre la route nationale D917, la rue du Moulin et la rue du Vieux Château (**Planche 1 et 2**). La parcelle est adjacente à cette dernière rue. Celle-ci, en herbage, était vierge de toutes contraintes techniques.

Au regard des découvertes archéologiques alentours, les attentes étaient particulièrement concentrées sur la période Néolithique. Aussi un responsable-néolithicien a été dépêché pour ce diagnostic. Néanmoins, les vestiges mis en évidence furent de toute autre nature : des niveaux de sol stratifiés en contexte castral ont entraîné un changement de responsable au quatrième jour de l'opération, ce qui explique la double titulature dans la liste des intervenants.

1.2 Objectifs et méthode mise en œuvre

Ce diagnostic s'est déroulé du jeudi 17 mars au vendredi 25 mars 2011, avec la présence de deux puis de trois personnes, de l'Institut National de recherche en archéologie préventive (INRAP) et d'un chauffeur de l'entreprise TP+, sous des conditions climatiques favorables. Conformément à la prescription du SRA Nord-Pas-de-Calais, le diagnostic a consisté à la réalisation de sondages en tranchées continues, réalisée à l'aide d'une pelle hydraulique de 20 tonnes, munie d'un godet de curage de 2 m de large. Au total, huit tranchées, trois extensions et sept sondages ont pu être réalisés, représentant 771,29 m² soit 14,7% de la surface totale (Cf. **Annexe 1, 2 et 3**).

Chaque tranchée a fait l'objet d'un relevé en plan au 1/100^e, 1/50^e ou même au 1/20^e quand cela était nécessaire, notamment pour la zone stratifiée (Cf. **Annexe 5**). Les coupes des différents sondages ont été relevés uniquement au 1/20^e (Cf. **Annexe 4**). L'enregistrement s'est effectué d'abord par numéro de structures puis, au vu du caractère stratifié du site, par Unités stratigraphiques (US) selon une numérotation continue au fil des tranchées (Cf. **Annexe 6**).

Les relevés topographiques ont été dirigés par Marc Canonne (INRAP) au moyen d'un GPS (*Global Positioning System*) référencé en système géodésique, de projection, et d'altitude : RGF93 LAMBERT93 - IGN69.

Le travail de post-fouille s'est partagé entre Patrice Ladureau, pour le traitement du mobilier (lavage et inventaire) ; Evelyne Gillet pour l'étude de la céramique gallo-romaine et Vaiana Vincent, pour le traitement du mobilier (lavage et conditionnement), l'étude de la céramique médiévale et moderne, la mise au net des minutes, la rédaction et la mise en page du rapport.

2. CONTEXTES

2.1 Contexte géographique et géologique

La commune de Carvin se situe dans le département du Pas-de-Calais à 15 km au nord-est de Lens, à 20 km au nord-ouest de Douai et 20 km au sud-ouest de Lille, dans l'ancien bassin minier (**Planche 1**). Elle est implantée sur les abords de la Deûle, canalisée seulement depuis le XVII^e siècle, dans les zones marécageuses. Elle appartient au contact entre la région du Pévèle qui se caractérise par

un *substratum* composé d'argiles et de sable du tertiaire, du Mélantois, plateau crayeux du Sénonien et turonien, et de la Gohelle, vaste plaine de craie blanche recouverte par du limon. D'un point de vue géologique, ce territoire se caractérise, ici par « un *substratum* crayeux du Sénonien (Crétacé) et par des dépôts loessiques du Quaternaire récent »¹. Il semble que le sud de l'emprise du diagnostic constitue une butte naturelle. Les sondages profonds ont clairement montré une remontée du terrain naturel. Pour ce qui concerne le contexte géomorphologique, nous renvoyons le lecteur à l'étude de L. Deschodt présentée en annexe.

Des relevés au tachéomètre tous les deux mètres sur l'ensemble du terrain nous ont permis d'identifier clairement le micro-relief du site, qui semble ici trouver son origine dans des causes anthropiques (**Planche 3**). Le pendage est clairement marqué du sud au nord avec une légère remontée dans la partie nord du terrain. La butte naturelle a servi de support à l'élévation de la motte médiévale qui était encore visible avant l'année 1980. La photographie de la **figure 1** prise dans la première moitié du XX^{ème} siècle, certes de très mauvaise qualité, montre le souvenir encore très marqué de la motte dans le paysage. La dépression centrale visible sur la restitution 3D, reprend quand à elle, le tracé du large fossé.



Fig. 1 : Photographie de la motte, document SRA.

2.2 Contexte historique et archéologique

La commune de Carvin est surtout connue pour son passé néolithique exceptionnel :

-un diagnostic de 2002 dirigé par T. Marcy², sur 72 000 m² sur l'actuel ZAC du château, a révélé dans les anciens marais, des buttes hors d'eau avec des fosses contenant du mobilier daté du Néolithique final (**Planche 4**).

-Ces six fosses vont être fouillées entre 2002 et 2003 par I. Praud révélant un lot céramique et lithique tout à fait remarquable³. A cela s'ajoute la présence de trous de poteaux, formant sans doute un bâtiment de plan rectangulaire, malheureusement hors emprise.

-De manière plus ponctuelle, un diagnostic de L. Michel en 2002 dans la parcelle adjacente n'a fourni qu'un bruit de fond néolithique⁴.

-On peut signaler enfin, la fouille d'une enceinte du néolithique moyen II (culture Michelsberg) dans la parcelle sous-jacente en 2008 sous la direction de C. Monchablon, suite à une prescription complémentaire de la fouille de P. Lefèvre de 2007⁵.

¹ Rappasse 2008, p. 10

² Marcy 2002

³ Praud 2002

⁴ Michel 2002

⁵ Lefèvre 2007

Les principales découvertes protohistoriques et gallo-romaines sont surtout le fait de la fouille de P. Lefèvre de 2007:

-Cette dernière fouille fait suite à un diagnostic dirigé par G. Prilaux⁶ en 2006, ayant mis en évidence cinq secteurs dont l'occupation s'étale entre la Tène A et l'Antiquité tardive avec la découverte notamment d'un trésor monétaire.

-La fouille de 2007, réduite à trois zones (**Planche 4**), a révélé une ferme indigène de la fin de la Tène moyenne au milieu de la Tène finale avec un enclos, des partitions internes et des habitats sur poteaux en zone 1 ; en zone 2, ce sont un ou deux petits bâtiments associés à plusieurs fosses de la Tène ancienne ainsi qu'un enclos triple, plusieurs habitats et de nombreuses structures de la Tène finale qui ont été mis au jour. Pour la période gallo-romaine, plusieurs fossés parcelaires ont été découverts ainsi qu'un chemin, datés vraisemblablement du Haut-Empire. Au sud de cet ensemble, une série de fosses agricoles et une nécropole à incinération, dont deux présentent un appareillage en moellons de calcaire peuvent être datées plus précisément du II^{ème} siècle après J.-C. Enfin, la zone 3 dispose de structures domestiques du Bas-Empire, datées du III^{ème} siècle de notre ère.

Les connaissances du passé gallo-romain de Carvin, avant cette découverte, restaient encore anecdotiques :

-Un diagnostic de D. Gaillard⁷ en 2004 a révélé cinq fossés du Haut-Empire avec très peu de matériel.

-Un diagnostic de J. Lantoine⁸ de la même année, a mis au jour un unique fossé romain en plus d'un réseau de fossé moderne ou contemporain.

-Un diagnostic de J. Rappasse en 2008⁹, dans une parcelle située hors ZAC, n'a lui aussi livré qu'un seul fossé avec du matériel romain.

-Des photographies aériennes conservées au SRA Nord-Pas-de-Calais montrent également, non loin de la parcelle diagnostiquée dans ce rapport (cf. **Planche 4**), la présence d'un grand enclos quadrangulaire avec au centre une structure quadrangulaire pouvant s'apparenter à un habitat et une fosse (**Fig. 2**). Un tel plan évoque, là aussi, les périodes protohistoriques ou gallo-romaines.



Fig. 2 : Photographie aérienne d'une parcelle à Carvin, document SRA.

Les découvertes médiévales et modernes sont beaucoup plus ponctuelles :

-Le diagnostic de L. Michel de 2002, déjà mentionné précédemment, a montré un gros fossé axé est-ouest, médiéval ou moderne, à fonction de drainage ou de structuration de l'espace.

-Un vaste enclos de 490 m de long pour 280 m de large, composé de larges fossés de 9 à 10 m de large a aussi été détecté sur le diagnostic de G. Prilaux. Son comblement contenait du matériel daté du XVII^{ème} siècle. Il s'agit des limites d'un champ au milieu de terres non défrichées. Cet enclos serait vraisemblablement à mettre en relation avec les possessions du château d'Épinoy.

Les autres données matérielles sur les découvertes liées au château ne sont pas d'ordre archéologique mais plutôt de l'ordre de la destruction de faits archéologiques. En effet, la construction

⁶ Prilaux, Durier 2006

⁷ Gaillard, Gustiaux 2004

⁸ Lantoine 2004

⁹ Rappasse 2008



Fig. 3 : Photographie de la destruction de la station service avant la construction du magasin Chrétien, Document SRA.



Fig. 4 : Photographie de la destruction de la station service avant la construction du magasin Chrétien, Document SRA.

en 1998 du magasin Chrétien, actuellement situé de l'autre côté de la route du Vieux château, a permis de repérer des substructions composées de moellons de craie liés à du mortier sableux jaune ainsi que des blocs de grès de gros module (entre 50 et 95 cm), disposés en carré¹⁰ (**Fig. 3 et 4**). Ces découvertes sont les vestiges de l'ancien château de l'Épinoy, sans qu'on puisse véritablement les rattacher à des fonctions plus précises. De même, la réalisation de l'hôtel Primevère en 1992 dans la parcelle adjacente au diagnostic, a également montré des traces de fondations, interprétées par la Société de Recherches Historiques de Carvin comme un mur d'enceinte du château.

Les sources historiques ont déjà été dépouillées en grande partie par des historiens locaux, comme Henri Couvreur qui s'est beaucoup intéressé à l'histoire de sa commune. Il nous apprend que la création du château de Carvin remonte sans doute au IX^{ème} siècle, en réponse aux nombreuses invasions normandes que subit la région. La première mention des seigneurs d'Épinoy ne remonte néanmoins qu'à la fin du XI^{ème} siècle, avec la signature d'un acte pour les comtes de Flandre daté de 1087¹¹. H. Couvreur indique, sans citer ses sources, que « le premier fortin, d'abord simplement entouré de fossés et de palissades de bois, fut ensuite fortifié et devint le château des seigneurs... »¹². Cette indication est la seule du domaine matériel, à proprement parlé, du château. Les autres données historiques traitent davantage de la généalogie des Épinoy ou des différentes ventes et donations de terres pour les monastères, couvents ou pour la ville de Tournai par exemple. La seigneurie d'Épinoy s'est aussi particulièrement démarquée car elle a obtenu le statut de comté par Louis XII en 1514 puis celui de principauté en 1541 par Charles-Quint.

Nous disposons également de deux documents iconographiques : une illustration des Album de Croÿ de 1605-1611 et un plan de 1687-1688 (**Fig. 5 et 6**). La première iconographie montre le château et sa basse-cour entourés d'un large fossé en eau¹³. Le château, à proprement dit, est en pierre, flanqué de deux tourelles de part et d'autre de son entrée. La couleur bleue pour représenter la toiture indique peut-être une couverture en ardoise. La basse cour se compose quand à elle, de plusieurs bâtiments ; l'accès se faisant par un pont dormant. Le plan de 1687-1688 précise le plan du château : quadrangulaire, avec la représentation de quatre tours dans chacun de ses angles. La basse-cour est ici représentée avec deux bâtiments : un de plan quadrangulaire, à cour centrale et comportant un étage, un autre de plus petite envergure à plan simple quadrangulaire. La destruction du château semble effective à la fin du XVII^{ème} siècle. Celui-ci fut brûlé en 1658 et même s'il « fut restauré en 1692, une carte de 1711 porte la mention – château d'Épinoy en ruines – à son emplacement habituel »¹⁴. De même, la carte de Cassini, du milieu du XVIII^{ème} siècle, indique la même précision. Les plans nous amènent davantage à projeter la parcelle, objet de ce diagnostic, du côté basse-cour de la motte, le château se situant clairement de l'autre côté de la rue du Vieux Château, sous le magasin Chrétien.

3. RÉSULTATS

Le diagnostic de Carvin a révélé un nombre très dense de structures (**Planche 5**). Ce sont en tout 177 Unités Stratigraphiques qui ont été enregistrées. Seule la tranchée 3 est restée vierge de toute information d'origine anthropique. Les tranchées 2 et 4, en partie sud-est, cerclées de jaune, comprenant la structure 18, ont été fortement perturbées par une fosse comportant de nombreux artefacts contemporains (plastiques, porcelaines, rejet de construction...) qu'il faut sans doute mettre en relation avec la construction de l'hôtel Primevère à proximité. Il faut également signaler la découverte de deux engins de guerre déjà explosés, signalés par des cercles violets sur la planche 5. L'emprise verte est celle du projet fourni par l'aménageur, l'emprise rouge est celle trouvée telle qu'elle sur le site à partir des piquets du géomètre. Il nous a paru important de figurer cette petite divergence.

¹⁰ La motte féodale de Carvin 1999, p. 8

¹¹ Couvreur s.d. B, p. 20

¹² Couvreur s.d. B, p. 2

¹³ Berger et *alii* 1990

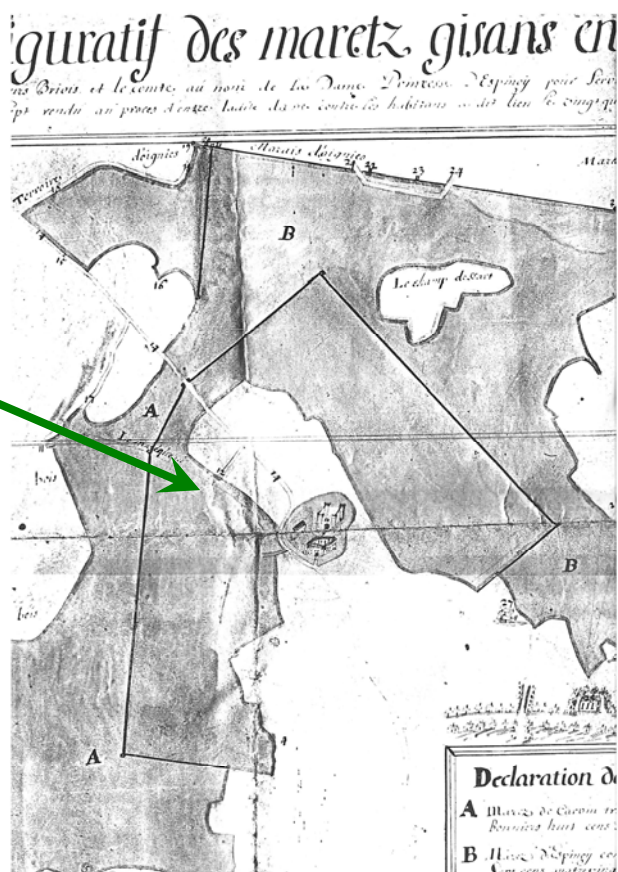
¹⁴ Foulon 1982, p. 3



Fig. 5 : Illustration des albums de Croÿ de Carvin au début du XVII^{ème} siècle, Berger et alii 1990.



Fig. 6 : Plan et détail de 1687-1688, conservé aux archives municipales, source inconnue.



Les structures mises au jour sont de nature différente et surtout de contextes chronologiques distincts. Sont recensés : des traces du Néolithique, une vaste occupation Gallo-Romaine, une fosse du Haut Moyen-âge, des niveaux de sols et d'habitation du XIII^{ème} siècle, des comblements de fossé de la fin du XIV^{ème} siècle à la première moitié du XVI^{ème} et des structures du XVII^{ème} siècle.

3.1 Traces Néolithiques

Aucune structure ne peut être associée véritablement à une occupation Néolithique. Le matériel découvert, composé uniquement de pièces lithiques, a été trouvé en position résiduelle dans des fosses ou des remblais postérieurs. La **planche 6** montre la répartition du mobilier. Il semble qu'il y ait tout de même une concentration dans la partie nord de la parcelle, au niveau du micro-relief repéré formant une sorte de petite butte. Le contexte n'est pas sans rappeler la fouille d'I. Praud de 2002, même si rien de structurel n'a pu être relevé.



Fig. 7 : Tranchet sur éclat, US 35. Photo V. Vincent.

Inventaire matériel lithique découvert :
(Communication orale E. Martial)

- US 92 : Fragment d'éclat brûlé.
- US 85 : Outil sur éclat, silex crétaqué, fragment proximomésial avec une retouche sur un bord : grattoir ou éclat retouché ?
- US 13 : -Un petit nucléus à éclat, avec une patine orange-marron caractéristique des milieux humides.
-Un fragment d'outil sur éclat.
-Un éclat de grès.
- US 15 : Petit tranchet sur éclat, Fin du Néolithique ancien - Néolithique final (**Fig. 7**).
- US 87 : Outil sur éclat.

3.2 Une occupation gallo-romaine

Une occupation gallo-romaine a pu être clairement identifiée, et ce dans plusieurs structures (**planche 7**). Il est important de signaler que les découvertes se sont faites à deux niveaux d'apparition : le premier a été détecté suite au décapage, le second, suite à quelques sondages profonds (SD.2, SD.3 et SD. 4).

Dans le premier cas, sept structures sont apparues dans les tranchées 1, 2 et 8 à une profondeur variant entre 30 cm et 70 cm sous la terre végétale. Il s'agit essentiellement de structures en creux : fosses ou fossés (même s'il est délicat de suivre un quelconque tracé d'une tranchée à l'autre). Ceux-ci montrent tous un comblement assez similaire composé d'un limon gris-bleu très homogène parfois d'aspect hydromorphe.

Le décapage de la tranchée 8 a été volontairement accentué afin de voir en coupe les différentes relations des fosses visibles en plan (**planche 11**). Il a ainsi pu être déterminé que les us 91 et 90 appartenaient en fait à la même structure. Celle-ci dispose d'un premier comblement de limon gris bleu très phosphaté (US 90) puis d'un limon gris-bleu hydromorphe en partie supérieure (US 153). Cette structure de grande envergure fait au moins huit mètres de large (celle-ci est coupée par le creusement du fossé médiéval) pour un minimum de deux mètres de long. Le matériel se compose de *tegulae* et d'*imbrices*, ainsi que de céramique commune claire et sombre datée globalement de l'époque gallo-romaine.

La structure 85, de six mètres de large pour une longueur minimum de deux mètres, se compose du même comblement que cité précédemment. Le bord ouest de cette structure a été testé manuellement par Laurent Deschodt, géomorphologue, pour comprendre si la formation d'un tel comblement était d'origine naturelle ou anthropique (**Annexe 8**). Le creusement est régulier à fond plat et bord évasé et

semble bien de formation humaine. Deux fragments centimétriques de céramique ont été découverts dans le fond de la structure : il s'agit de céramique modelée pouvant correspondre aux périodes protohistoriques comme gallo-romaines.

La fosse 17 en tranchée 2 a également pu être sondée (**Fig. 8**). Celle-ci, en partie sous la berme, est de plan trapézoïdal avec une longueur minimum de 90 cm pour une largeur de 62 cm. Le comblement se caractérise par un limon argileux gris clair avec en plus ici, la présence d'inclusions de charbon et de craie millimétriques. Un unique tesson en commune sombre la rapproche d'une occupation gallo-romaine.

Les structures 8, 10 et 13 en tranchée 1 et 15 en tranchée 2 n'ont pas été testées. Aussi nous renvoyons le lecteur à leur description en annexe.

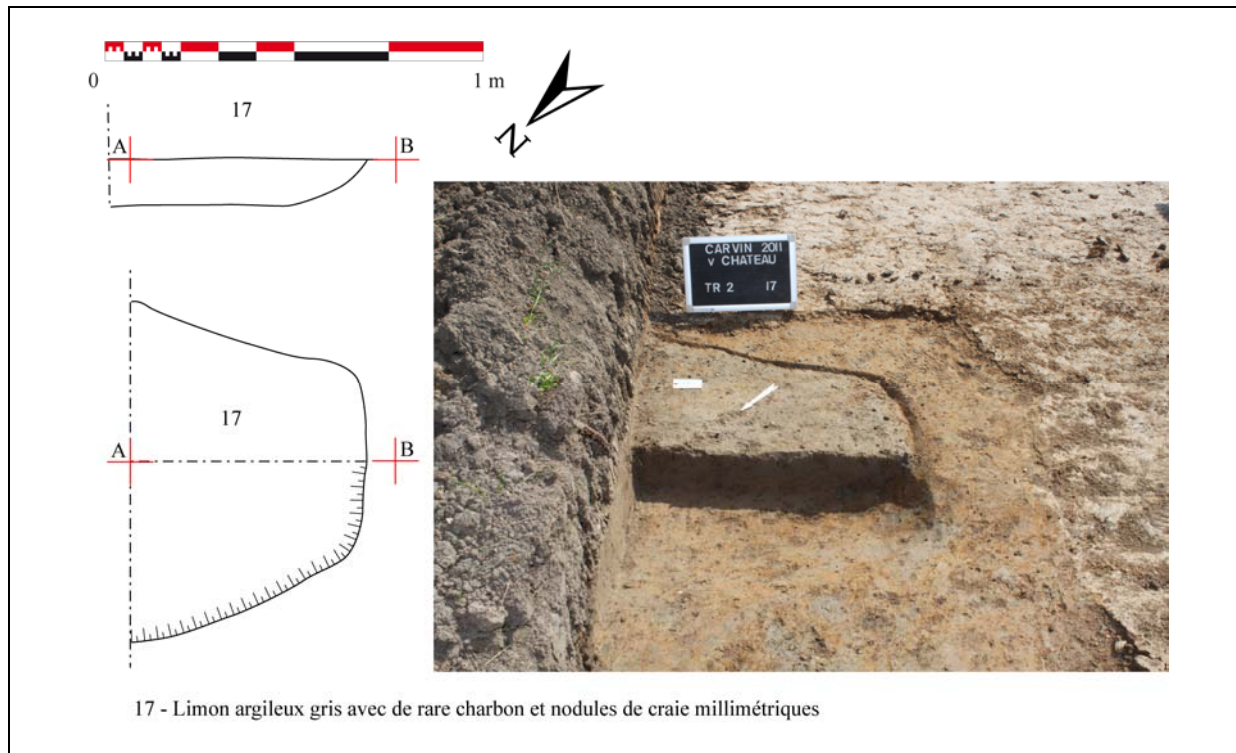


Fig. 8 : Plan et coupe de la Fosse 17, Cliché : C. Cerci ; Dessin : C. Cerci ; DAO : V. Vincent.

L'autre point d'observation s'est fait uniquement à travers trois sondages : le sondage 2 en tranchée 1, le sondage 3 en tranchée 4 et le sondage 4 en tranchée 2.

-Sondage 2, tranchée 1 (**Planche 8**)

Au vu de la difficulté de lecture de la tranchée 1, une première extension (EXT .1) a été décidée de 2,10 m sur 7,30 m pour comprendre les limites de chaque structure puis un sondage est venu compléter l'interprétation. C'est ainsi qu'à un mètre de profondeur, sous la terre végétale, ont été découverts une fondation de mur et une fosse.

La fosse 95 a été repérée partiellement. Elle est de plan circulaire, d'1,60 m par 0,68 m visible. Pour des raisons de sécurité la fosse n'a pu être testée dans son intégralité. Son comblement se compose d'un limon gris plastique hydromorphe et homogène (US 124). Elle n'a fourni aucun matériel, seule la chronologie relative nous permet de la rattacher à l'occupation gallo-romaine.

La fondation de mur vient recouper cette fosse. Celle-ci se compose de deux comblements distincts : le premier, US 117 est un limon brun-gris plastique homogène et compact ; le second est une épaisse couche de craie compactée (US 118). Cette fondation d'orientation nord-sud, mesure au minimum 2,60 m de long pour 0,70 m de large, pour une profondeur observée de 0,30 m.

-L'écrêtage médiéval

Le sondage 2 nous a permis de mettre particulièrement en évidence le phénomène d'écrêtage du site à l'époque médiévale. En effet, à l'interface de l'us 120 et 121 (**Planche 8**), on peut observer de nombreux micro-fragments de céramique gallo-romaine (commune claire et commune sombre) posés à plat. D'abord interprété comme un niveau de sol, le point de vue géomorphologique nous a permis de reconsidérer cette position. Il y a eu une véritable troncature du site gallo-romain, ce qui explique la continuité des US 120, 118 et 124 observée dans les trois coupes de ce sondage. Le fait aussi que l'us 120, composé d'un limon gris plastique présente un aspect lessivé accentue cette hypothèse d'un niveau resté à l'air libre pendant un moment T (**Annexe 8**). Le but de cette troncature est bien sûr à mettre en relation avec l'érection de la motte.

-Sondage 3, tranchée 4 (Planche 9)

Le contexte de ce sondage est ici tout autre car on se trouve « intra-motte ». Au vu du caractère stratifié du site, un nouveau point d'observation à cette extrémité du terrain était nécessaire pour voir l'étendue des vestiges gallo-romains. La coupe E en indique deux entités :

-la première est une épaisse couche de remblais (US 106) de 22 cm d'épaisseur, constituée d'un limon gris clair hydromorphe avec quelques traces de phosphates ayant fourni pas moins de 17 fragments d'un même *dolium* en céramique modelée, ainsi qu'une jatte en commune sombre de type J12b et d'une assiette en terre sigillée, d'une forme proche du type Drag. 18C. Cet assemblage céramique nous amène à considérer plus particulièrement le II^{ème} siècle ap. J.-C. avec même une tendance pour la moitié de ce siècle.

-la fosse 111 vient recouper ce remblai. Celle-ci de plan oblongue mesure 0,77 m de long pour 0,60 m de large au minimum pour une profondeur de 46 cm. Elle présente un fond plat et des bords assez droits légèrement bombés sur son côté nord-ouest. Elle est comblée par un limon argileux brun foncé avec quelques poches de limon jaune et des inclusions de craie. Un unique tesson en commune réductrice associée à la chronologie relative de la coupe rattache cette fosse à l'occupation gallo-romaine, postérieure au II^{ème} siècle.

Il est important de souligner que dans cette partie du terrain, à savoir sous la motte, aucune trace d'écrêtage n'est observée.

-Sondage 4, tranchée 2 (Planche 10)

Le but de ce sondage était le test du large fossé US 14. Cette partie du terrain nous a montré une nouvelle fois, une zone stratifiée avec la découverte en fond de sondage d'une structure gallo-romaine. Pour des raisons de sécurité, le terrain naturel n'a pu être atteint dans cette partie du chantier. Une petite fosse, US 167, a été découverte, de 38 cm de large pour 16 cm de profondeur. Celle-ci dispose d'un comblement argileux très charbonneux avec quelques traces de rubéfaction. Elle contenait 19 fragments de céramique en commune réductrice, la rapprochant ainsi de l'occupation gallo-romaine.

Il est assez délicat de préciser la nature même du site gallo-romain. La vue est partielle et tronquée par le facteur stratigraphique du terrain. Son extension semble tout de même bien identifiée et semble correspondre à l'ensemble de la parcelle. Son niveau d'apparition est très différentiel et varie entre 0,30 m à 1,20 m par rapport à la terre végétale. Proportionnellement au peu d'ouvertures effectuées en profondeur, l'occupation gallo-romaine semble tout de même dense. Elle se compose de structure en creux : fosses et fossés, mais également de bâti avec la découverte d'une fondation de mur en sondage 2, qui paraît quand même de belle envergure. Il faut aussi prendre en compte, qu'une grande partie des structures situées au nord du fossé de la motte peut avoir été partiellement détruit lors de la troncature pour ériger le dôme de terre de la motte. Seuls 94 fragments de céramique ont pu être collectés. Ce faible corpus rend délicat une datation précise, même si on remarque tout de même une plus forte tendance pour le II^{ème} siècle et plus largement pour le Haut-Empire. Il faut ajouter à cela, le nombreux matériel en position résiduelle dans les structures

postérieures, composé en majorité de matériaux de construction comme les *tegulae* et *imbrices* qui indiquent là aussi, la proximité de constructions gallo-romaines.

3.3 Une fosse du Haut Moyen Âge

Seule une structure peut-être rattachée à la période du Haut Moyen Âge. Celle-ci a été observée dans le sondage 3 (**Planche 9**), en coupe F. Il s'agit de la fosse 96 dont la largeur minimum



est d'1,10 m pour une profondeur de 0,64 m. Elle est comblée par quatre sédiments différents : une matrice argileuse jaune mouchetée de gris avec des inclusions de craie (us 103) ; une matrice argileuse grise homogène avec des inclusions de charbons et de craie (us 104) ; une poche d'argile grise-beige homogène (us 112) et un limon argileux collant homogène gris clair (us 113) (**Fig. 9**). Elle n'a livré qu'un tesson d'un pot globulaire en terre cuite grise chamottée caractéristique de la période carolingienne (*Information orale J.-C. Routier*).

Fig. 9 : Photographie de la fosse 96, Cliché : V. Vincent

3.4 L'implantation XIII^{ème}

Même s'il est certain que le château de l'Épinoy a perduré jusqu'au XVII^{ème} siècle, le site a été complètement arasé lors de la construction de la rue du Vieux-Château. Aussi les seuls niveaux conservés de l'occupation féodale date du XIII^{ème} siècle. Ces vestiges s'organisent autour du large fossé de la motte, axe directeur du paysage. On peut distinguer ainsi deux natures de vestiges : des fosses situées à l'extérieur de la motte et des niveaux de sols à l'intérieur de celle-ci (**Planche 12**).

3.4.1 Le paysage hors de la motte

Le paysage de l'extérieur de la motte se caractérise principalement par des structures en creux composées de plusieurs fosses et d'un probable fossé parcellaire, répartis dans les tranchées 1, 2 et 8.

-Tranchée 1

En tranchée 1, le décapage de la structure 9 a permis la découverte d'un nombre important de céramique du XIII^{ème} siècle. Il a donc été décidé de voir les limites de cette structure en pratiquant une extension (EXT3). Le redécapage de cette zone a permis de définir trois fosses : 92, 93 et 94 (cf. **Planche 13**). La fosse 92, en partie sous la berme, dispose d'un plan globalement circulaire de minimum 1,04 m de large pour 1,64 m de long. Elle semble assez arasée puisque sa profondeur est de seulement 0,10 m. Son comblement se compose d'un limon sableux gris homogène. Elle a fourni un nombre très important de céramiques (57 fragments) composées de pichets et d'oules caractéristiques du XIII^{ème} siècle, avec en plus un fragment de panse de céramique très décorée (TCB-gl/HD), recollant avec un élément de la fosse 93.

La fosse 93, de plus petite envergure soit 0,64 m par 0,84 m, de forme ovale peut davantage s'apparenter à un trou de poteau. Son comblement est strictement identique à la fosse précédente et son épaisseur est 0,14 m.

Enfin, la fosse 94 présente un plan très irrégulier, globalement oblongue, de 2,22 m de long pour 1,30 de large maximum. Elle présente une fine couche charbonneuse et cendreuse en son centre, et du limon sableux brun-gris à gris en partie supérieure et inférieure. On peut noter également quelques traces de rubéfaction en position secondaire. Une telle structure rappelle une fosse-cendrier, même si aucune structure de chauffe n'a été trouvée à proximité. Le mobilier découvert est également notable puisqu'on recense 17 tessons de céramiques pour 7 fragments métalliques dont une petite plaque en bronze et un fragment de couteau.

-Sondage 2, tranchée 1 (Planche 8)

Le sondage 2 nous permet d'avoir une assez bonne image du paysage « extra-motte ». L'épais remblai 121, postérieur au niveau d'écrêtage se constitue d'un limon gris-vert hydromorphe avec de nombreux phosphates, liés sans doute à un colluvionnement rapide (du à l'érection de la motte à proximité ? information orale L. Deschodt). Le fin liserai 122 correspond à une couche humifère à base de dégradation de végétaux peut-être liée à la formation de marais. Enfin, la couche 123, visible dans la coupe C, rappelle un niveau de remblai bêché formant des poches de limon gris-vert et des poches de couche humifère. Le but d'un tel apport anthropique serait peut-être une élévation du terrain marécageux pour une exploitation des terres.

-Sondage 4, tranchée 2 (Planche 10)

Ce sondage a permis de tester le fossé 14. Celui-ci vient recouper les couches gallo-romaines et des niveaux de remblais postérieurs n'ayant livré aucun matériel. Celui-ci, long d'au moins 8 mètres est large de 2,40 m. Il s'oriente selon un axe N-W/S-E. Il présente un profil régulier à bord évasé, le fond n'a pas pu être atteint. On remarque trois comblements distincts : l'US 163 est un limon gris clair homogène assez hydromorphe, ressemblant à un lessivage des parois ; l'US 162 se compose d'une argile plastique très compacte homogène gris moyen ; l'US 161, d'un limon gras peu compact homogène brun foncé. Le matériel est peu abondant, seuls deux tessons, en terre cuite grise et terre cuite rouge glaçurée, rappellent les productions médiévales. Il comporte également du matériel résiduel notamment des *tegulae* en US 162. Le profil de ce fossé, sa puissance stratigraphique, son orientation et son plan peuvent sans doute le rattacher à un fossé parcellaire. Même si celui-ci n'apparaît pas dans les cadastres de 1826, il semble se trouver dans le prolongement de la limite orientale des parcelles ZL 0202 et septentrionale de ZL 0183 (Planche 2).

-Tranchée 8 (Planche 11)

Deux structures ont été mises au jour dans la tranchée 8 : 87 et 88. La structure 87 mesure 4 m de large pour minimum 2 m de long. Son comblement se compose d'un limon gris-brun hétérogène. Elle a livré trois tessons en terre cuite grise et terre cuite rouge, typiques des productions médiévales. La seconde fosse, 88 de plan incomplet, mesure 2 m de large pour un minimum de 2 m de long. Elle est comblée par un limon gris-bleu homogène. Le mobilier découvert se constitue de deux panses en terre cuite grise et d'une lèvre d'oule caractéristique du XIII^{ème} siècle.

3.4.2 A l'intérieur de « la motte »

Par définition, une motte est un rehaussement de terre, de plan généralement circulaire, à côté duquel une plateforme peut être aménagée pour former la basse-cour. Dans ce cas présent, il est possible de parler de motte pour plusieurs raisons :

-les niveaux d'occupations viennent reposer sur un épais remblai composé d'un limon argileux gris-vert très compact et hydromorphe, avec présence de nombreux phosphates qu'on retrouve en US 33, 47 et 53 (Planche 14), en US 46 en coupe A (Planche 14) et même dans le sondage 3 en US 99 (Planche 9). La totalité de la basse-cour semble ainsi fondée sur ce remblai, d'environ 0,60 m, d'origine anthropique.

-Ce niveau ressemble aux différents niveaux écrêtés (*infra* 3.2) gallo-romains. Des prélèvements de sédiment ont été effectués, par Kai Fechner, dans chacune de ces us, avec en plus, des us situées à

l'extérieur de la motte. Il serait intéressant d'un point de vue pédologique d'analyser chacun de ces échantillons pour comprendre la formation de cette motte et ainsi confirmer nos hypothèses d'écroulement des alentours pour ériger la base de la motte.

-La présence d'un large fossé venant cerner l'ensemble vient aussi renforcer cette terminologie.

Les structures internes au fossé se composent de trous de poteaux et de niveaux de sols de plusieurs natures formant deux ensembles, qualifiés de bâtiment A et B.

-Le bâtiment A (Planche 14)

Le bâtiment A est l'ensemble qui se situe dans l'angle formé par les tranchées 5 et 6 (Fig. 10).



Fig. 10 : Photographie du bâtiment A, vue du Sud-Est. Cliché : V. Vincent

Il se constitue d'un feuilletage de niveaux de sols, composés majoritairement de terre battue : le plus souvent constituée d'un limon jaune très compact à poches grises. Il y a une conservation différentielle de ces niveaux de sols. En tranchée 5, on recense trois niveaux de sols clairement distincts, au dessus du remblai de la motte, alors qu'en tranchée 6, la proximité du fossé a sans doute provoqué un phénomène d'aspiration et donc une meilleure conservation des sols à cet endroit.

Le sol le plus ancien est le sol de craie (US 37), qui vient reposer directement sur l'épais remblai 47. Celui-ci se compose d'une épaisse couche de craie compactée (Fig.11). Il a été observé à trois endroits dans la zone 5 (planche 14) mais également en sondage 3. En effet, même si aucun lien physique ne vient appuyer cette hypothèse, l'épaisse couche de craie compactée, US 98, dans la coupe F, de 0,16 m d'épaisseur dispose des mêmes caractéristiques que celui de la tranchée 5. Il repose, en plus, également sur un épais remblai, US 99, de même nature que l'us 47.



Fig. 11 : Photographie du niveau de sol en craie (US 37) et du niveau d'incendie (US 36), vue du Sud-Est. Cliché : E. Martial

L'extension de niveau atteindrait ainsi plus de 22 m de long. Peut-on encore parler de niveaux d'habitat dans de telles proportions ? Ou serait-ce plutôt un aménagement de courée ? La question reste posée.

Le second niveau de circulation se compose d'un limon très compact hétérogène, dont la dominante est soit jaune à poches grises, soit grise à poches jaunes (US 42 et 78). La tranchée 5 présente quelques recharges avec les US 77 et 80.

On observe enfin, un dernier niveau de sol en US 43, 67 et 76, composé d'un limon argileux très compact homogène jaune. L'US 76, présente en tranchée 6 un probable foyer, qu'on devine sur la figure 10, en bas à droite, se constituant d'une auréole d'argile rubéfiée.

L'ensemble est sellé par une fine couche d'incendie à savoir un limon peu compact gris foncé/noir très charbonneux (US 73 et 36), dont l'extension visible est de 6,40 m de long pour 6,30 m de large.

Les US 64, 66 et 70 arrivent postérieurement et se composent de limon jaune mêlé à du matériel de construction (craie et fragments de tuiles) et des boulettes de torchis parfois rubéfiées. Ces trois couches peuvent être interprétées comme de la démolition et un probable état d'abandon du bâtiment.

Le bâtiment A compte quatre trous de poteaux dont deux sont de plan quadrangulaire et deux sont de plan circulaire (**Planche 14**). Les deux quadrangulaires ont été testés : le TP 39 mesure 0,54 m par 0,46 m pour une profondeur de 0,30 m. Son creusement est régulier à bord très légèrement évasé et fond plat. Le comblement se compose d'un limon noir hétérogène avec des boulettes de limon jaune et de craie. Le TP 41 présente des proportions quasi-similaires soient 0,48 m par 0,44 m pour une profondeur de 0,28 m. Ses bords sont légèrement évasés et son fond présente un léger surcreusement en partie Est. Il est comblé par un limon argileux gris avec de nombreux charbons. Ils sont tous deux postérieurs au niveau d'incendie (US 36), présenté précédemment, et doivent donc correspondre à un état postérieur dont les niveaux de sol associés n'ont pas été conservés. Leur ressemblance permet de les associer. Ils forment un axe N-W-S-E. Les deux trous de poteaux circulaires semblent tout deux résulter également d'un état postérieur mais avec un axe directeur E-O.

-Le bâtiment B (**Planche 14**)

L'ensemble B se situe à l'intersection de la tranchée 7 et la tranchée 6 (**Fig.12**). Celui-ci s'organise en



Fig. 12 : Photographie du niveau de sol rubéfié (US 50) du bâtiment B. Cliché : V. Vincent.

grande partie autour du sol rubéfié (US 50). Ce sol se situe dans la même position stratigraphique que le sol de craie, du bâtiment A. Il se place à même le remblai de la motte (53 et 47). Il se constitue d'un niveau argileux très compact, de 5,23 m de long sur 4m de large, induré et rubéfié sous la chaleur (d'un probable incendie) lui conférant des teintes rouges-oranges. La limite nord de la rubéfaction semble suivre la même orientation que le fossé à savoir un axe Est-Ouest. La limite sud est plus abstraite et sujet à une probable conservation différentielle. Autour de ce sol, plusieurs trous de poteaux ont pu être reconnus. Les TP 51, 170 et 171 situés en bordure nord de celui-ci peuvent être apparentés à une paroi. Le TP 51 présente un plan circulaire pour un diamètre de 0,14 m. Les TP 170 et 171, de plan quadrangulaire, disposent du même gabarit à savoir 0,32 m par 0,20 m pour le premier, et 0,32 par

0,32 m pour le second. Le TP 172, de plan quadrangulaire (0,24 par 0,30 m) est quant à lui postérieur à cet état. Ils sont tous comblés d'un limon gris/noir homogène.

L'implantation du XIII^{ème} siècle se caractérise très clairement par deux entités : une partie « habitat » à l'intérieur de la basse-cour et des fosses et fossés à l'extérieur de celle-ci. Les vestiges sont moins denses à l'extérieur, mais le mobilier n'en est pas moins important, les fosses 92 et 94 ayant livré les plus gros ensembles céramiques. La partie interne est, quant à elle, très finement stratifiée. La puissance stratigraphique est d'au moins 0,56 m d'après la coupe B. On se trouve donc ici en contexte de basse-cour d'une motte du XIII^{ème} siècle, qui présente des structures composées de trous de poteaux et des niveaux de sol ou d'occupation avec parfois la présence d'un foyer, reflétant un bâtiment dit « en construction légère » en bois et torchis. L'extension de cette occupation s'étend de la tranchée 6 aux tranchées 7, 5 et 4, pour une surface totale avoisinant les 640 m².

3.5 La diachronie du fossé

Le fossé est ici l'axe directeur de l'organisation spatiale du site médiéval (**Planche 12**). Il traverse la parcelle du Nord-Ouest au Sud-Est et dispose d'un plan légèrement curviligne. Sa longueur visible est de 64,70 m pour une largeur variable pouvant aller du simple au double : au sud, on observe une largeur de 27,65 m pour 13,60 m au nord.

Le test de ce fossé s'est adapté aux contraintes techniques du futur projet de construction. Aussi la mise en place d'un sondage profond devait se faire obligatoirement dans la partie nord de la parcelle. C'est pour cela que le sondage 5 a été décidé, en tranchée 8, en biais afin de respecter l'axe du fossé. Seule la moitié du fossé a été sondée.

La **planche 15** montre un profil régulier assez peu profond, soit d'1,17 m. Le bord Nord-Ouest est droit puis en pente douce au niveau de la berge. Le fond est plat et régulier avec un léger surcreusement en partie centrale, dont la profondeur totale n'a pu être atteinte pour des raisons de sécurité. Le comblement inférieur du fossé (US 156) se compose d'une argile très compacte et plastique comportant de nombreux fragments de tuiles et de briques. Un tel comblement est peut-être l'indice d'un fossé en eau stagnante, à l'origine de cet épais dépôt argileux de 0,80 m. Le comblement supérieur (US 154) semble davantage d'origine anthropique. Il se constitue d'un limon argileux brun foncé homogène peu compact avec de très nombreux matériaux de démolition composés de craie, briques, tuiles et schistes. Ces deux comblements ont livré un mobilier domestique (tèle, écuelle, bassin...) homogène daté de la première moitié du XVI^{ème} siècle.

En revanche, le mobilier découvert en US 62 de la tranchée 6, en US 83 de la tranchée 7 et en US 31 de la tranchée 5 (US situées du côté interne de la motte) appartient à un intervalle chronologique situé à la fin du XIV^{ème}-début XV^{ème} siècle. Il s'agit peut-être ici davantage d'un dépotoir quotidien, qu'une véritable volonté de comblement.

La relation avec l'habitat est mal aisée à définir. Stratigraphiquement, le creusement du fossé vient recouper le remblai de fondation de la motte (US 33 – TR.5 ; US53 – TR.6). Néanmoins, il n'a aucune relation avec le reste des structures.

Autant la largeur du fossé paraît très importante au regard des autres exemples de la région (Ecaillon par exemple, de 12 à 13 m de large) autant sa profondeur paraît minime (1,17 m ici contre plus de 3,50 m à Ecaillon).

3.6 Les structures du XVII^{ème} siècle

Deux structures sont datées du XVII^{ème} siècle. Il s'agit de la fosse 28 en tranchée 4 et de la fosse 63 en tranchée 6. La première est une fosse quadrangulaire de 1,60 m par 3,80 m pour une profondeur de 0,56 m (**Planche 9**). Son comblement se compose d'un sable noir très meuble homogène. Une lèvre de pot de fleur caractéristique du XVII^{ème} siècle découvert dans son comblement la rapproche des contextes modernes.

La seconde structure est une fosse quadrangulaire d'1,70 m par 1,54 m. Elle est comblée d'un limon brun foncé avec une forte concentration de craie. Elle a livré deux écuelles décorées à la corne et des têtes et poêlons typiques du XVII^{ème} siècle. Cette fosse est peut-être à mettre en lien avec la destruction du château au XVII^{ème}.

Le fossé 45 situé au centre de la tranchée 6, n'a livré aucun matériel. En revanche sa position stratigraphique, son incohérence face aux structures médiévales laissent penser qu'il s'agit d'une structure moderne. Son profil, en coupe D, montre des bords évasés et un fond plat. Ses comblements sont très divers et se composent de différents limons brun à gris foncés. Il est large de 1,80 m pour une longueur minimum de 2 m et une profondeur de 0,73 m.

4. ÉTUDES CÉRAMIQUES

4.1 Inventaire et étude du mobilier céramique gallo-romain (E. Gillet)

4.1.1 Inventaire

N° structure/ tranchée	Datation	Catégorie	Forme	Type	NMI	NR	Dessin
SD.5, 159	I ^{er} -III ^e siècle	CC	AMP	Gauloise 4	1	1	1
SD.5, 159	G-R	CC				1	
SD.5, 159	G-R	CC				1	
SD.5, 159	G-R	TN				1	
SD.3, 106	G-R	MOD	Dolium		1	16	
SD.3, 106	II ^e siècle	CR	Jatte	J12b NPic	1	8	2
SD.3, 106	140-150/170 AP. J.-C.	TS	Assiette/plat	Forme proche de Drag. 18C	1	1	3
SD.3, 106	G-R	MOD	Dolium		1	1	
SD.3, 106	G-R	CC				1	
SD.2, 120	G-R	CC				1	
SD.2, 120	G-R	CR				1	
TR.8, 90	G-R	CC	Cruche			6	
TR.8, 90	G-R	CR			1	1	
TR.2, 15	G-R	CR				2	
SD.3, 110	G-R	CR				1	
Tr1, 11	G-R	CR			1	3	
S.D. 2, 2	G-R	CR				1	
Tr 1, 13	Bas-Empire ?	CR-Mayen ?				1	
Tr1, 13	G-R	CR				1	
TR5	G-R	CR			1	1	
TR1, 9	G-R	CR				1	
TR.8, 85	G-R	CR			1	4	4
TR.8, 85	G-R	CC	Cruche			2	
SD.2, 126	G-R	CC	Cruche			1	

TR 1, 12	G-R	CR	Vase		1	1	5
TR 1, 10	G-R	CR			1	3	
SD.3, 110	G-R	CR				1	
TR. 2, 17	G-R	CR			1	1	
SD.2, 118	G-R	CR			1	3	6
SD.2, 118	G-R	CC				1	
SD.4, 167	G-R	CR			1	19	
TR.1, 8	G-R	CR				2	
TR.8, 91	G-R	CR				1	
TR.8, 91	G-R	CC				1	
TR6, 43	G-R	CR				2	
TR6, 43	G-R	CC				1	
					14	94	

4.1.2 Tableau des abréviations

AM	Amphore
CC	Commune claire
CR	Commune réductrice
EN	Engobée
MET	Métallescente
PF	Paroi fine
MOD	Modelée
TN/TR	<i>Terra nigra/terra rubra</i>
TS	Terre sigillée
VRP	Vernis rouge pompéien

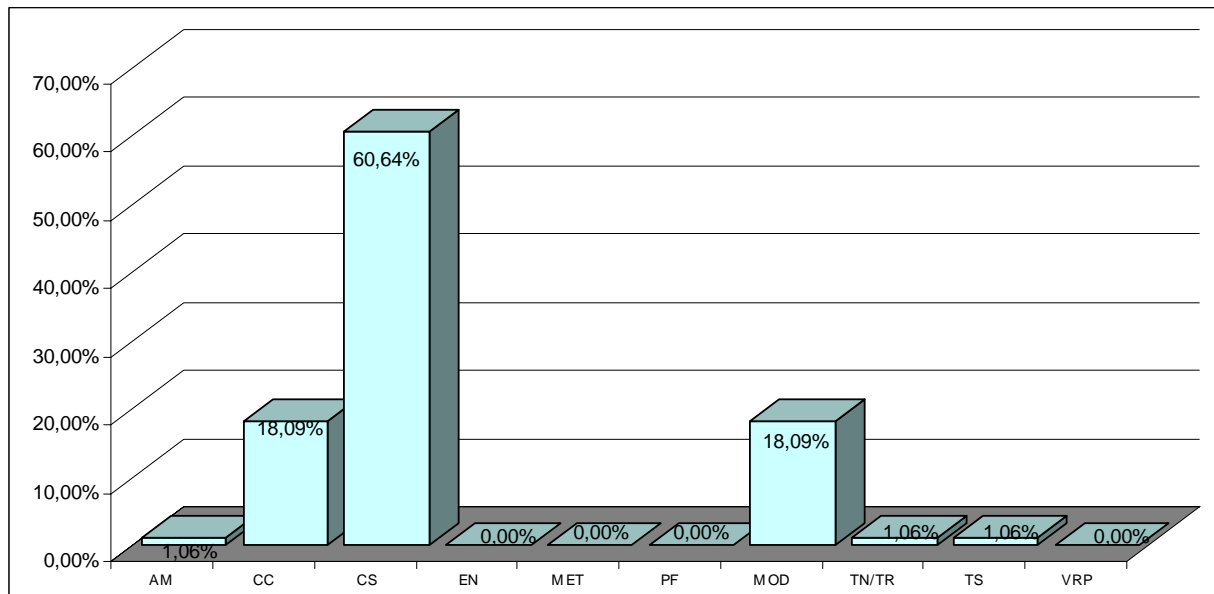
4.1.3 Introduction

Le lot de céramique résiduel provenant du site de Carvin est très fragmentaire et peu abondant avec 94 tessons et 14 individus. Une seule séquence chronologique peut être cernée par un fragment de sigillée de Lezoux (140-150/170 J.-C.) ainsi que par une jatte carénée fragmentaire correspondant au type J12b appartenant aux faciès Nord-Picardie. Un petit fragment pouvant éventuellement se rattacher à une céramique de Mayen a été récolté dans la st. 13. Toutefois, ce dernier échantillon est trop peu significatif.

Tableau récapitulatif

Type	NR	%
AM	1	1,06%
CC	17	18,09%
CS	57	60,64%
EN		0,00%
MET		0,00%
PF		0,00%
MOD	17	18,09%
TN/TR	1	1,06%
TS	1	1,06%
VRP		0,00%

Total	94	100,00%
-------	----	---------



Les vases de stockage

Seul un fragment d'amphore vinaire de Narbonnaise a été recueilli.

La céramique modelée est, quant à elle, présente sous la forme de plusieurs fragments de *dolia* régionales.

La vaisselle de table

Le fragment de sigillée de Lezoux Drag 18 C est le seul représentant pertinent pour cette catégorie. On peut noter toutefois la présence d'un tesson de *terra nigra*.

La vaisselle de cuisine

La céramique commune claire ainsi que la céramique commune sombre sont bien attestées sous la forme de quelques fragments de cruches, vases et jattes.

Conclusion

Le faible échantillonnage de céramique ne permet pas d'identifier une voire plusieurs phases d'occupations sur le site de Carvin. La seule séquence chronologique observable grâce au tesson provenant des ateliers de Lezoux (140-150/170 ap. J.-C.) ne peut suffire à l'établissement d'un horizon d'occupation spécifique. Ce problème résulte vraisemblablement du nombre important de vestiges successifs médiévaux, postmédiévaux et contemporains venant oblitérer les vestiges antiques. De fait, les tranchées de sondages pratiquées à Carvin ont révélé des niveaux romains fortement arasés par les occupations ultérieures.

Au premier stade de cette étude, le site de Carvin démontre toutefois la présence d'échanges commerciaux via les importations lointaines : ateliers de Lezoux, amphores vinaires de Narbonne ainsi qu'auprès des ateliers régionaux de Nord-Picardie. Aussi, l'état des connaissances actuelles tente à démontrer que l'essentiel de la céramique commune réductrice diffusée sur l'ensemble du territoire Atrébate provient majoritairement des ateliers d'Arras.

Les productions de l'atelier de Bruay-La-Buissière dont la zone de diffusion se situe essentiellement vers le nord-ouest, chez les Morins et Ménapiens, restent anecdotiques sur le territoire Atrébate (Clotuche 2010, p. 175-178).

Seule une exploration plus poussée initiée par une fouille permettrait de cerner de manière fiable la nature de l'occupation antique à travers l'étude d'un lot de mobilier plus important.

Catalogue

N°1/ SP5, 3: Fond d'amphore vinaire de Narbonnaise, type gauloise 4. Pâte beige clair légèrement savonneuse.

N°2/SP 3.

Assiette/plat en céramique sigillée de Lezoux. Phase 6 (140-150/170 J.-C.). Pâte calcaire rouge foncé homogène avec semis dense carbonaté. Vernis rouge foncé brillant. Forme proche de DRAG. 18. C.

N°3/St.106.

Jatte (commune réductrice) à col tronconique et lèvre légèrement en crochet. Partie supérieure droite avec bandes de lissages peu visibles. Surface gris à gris clair, pâte légèrement feuilletée gris foncé. II^e siècle.

N°4/ St. 86.

Lèvre d'assiette ou coupelle grise en pâte légèrement sableuse grise avec cœur orangé.

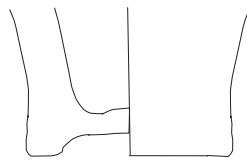
N°5/St.12, TR1, SP.2

Lèvre éversée fragmentaire de vase à pâte grise légèrement sableuse et dégraissée aux micas.

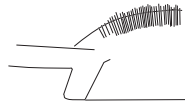
N°6/ PM2, TR1, 3

Bord fragmentaire d'un petit vase à lèvre externe, pâte sableuse gris clair avec noyau gris foncé.

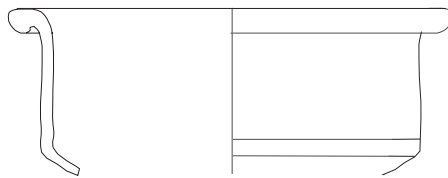
CARVIN (62)	Inrap ⁺ 2011
Rue du Vieux Château	
Planche céramique antique (échelle 1/3)	
Dessin et infographie : E. Gillet	



1



2



3



4



5



6

4.2 Étude céramique médiévale (V. Vincent)

Le diagnostic de Carvin, rue du Vieux Château a livré un lot conséquent de céramiques médiévales et modernes composé de 422 tessons pour 70 individus identifiés. Une grande quantité du matériel a été découvert dans les différents comblements du large fossé entourant la motte ; le reste du mobilier se répartit dans les contextes à l'intérieur et hors de la motte. La conservation du matériel est bonne, hormis certains éléments, découverts dans le fossé, présentant une épaisse concrétion grisâtre liée aux radicelles de végétaux. Le corpus céramique est assez fragmenté. Il se répartit en plusieurs horizons chronologiques : un seul individu symbolise la période carolingienne, 48% représente le XIII^{ème} siècle, 30% la fin XIV^{ème}-début XV^{ème}, 15% la première moitié du XVI^{ème} siècle et 7% le XVII^{ème} siècle. Le reste se répartit entre 8% d'indéterminés et 1% de céramique contemporaine.

L'unique individu de la période carolingienne se caractérise par une terre cuite grise assez claire, à surface lisse, avec de très nombreuses chamottes. Ce fragment est une lèvre éversée d'un pot globulaire, typique des productions carolingiennes (*Communication orale J.-C. Routier*) (**Planche céramique, n° 96.1**) qui a été découvert dans le comblement final (US 103) de la fosse 96, située dans le sondage 3.

Le XIII^{ème} siècle marque la diversité des catégories céramiques. On en recense pas moins de dix différentes. La plus nombreuse reste la terre cuite grise (avec 181 fragments) qui caractérise une céramique tournée, bien cuite, sonnante, à pâte fine, sans inclusion visible à l'œil nu, avec une couleur grise en surface bien marquée. On observe deux nuances dans cette cuisson en mode réducteur : la TCGsableuse (1 tesson), qui comme son nom l'indique à un toucher très sableux ; et la TCGinclu (4 tessons) qui se différencie par la taille et le nombre de ses inclusions, visibles à l'œil nu. Il y a également des variantes en mode oxydant : la TCR et TCR-gl (Terre cuite rouge glaçurée, respectivement 4 et 1 fragments) qui qualifie une terre cuite rouge avec une couleur très marquée qui provient de l'argile des Flandre (la même que la TCG), riche en oxyde de fer, ce qui leur confère une couleur si soutenue ; la TCRosé (4 fragments), prenant des teintes rosées, qui peut être glaçurée (TCRosé-gl, 1 tesson) ; la TCBeige de couleur beige (1 fragment) et la TCB, Terre cuite blanche, rappelant davantage les productions arrageoises, douaisienne ou cambrésienne (4 tessons). On trouve également deux tessons de céramique très décorée (TCB-gl/HD) caractéristique des XII^{ème}-XIII^{ème} siècle. D'un point de vue morphologique, le domaine de la table est représenté par le pichet PI3, à col éversé et lèvre de section carrée saillante et par deux types de cruches CR1 et CR2 (**planche céramique, n° ext. 3.3, n° ext. 3.4**) : la première à col droit, lèvre éversée, élargie à son extrémité trouve une comparaison à Saint-Omer, du premier quart XIII^{ème} ; le second à lèvre en bandeau saillant rappelle des homologues flamands découverts en contexte daté de 1200-1300. Le registre de la cuisson est représenté uniquement par des oules dont 7 types ont pu être enregistrés (**planche céramique, oule O3 à O7**). Tous sont caractéristiques des X^{ème}-XIII^{ème} siècle dans le Nord de la France et en Flandre. Une terrine a également pu être dessinée (**planche céramique, n°83.7**). Celle-ci, à lèvre rabattue sur l'extérieur de section quadrangulaire, trouve des homologues en contexte flamand des XII^{ème}-XIII^{ème}-XIV^{ème} et dunkerquois des XIV^{ème}-début XV^{ème} siècle.

La troisième phase, fin XIV^{ème}-début XV^{ème}, est toujours dominée, techniquement parlant par la terre cuite grise à 66%. Néanmoins, on voit une augmentation de la céramique cuite en mode oxydant avec 15% de TCR, 10% de TCR-gl et 1% de TCB-gl et TCBeige. On remarque également l'apparition de deux nouvelles catégories : la TCR-gl/eng (5%), terre cuite rouge avec un engobe blanc sous la glaçure et les grès (à 2%), prémices des importantes importations rhénanes des XV^{ème}-XVI^{ème} siècle.

Morphologiquement parlant, la table est représentée uniquement par des pichets : le type PI2, à col droit et cannelé, qu'on retrouve en contexte flamand en contexte 1325-1400 et un pichet en grès, à col droit avec une liaison col-lèvre marquée par une saillance externe dont la pâte rappelle les productions de Siegburg de la moitié du XV^{ème}-milieu XVI^{ème} (**Planche céramique, n°62.2 et n°62.1**). On note, dans le domaine de la cuisson, la disparition de l'oule au profit de la marmite notamment, le type M1, à lèvre éversée et confondue, caractéristique des XIV^{ème}-début XV^{ème} à Lille, en Flandre, à Lens et à Dunkerque (**Planche céramique, n° ext. 3.1**). On voit également l'apparition du poêlon, caractéristique d'une cuisson ouverte et frite.

Le registre le plus représenté est sans contexte celui de la préparation avec 12 tèles et 3 terrines. Les tèles présentent différentes lèvres : T3n à lèvre en bandeau confondu, T4 à lèvre en bandeau avec une légère inflexion interne et T5, à bandeau saillant (**Planche céramique, T3 à T5**). Ils sont, en tous les cas, caractéristiques du XIV^{ème} voire seconde moitié XIV^{ème} siècle-début XV^{ème}. La terrine TR1, à lèvre éversée et inflexion interne dispose du même intervalle chronologique à Saint-Omer ou en Flandre (**n°47.1**). Enfin, le pot de stockage PAP2, à col droit et lèvre élargie trouve des comparaisons également du XIV^{ème} au XV^{ème} siècle à Saint-Omer et Dunkerque (**n°83.8**).

Le corpus de la première moitié du XVI^{ème} siècle est bien plus restreint, puisqu'on dispose seulement de 17 nombre de reste. La dominante technique est désormais la cuisson oxydante (avec 4 TCR, 5 TCR-gl, 3 TCR-gl/eng et 1 TCB-gl) pour seulement 4 tessons en TCG. Un pot à anse PA1, à lèvre en bandeau se retrouve uniquement au milieu du XVI^{ème} siècle en contexte lillois (**n° 83.3**). De même, le bassin B1 à lèvre rabattue sur l'extérieur, ressemble à un homologue hondschootois de la fin du XV^{ème}-début XVI^{ème} (**n°89.1**).

La dernière phase voit l'apparition de la terre cuite rouge glaçurée décorée à la corne caractéristique du XVII^{ème} siècle. La tèle T6, à lèvre en bandeau et arrondie sur l'intérieur peut être comparé à un exemple audomarois du milieu du XVII^{ème} siècle (**n°154.4**).

CATALOGUE

103.1 : Pot globulaire à lèvre éversée. Terre cuite grise chamottée. Diamètre 20 cm.

88.1 : Oule O3 à lèvre en crochet. Terre cuite grise. Diamètre 12 cm.

Comparaison : De groote 2008, L40C, XIIe-XIIIe ; Vincent 2010a, seconde moitié XIIIe-XIVe ; Roy 1997a, XIIIe ; Debs, Marcy 2006, XIIIe

43.1 : Oule O4 à lèvre rabattue sur l'extérieur et arrondie. Terre cuite grise. Diamètre 21 cm.

Comparaison : De groote 2008, Xe-XIIIe

Ext. 3.7 : Oule O5 à lèvre rabattue sur l'extérieur de section quadrangulaire. Terre cuite grise. Diamètre 17 cm.

Comparaison : De groote 2008, IXe-XIe

92.3 : Oule O6 à lèvre en bandeau saillant. Terre cuite grise. Diamètre 17 cm.

Comparaison : Barbe, Debs, Roy 1994, Fin XIIIe-début XIVe ; De groote 2008, L26A, XIIe-XIIIe ; Roy 1997a, XIIIe ; Barbe (et al.) 1997b, Fin Xe-XIe ; Debs, Marcy 2006, XIIIe

9.5 : Oule O7 à lèvre rabattue sur l'extérieur épaissie à son extrémité. Terre cuite grise. Diamètre 13 cm.

Comparaison : De groote 2008, L3B, Xe-XIIIe ; Roy 1997a, XIIIe ; Barbe (et al.) 1997b, Fin XIIe-XIIIe

Ext. 3.3 : Cruche CR1 à col droit avec légère saillance de section triangulaire, lèvre éversée et élargie à son extrémité. Terre cuite grise. Diamètre 12 cm.

Comparaison : Roy 1997a, premier quart XIIIe

92.1 : Pichet PI3 à col éversé et lèvre de section carrée saillante. Terre cuite grise. Diamètre 10 cm.

Ext. 3.4 : Cruche CR2 à lèvre en bandeau saillant. Terre cuite grise. Diamètre 18 cm.

Comparaison : De groote 2008, L71A, 1200-1300

83.7 : Terrine TR3 à lèvre rabattue sur l'extérieur de section quadrangulaire. Terre cuite grise. Diamètre indéterminé.

Comparaison : De groote 2008, L50, 1125-125 ; Verhaeghe 1987, 1250-1375 ; Vincent 2011, XIVe-début XVe

62.10 : Tèle T3 à lèvre en bandeau confondu. Terre cuite grise. Diamètre 30 cm.

Comparaison : Vincent 2011, XIVE-début XVe ; De groote 2008, 1300-1375 ; Pouriel 2002, Seconde moitié XIVE

62.6 : Tèle T4 à lèvre en bandeau avec une légère inflexion interne. Terre cuite grise. Diamètre 26 cm.

Comparaison : -Bonvarlet 1998, fin XIVE-début XVe ; Pouriel 2002, Seconde moitié XIVE ; Barbe (et al.) 1997a, 1450-1525 ; Vincent 2010b, Seconde moitié XVe

62.13 : Tèle T5 à lèvre en bandeau saillant. Terre cuite rouge. Diamètre 34 cm.

Comparaison : De groote 2008, L57b, 1300-1375

47.1 : Terrine TR1 à lèvre éversée et inflexion interne. Terre cuite grise. Diamètre 26 cm.

Comparaison : De groote 2008, L102, 1200-1300 ; Roy 1997a, Seconde moitié XVe

62.2 : Pichet à col droit avec une liaison col-lèvre marquée par une saillance externe de section triangulaire. Grès de Siegburg. Diamètre 7 cm.

Comparaison : De Groote 2008, 1450-1550 ; Beckmann 1975, milieu XVIe ; Vincent 2010c, Fin XVe-début XVIe

62.1 : Pichet PI2 à col droit et cannelé. Terre cuite rouge glaçurée sur engobe. Diamètre 6 cm.

Comparaison : De groote 2008, L130C, 1325-1400

83.8 : Pot à provision PAP2 à col droit et lèvre élargie. Terre cuite grise. Diamètre 18 cm.

Comparaison : Routier 1997, Seconde moitié XIVE-Seconde moitié XVe ; Barbe (et al.) 1997a, Fin XVe-début XVIe ; Vincent 2011, XIVE-début XVe

Ext. 3.1 : Marmite M1 à lèvre éversée et confondue. Terre cuite rosée glaçurée. Diamètre 19 cm.

Comparaison : Blieck 1996, XIVE ; De groote 2008, L121A, 1325-1475 ; Verhaeghe 1987, Fin XIVE ; Barbe, Debs, Roy 1994, Fin XIVE-début XVe ; Vincent 2011, XIVE-début XVe

83.3 : Pot à anse PA1 à lèvre en bandeau. Terre cuite rouge glaçurée sur engobe. Diamètre indéterminé.

Comparaison : Blieck, Vadet 1986, milieu XVIe ; Vincent (en cours), milieu XVIe

89.1 : Bassin B1 à lèvre rabattue sur l'extérieur avec une légère concavité en partie supérieure. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre indéterminé.

Comparaison : Vincent 2010c, Fin XVe-début XVIe

154.4 : Tèle T6 à lèvre en bandeau et arrondie sur l'intérieur. Terre cuite rouge. Diamètre 39 cm.

Comparaison : Roy 1997a, milieu XVIIe

63.1 : Ecuelle E2 à lèvre à double inflexion. Terre cuite rouge glaçurée sur engobe. Diamètre indéterminé.

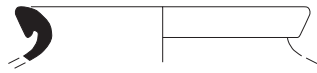
Carolingien



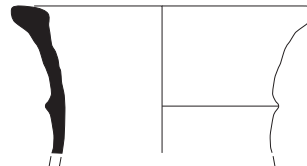
96.1 - pot globulaire - TCGchamottée

CARVIN (62)	Inrap ⁺ 2011
Rue du Vieux Château	
Planche céramique médiévale (échelle 1/3)	
Dessin et infographie : V. Vincent	

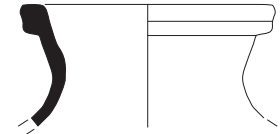
XIIIème siècle



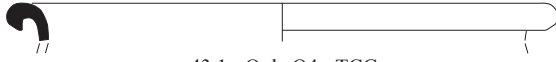
88.1 - Oule O3 - TCG



ext. 3.3 - Cruche CR1 - TCG



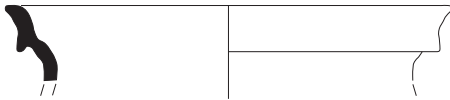
92.1 - Pichet PI3 - TCG



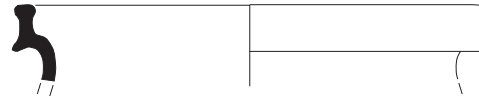
43.1 - Oule O4 - TCG



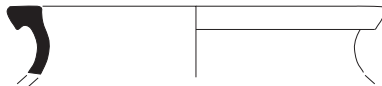
ext 3.7 - Oule O5 - TCG



92.3 - Oule O6 - TCG



ext 3.4 - Cruche CR2 - TCG

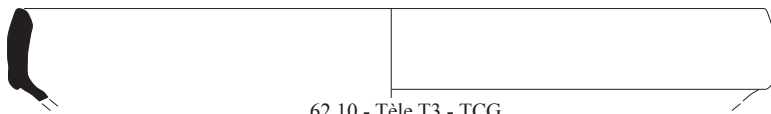


9.5 - Oule O7 - TCG



83.7 - Terrine TR3 - TCG

Fin XIVème-début XVème siècle



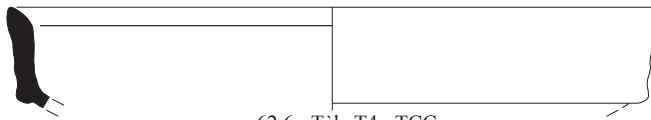
62.10 - Tèle T3 - TCG



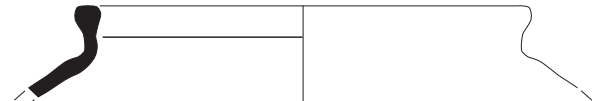
62.2 - Pichet PI G1 - Grès



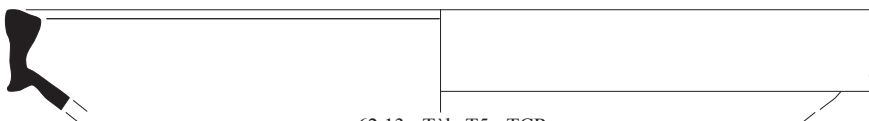
62.1 - Pichet PI2 - TCR-gl/eng



62.6 - Tèle T4 - TCG



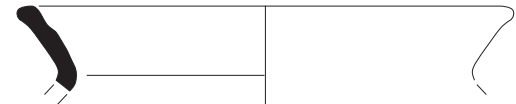
83.8 - Pot à provision PAP2 - TCG



62.13 - Tèle T5 - TCR



47.1 - Terrine TR1 - TCG



ext 3.1 - Marmite M1 - TCRosé-gl

Première moitié XVIème siècle



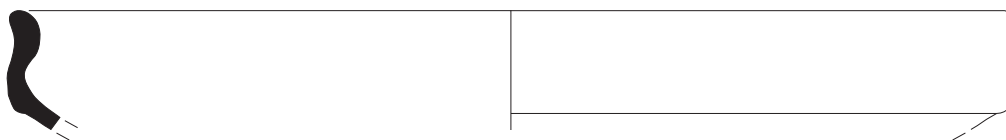
83.3 - Pot à anse PA1 - TCR-gl/eng



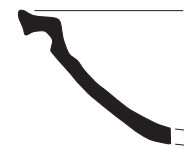
89.1 - Bassin B1 - TCR-gl



XVIIème siècle



154.4 - Tèle T6 - TCR



63.1 - Ecuelle E2 - TCR-gl/corne

5. CONCLUSION

Le diagnostic de Carvin, rue du Vieux Château, a révélé des vestiges de natures très diverses et de chronologies différentes :

-Des traces du Néolithique ont d'abord pu être enregistrées. Rien de structuré mais pas moins de six pièces lithiques présentant des retouches et un outil (tranchée sur éclat) ont été trouvées dans des structures postérieures en position résiduelle. Ceux-ci se concentrent tous dans la partie Nord-Est de la parcelle. La proximité d'un site néolithique peut donc être envisagée.

-Une occupation gallo-romaine est clairement avérée même s'il est encore délicat d'en préciser la nature. Le site est en partie stratifié. Le niveau d'apparition des structures est donc différentiel et varie entre 0,30 m et 1,20 m. Cette occupation se compose de structures en creux comme des fosses et fossés mais aussi d'éléments bâtis avec la découverte d'une épaisse fondation en craie damée d'un mur orienté Nord-Sud.

-Une unique fosse du Haut Moyen Âge peut aussi être signalée. Celle-ci est apparue dans le sondage 3 à 1,04 m de profondeur.

-Un phénomène est particulièrement notable à la période médiévale : il y a eu un écrêtage du site gallo-romain afin d'ériger la motte féodale. On remarque ainsi, dans les quelques sondages effectués à la pelle mécanique, une véritable troncature des niveaux romains.

-Le XIII^{ème} siècle est illustrée par une abondance des structures. Un large fossé traversant la parcelle du Nord-Ouest au Sud-Est vient délimiter l'emprise de la motte, qui se compose de niveaux de sol et trous de poteau, reflétant la présence de bâtiment en bois, torchis et sols en terre battue. D'après les sources historiques, il s'agit de la basse-cour de l'ensemble castral. L'extérieur de la motte est marqué par des structures en creux comme des fosses et fossés, ayant livré les plus gros ensembles céramiques. Les vestiges apparaissent de 0,20 m à 0,62 m.

De tels ensembles ont encore été très peu fouillés dans le Nord de la France. On peut citer le travail d'inventaire de Service archéologique de Douai, sur tout l'Ostrevent médiéval même si le reste de la région est encore pauvre sur le sujet. La fouille de trois d'entre elles (Hordain, Ecaillon et Estrées) a prouvé le caractère extrêmement variable de ce type de site et leur importance dans la genèse de nos villages actuels.

-Enfin, il convient de signaler également trois structures de l'époque moderne et plus précisément du XVII^{ème} siècle. Celles-ci se constituent de fosses et d'un fossé à mettre peut-être en lien avec la destruction du château.

ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES TRANCHÉES

N°	parcelle	orientation	Longueur (en m)	largeur (en m)	surface en m2	profondeur max
TR.1	ZL 455/458	S-W/N-E	53,3	2	111,63	0,70 m
TR.2	ZL 455	N-W/S-E	58	2	120,72	1 m
TR.3	ZL 183	S-W/N-E	7,2	2	15,85	0,80 m
TR.4	ZL 455	S-W/N-E	45,9	2	93,93	1,10 m
TR.5	ZL 456	S-W/N-E	43,5	2	86,48	0,60 m
TR.6	ZL 457	S-W/N-E	33,7	2	70,71	1,10 m
TR.7	ZL 458	S-W/N-E	31,3	2	65,15	1,10 m
TR.8	ZL 459	S-W/N-E	34,7	2	72,46	1 m

ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES EXTENSIONS

N°	tranchée	Longueur (en m)	largeur (en m)	surface en m2
Ext.1	TR.1	7,3	2,1	15,3
Ext.2	TR.5/6	4,3	5	12,68
Ext.3	TR.1	6,35	2,4	16,92

ANNEXE 3 : INVENTAIRE DES SONDAGES

N°	Tranchée	Longueur (en m)	largeur (en m)	surface en m2	profondeur max
SD.1	TR.7	4,46	2	8,92	3,50 m
SD.2	TR.1	6,25	2	13,53	1,55 m
SD.3	TR.4	5,6	4	23,01	1,70 m
SD.4	TR.2	6,8	2	15,09	1,40 m
SD.5	TR.8	10,25	4	28,55	2,40 m
SD.6 = SP2	TR.1	5,6	2	13,53	2 m
SD.7	TR.1	6,8	2	13,6	1,30 m

ANNEXE 4 : INVENTAIRE DES COUPES

N° coupe	Format	Support	échelle	Sujet
A	A3	millimétré	1/20e	Coupe Est du sondage dans le fossé parcellaire de la tranchée 6
B	A3	millimétré	1/20e	Coupe Est de la tranchée 5
C	A3	millimétré	1/20e	Coupe Nord du SD.2
D	A3	millimétré	1/20e	Coupe Sud de la tranchée 6 (4 feuilles)
E	A3	millimétré	1/20e	Coupe Nord du SD.3
F	A3	millimétré	1/20e	Coupe Sud du SD.3
G	A3	millimétré	1/20e	Coupe Ouest du SD.4
H	A3	millimétré	1/20e	Coupe Sud du SD.2
I	A3	millimétré	1/20e	Coupe Ouest du SD.2
J	A3	millimétré	1/20e	Coupe Ouest du SD.5
K	A4	millimétré	1/20e	Coupe Nord du SD. 7
L	A3	millimétré	1/20e	Coupe NE/SW de la tranchée 8 (2 feuilles)
M	A4	millimétré	1/20e	Coupe et plan Fosses 93 et 94
N	A4	millimétré	1/20e	Coupe et plan Fosses 92 et 17
O	A4	millimétré	1/20e	Coupe et plan TP 39 et 41

ANNEXE 5 : INVENTAIRE DES PLANS

N° plan	Format	Support	Echelle	Sujet
1	A4	millimétré	1/100e	Plan de la tranchée 1
2	A4	millimétré	1/100e	Plan de la tranchée 2
3	A4	millimétré	1/100e	Plan de la tranchée 4
4	A4	millimétré	1/100e	Plan de la tranchée 5
5	A3	millimétré	1/20e	Plan de la tranchée 6 (4 feuilles)
6	A3	millimétré	1/20e	Plan détail de la zone rubéfiée Tr.6 et 7
7	A3	millimétré	1/50e	Plan détail des niveaux de sols du bâtiment A - Tr.5 et 6
8	A3	millimétré	1/200e	Plan de la tranchée 8
9	A3	millimétré	1/50e	Plan de la tranchée 7

ANNEXE 6 : INVENTAIRE DES US

ANNEXE 6 : INVENTAIRE DES US

N°	TR.	sur	sous	description	dimension	Coupe/Plan	mobilier	datation
1	1	T.N	décap.	Fosse à comblement limoneux brun foncé riche en fragments de craie et grès.	2 x 2,10 m	Pl.1	-	-
2	1	123	125	Limon compact hétérogène gris clair avec phosphates, nombreux fragments de craie, rare TCA: remblais	7 x 1,90 m É=0,56m	Cp. I/H/J-Pl.1	céramique, TCA et faune	gallo-romain
3	1	4	décap.	Remblai de limon gris-brun avec fragments de craie et de tuiles	1,50 x 0,50 m	Pl.1	-	-
4	1	T.N	3	Limon gris avec nombreux phosphates et particules de craie	1 x 1,50 m	Pl.1	-	-
5	1	3	décap.	Limon gris-bleu avec craie et phosphates et particules de végétaux décomposés.	4,80 x 1,50 m	Pl.1	métal et TCA	-
6	1	121	décap.	Fossé à comblement limoneux brun homogène	3 x 2	Pl.1	-	-
7	1	121	décap.	Fossé à comblement limoneux brun homogène	1,40 x 2	Pl.1	-	-
8	1	121	décap.	Fossé? Limon brun-gris avec phosphate	1,20 x 2	Pl.1	céramique et TCA	gallo-romain
9	1	92/93/94	décap.	Limon gris foncé et fragments de craie, faune et charbons de bois	5,30 x 2	Pl.1	céramique, métal, TCA et faune	XIIIe
10	1	121	décap.	Limon gris, remblai?	1,60 x 2	Pl.1	céramique et faune	gallo-romain
11	1	12	décap.	Limon gris-bleu verdâtre hydromorphe=équivalent 121	4,20 x 2	Pl.1	céramique et TCA	XVIIIe-XIXe-XXe
12	1	T.N	13-nov	Limon gris hétérogène:fossé?	1,10 x 2,50	Pl.1	céramique et TCA	gallo-romain
13	1	12	décap.	Limon gris-bleu homogène et hydromorphe=équivalent à 121	8,40 x 2	Pl.1	céramique, métal, lithique et faune	gallo-romain
14	2	T.N	décap.	Limon gris-brun très meuble	8 x 2,40	Pl.2	céramique, métal, TCA, lithique et faune	médiéval
15	2	T.N	décap.	Limon gris hydromorphe type colluvions	16,20 x 2	Pl.2	céramique, TCA et lithique	gallo-romain
16	2	T.N	décap.	Limon brun hétérogène avec quelques particules de craie	3 x 2	Pl.2	-	-
17	2	T.N	décap.	Limon argileux gris avec de rare charbon et nodules de craie millimétriques	0,62 x 0,90 É=0,10	Pl.2/Cp.N	céramique	gallo-romain
18	2	T.N	décap.	Remblais contemporains liés aux constructions adjacentes	3,60 x 2	Pl.2	céramique et TCA	XVIIIe-XIXe-XXe
19	4	31	décap.	Remblai du fossé composé d'un limon gris-bleu hydromorphe avec manganèse et phosphate	1,40 x 2	Pl.3	-	-
20	4	31	décap.	Remblai du fossé composé d'un limon brun hétérogène avec des fragments de tuiles, du charbons et du calcaire.	3,30 x 2	Pl.3	-	-

N°	TR.	sur	sous	description	dimension	Coupe/Plan	mobilier	datation
21	4	-	décap.	fosse de limon brun-ocre avec remplissage très dense de nodules de torchis brûlé et des charbons de bois	1,60 x 1	Pl.3	-	-
22	4	21	23	Limon brun-ocre avec fragments de craie, brique et charbons		Pl.3	-	-
23	4	22/24	décap.	Briques et craie très fragmentaires: fondation?	1,70 x 0,70	Pl.3	-	-
24	4	-	23	Limon brun hétérogène avec craie et tuiles	3,50 x 1,60	Pl.3	céramique	-
25	4	-	décap.	Fosse de torchis rubéfié	0,7 x 0,30	Pl.3	-	-
26	4	-	décap.	Fosse de torchis rubéfié	1 x 0,20	Pl.3	-	-
27	4	-	28	Limon gris bleuté hydromorphe	1,80 x 1,40	Pl.3	-	-
28	4	27	décap.	Terre noire concentrée	1,60 x 3,80	Pl.3	céramique	XVIIe
29	5	-	-	Remblai de fossé: limon brun hétérogène avec inclusion de charbon et tuile	5,30 x 2	Pl.4	lithique	-
30	5	-	31	Remblai de fossé: limon gris-clair avec nombreux fragments de craie de différentes tailles, charbons et briques= équivalent à 32	4,80 x 2	Pl.4	céramique, métal et TCA	ind.
31	5	30/32	décap.	Remblai de fossé : limon brun foncé hétérogène avec nombreux fragments de tuiles	14,60 x 2	Pl.4	céramique, métal, TCA et lithique	Fin XIVe-début XVe
32	5	-	31	Remblai de fossé: limon gris très concentré en charbons et phosphates=équivalent à 30	1 x 2	Pl.4	-	-
33	5	-	81	Limon argileux très compact gris clair/moyen verdâtre avec nombreux phosphates et quelques charbons =équivalent à 47	2 x 2	Pl.4	-	-
34	5	x	x	numéro annulé	x	Pl.4	-	-
35	5	x	x	numéro annulé	x	Pl.4	-	-
36	6	37	39	Niveau d'incendie? Couche charbonneuse limoneuse grise foncée peu compact avec de rares boulettes de torchis	4,30 x 2	Pl.5/Cp.B/D	céramique, TCA et faune	médiéval
37	6	47	37	Niveau de craie damée	6 x 1	Pl.5/Cp.D	-	-
38	6	36	décap.	Trou de poteau? Comblement limoneux meuble	0,28 x 0,16	Pl.5	-	-
39	6	36	décap.	Limon noir hétérogène : boulettes de limon jaune et craie (petits blocs et graviers)	0,54 x 0,46 É=0,30	Cp.O	céramique et faune	médiéval
40	6	x	x	numéro annulé	x	Pl.5	-	-
41	6	43	décap.	Limon argileux gris avec charbons	0,48 x 0,44 É=0,28	Cp.O	céramique, TCA et faune	XIIIe
42	6	37	43	Limon jaune à tâches grises	1 x 0,54	Pl.5/Cp.D	-	-
43	6	37	36	Niveau de sol? Limon hétérogène jaune-gris compact	1,40 x 2	Pl.5	céramique	XIIIe

N°	TR.	sur	sous	description	dimension	Coupe/Plan	mobilier	datation
44	6	-	42	Limon gris verdâtre = équivalent à 45	0,90 x 0,20	Pl.5	-	-
45	6	47	décap.	Fossé parcellaire à comblement hétérogène	0,95 x 2	Pl.5	-	-
46	6	47	48	Limon gris plastique compact avec nombreux charbons=équivalent à 47	É=0,64	Pl.5/Cp.A	céramique	XIIIe
47	6	46	55	Limon gris hétérogène avec inclusions de charbons = équivalent à 46	2,80 x 2	Pl.5/Cp.D	céramique	XIIIe
48	6	T.N	127	Limon ocre orange avec phosphate	É=0,20	Pl.5/Cp.D	-	-
49	6	47	50	Limon gris clair avec inclusions de phosphate, compact avec déchets de tuiles	0,95 x 1,60	Pl.5	-	-
50	6	49	décap.	niveau de sol? Concentration de rubéfaction avec cendre, très compact	5,20 x 2,30	Pl.5/Cp.D	-	médiéval
51	6	53	décap.	trou de poteau à comblement limoneux brun foncé à poches de limon gris	0,14 x 0,11	Pl.5	-	-
52	6	53	décap.	Fosse à comblement de limon gris-bleu avec concentration de charbons et de nodules de craie	0,41 x 0,43	Pl.5	-	-
53	6	-	52/54/51	Limon brun hétérogène avec inclusions de charbons = équivalent à 47	5,60 x 2	Pl.5/Cp.D	-	-
54	6	140	138	Poches contenant des nodules de craie et de tuiles	3 x 0,50	Pl.5/Cp.D	-	-
55	6	47	décap.	Trou de poteau quadrangulaire à comblement limoneux gris	0,16 x 0,10	Pl.5	-	-
56	6	-	58	Remblai de démolition avec fragments de schistes, de blocs de calcaire, briques, tuiles et tessons	1,20 x 2	Pl.5/Cp.D	-	-
57	6	x	x	numéro annulé	x	Pl.5	-	-
58	6	56	59	Limon gris clair-noir avec nombreux fragments de tuiles, briques et céramiques	0,50 x 2	Pl.5	-	-
59	6	58	60	Texture et inclusions identiques à 58 mais avec une couleur plus foncée	0,80 x 2	Pl.5/Cp.D	-	-
60	6	59	61	Limon brun-ocre	0,60 x 2	Pl.5/Cp.D	-	-
61	6	60	62	Comblement du fossé: limon peu compact brun foncé avec nombreux fragments de matériaux divers	1,30 x 2	Pl.5/Cp.D	-	-
62	6	61	63	Comblement du fossé: limon peu compact brun foncé	1,40 x 1,70	Pl.5	céramique, TCA, lithique et faune	Fin XIVe-début XVe
63	6	62	décap.	Fosse quadrangulaire comblé par du limon brun foncé avec concentration de craie.		Pl.5	céramique, verre, TCA et faune	XVIIe

N°	TR.	sur	sous	description	dimension	Coupe/Plan	mobilier	datation
64	Ext.2	66	décap.	Limon très compact hétérogène à dominante jaune et multiples poches grises avec quelques boulettes de torchis centimétriques et des fragments de craie décimétriques = équivalent à 70	2,25 x 3	Pl.7/Cp.B/D	-	-
65	Ext.2	36	64/66	Limon très compact homogène gris moyen avec quelques fragments de craie et de charbons millimétriques	0,90 x 2,55	Pl.7	-	-
66	Ext.2	70	64	limon compact un peu sableux gris clair avec des poches plus foncées et des boulettes de torchis	0,65 x 1	Pl.7/Cp.B	-	-
67	Ext.2	-	36	Limon argileux très compact homogène jaune très induré = niveau de sol?	1,85 x 1	Pl.7	-	-
68	Ext.2	67	décap.	Trou de poteau circulaire	d=0,20	Pl.7	-	-
69	Ext.2	68	décap.	Comblement de TP : limon homogène gris foncé	-	Pl.7	-	-
70	Ext.2	36/71	66	Limon compact hétérogène jaune à poches grises avec boulettes de torchis parfois brûlées et de rare fragment de craie centimétrique= couche de démolition= équivalent à 64	2 x 4,20	Pl.7/Cp.B	céramique	médiéval
71	Ext.2	72	70	Limon très compact hétérogène gris moyen en dominante avec nombreuses poches jaunes, fragments de torchis brûlés et quelques zones charbonneuses = couche de démolition=équivalent de 70	0,50 x 3,50	Pl.7/Cp.B	-	-
72	Ext.2	74/73	71	Limon argileux très compact gris foncé avec nombreuses inclusions de craie centimétrique et quelques poches plus jaunes	1,40 x 3,50	Pl.7/Cp.B	-	-
73	Ext.2	76	72	Limon gras homogène compact gris foncé/noir très charbonneux=couche d'incendie=équivalent à 36?	0,25 x 3,40	Pl.7/Cp.B	-	-
74	Ext.2	75	72	Limon gras homogène peu compact gris foncé sans inclusion	0,15 x 0,35	Pl.7/Cp.B	-	-
75	Ext.2	73	74	Limon argileux peu compact hétérogène gris en dominante à poches jaunes	0,10 x 0,55	Pl.7/Cp.B	-	-
76	Ext.2	80/78	73	Limon jaune très compact homogène = niveau de sol? = équivalent de 67	0,50 x 3,50	Pl.7	-	-
77	Ext.2	78	80	Limon identique à 76 mais avec des teintes plus grises et plus verdâtres type phosphate= préparation de sol ou sol en terre battue	0,60 x 1,05	Pl.7/Cp.B	-	-

N°	TR.	sur	sous	description	dimension	Coupe/Plan	mobilier	datation
78	Ext.2	79	76	Limon très compact homogène gris moyen mêlé à des poches jaunes à teintes très verdâtres = préparation de sol? Ou sol en terre battue?	2,30 x 3,50	Pl.7/Cp.B	-	-
79	Ext.2	81	78	Niveau argileux très gras gris foncé homogène très charbonneux	0,40 x 2	Pl.7/Cp.B	-	-
80	Ext.2	77	76	Limon très charbonneux peu compact noir très foncé : résidu de 73	0,30 x 0,50	Pl.7/Cp.B	céramique, TCA et lithique	XIIIe
81	Ext.2	33	79	Niveau de décomposition de végétaux	0,10 x 0,70	Pl.7/Cp.B	-	-
82	7	-	50	Limon argileux très compact gris foncé homogène avec nombreuses inclusions de craie centimétriques et quelques charbons millimétriques	1,50 x 2	Pl.9	céramique, métal, TCA et faune	médiéval
83	7	82	84	Comblement fossé: Limon gras argileux compact brun foncé/gris avec nombreux inclusions calcaire décimétriques; en bordure sud des gros blocs de grès, des tuiles et beaucoup de céramiques	L=22 m minimum	Pl.9	céramique, métal, TCA, lithique et faune	Fin XIVe-début XVe
84	7	83	T.V	Limon argileux très compact jaune parfois gris clair avec nombreuses inclusions de calcaire et de rare TCA centimétriques	É=0,08m	Pl.9 (log)	-	-
85	8	T.N	86	Limon gris moyen avec traces d'oxydation supérieurs (=étêtage médiéval) très homogène avec rare mobilier	7 x 2	Pl.8/Cp.L	céramique, lithique et faune	gallo-romain
86	8	85/87	décap.	Limon gris avec squelette de bovidés en connexion	3 x 3	Pl.8/Cp.L	céramique, métal, lithique et faune	-
87	8	T.N	86/143	Limon gris-brun hétérogène	4 x 2	Pl.8/Cp.L	céramique, TCA et lithique	médiéval
88	8	T.N	143	Limon gris-bleu	2 x 2	Pl.8/Cp.L	céramique	XIIIe
89	8	T.N	156	Comblement fossé avec nombreux matériels de destruction:tuiles et briques	14 x 2	Pl.8	-	ind.
90	8	-	89	Limon gris clair avec nombreux phosphates	2,20 x 2	Pl.8/Cp.L	TCA	gallo-romain
91	8	90	153	Limon gris hydromorphe avec nombreux fragments de tuiles	7 x 8	Pl.8/Cp.L	céramique, TCA et lithique	gallo-romain
92	1	T.N	9	Limon argileux gris, phosphates, nodules de craie et céramiques	1,04 x 1,64 É=0,10	Cp.N	céramique, métal, lithique et faune	XIIIe
93	1	T.N	9	Limon sableux gris	0,62 x 0,84 É=0,14	Cp. M	céramique et TCA	XIIIe

N°	TR.	sur	sous	description	dimension	Coupe/Plan	mobilier	datation
94	1	T.N	9	Creusement fosse oblongue	2,22 x 1,30 É=0,16	Cp. M	céramique, métal et faune	XIIIe
95	SD.2	T.N	127	Creusement fosse circulaire		Cp.I	-	-
96	SD.3	T.N	113	Creusement fosse	l=1,10 É=0,64	Cp.F	-	-
97	SD.3	98	29	Remblai limon argileux brun/verdâtre avec inclusions de craie centimétriques	É=0,34m	Cp.F	-	-
98	SD.3	99	97	Chape de craie = niveau de sol? équivalent à 37?	É=0,16m	Cp.F	-	-
99	SD.3	101	100/98	Remblai limon argileux brun/verdâtre compact avec de rares inclusions de craie : équivalent strati de 47 et 27?	É=0,30m	Cp.F	-	XIIIe
100	SD.3	99	29	Remblai ponctuel (?) plus chargé en charbons de bois que 99	É=0,18m	Cp.F	-	-
101	SD.3	102	99	Séquence d'occupation? Niveau charbonneux avec poches de cendre et poches de terre cuites. Avec en partie Est, un lit de limon argileux jaune-orangé hétérogène, sol?	É=0,16m	Cp.F	-	-
102	SD.3	103/105	101	remblai d'aspect proche de 99, inclusions plus nombreuses et centimétriques: craie et terre cuite	É=0,26m	Cp.F	céramique et TCA	-
103	SD.3	104	102	Remblai de comblement: matrice argileuse jeune mouchetée de gris avec craie	É=0,26m	Cp.F	-	carolingien
104	SD.3	112	103	Comblement de 96: matrice argileuse grise, inclusions de charbons et craie	É=0,24m	Cp.F	-	-
105	SD.3	T.N	102	Remblai de comblement d'une fosse? matrice proche du TN mais plus brune avec inclusions de terres cuites millimétriques	É=0,20m	Cp.F	-	-
106	SD.3	T.N	102	Limon gris clair hydromorphe avec quelques traces de phosphates	É=0,22m	Cp.E	céramique	IIème
107	SD.3	102	99	Limon ocre mélangé à du limon argileux brun foncé avec nombreux fragments de craie et tuile, équivalent à 101?	É=0,44m	Cp.E	-	-
108	x	x	x	numéro annulé	x	x	-	-
109	x	x	x	numéro annulé	x	x	-	-
110	SD.3	111	102	Limon argileux brun foncé à poches de limon jaune avec quelques inclusions de craie et de tuiles	É=0,40m	Cp.E	céramique	gallo-romain
111	SD.3	102	110	Creusement fosse	l=0,90 É=0,80m	Cp.E	-	-
112	SD.3	113	104	Argile plastique compact gris/beige homogène	É=0,06m	Cp.F	céramique et TCA	-
113	SD.3	96	112	Limon argileux collant homogène gris clair	É=0,06m	Cp.F	-	-

N°	TR.	sur	sous	description	dimension	Coupe/Plan	mobilier	datation
114	1	115	décap.	Limon sableux brun-gris avec inclusions de nodules de craie	É=0,08m	Cp.M	-	-
115	1	116	114	Charbons, cendres et poches verdâtres	É=0,06m	Cp.M	-	-
116	1	94	115	Limon sableux gris et charbon fin	É=0,06m	Cp.M	-	-
117	SD.2	T.N	118	Tranchée de fondation du mur 3 composé de limon brun-gris plastique homogène et compact	É=0,10m	Cp.H/C	-	-
118	SD.2	120/124	121	Fondation en craie	É=0,16m	Cp.I/H/C	céramique et TCA	gallo-romain
119	SD.2	T.N	120	Limon gris foncé homogène, niveau de sol?	É=0,16m	Cp.C	-	-
120	SD.2	119	118	Limon gris plastique hydromorphe homogène, lessivé.	É=0,12m	Cp.C	céramique	gallo-romain
121	SD.2	118/120	122	Limon gris-vert hydromorphe avec inclusions de phosphates	É=0,19m	Cp.I/H/C	céramique	-
122	SD.2	121	123	Couche humifère avec dégradation de végétaux	É=0,07m	Cp.I/H/C	-	-
123	SD.2	122	2	Niveau de remblais bêche hétérogène compact de limon gris-vert avec quelques poches de craie et des poches de couche humifère	É=0,20m	Cp.H/C	-	-
124	SD.2	96	118	Comblement d'une fosse circulaire composé d'un limon gris plastique hydromorphe homogène, lessivé.	É=0,20m	Cp.I	céramique, TCA et lithique	-
125	SD.2	126/2	T.V	Couche hétérogène à boulettes composées de limon gris lié à du limon argileux brun foncé avec quelques fragments de craie centimétriques	É=0,41m	Cp.I/H	-	-
126	SD.2	122	125	Limon gris plastique avec déchets de démolition et phosphates	É=0,31m	Cp.I	céramique	gallo-romain
127	6	48	46	Limon gris clair mélangé à du limon gris foncé avec traces de litage : accumulation d'un sédiment très foncé en bas de la couche: niveau de sol?	É=0,20m	Cp.A	-	-
128	6	64	T.V	Limon brun ocre	É=0,18m	Cp.D	-	-
129	6	130	T.V	Concentration de nombreux fragments de craie, brique, grès et céramique	É=0,25m	Cp.D	-	-
130	6	131	129	Limon ocre mélangé à du limon brun foncé, pauvre en matériel	É=0,50m	Cp.D	-	-
131	6	132	130	Limon brun foncé hétérogène contenant nombreux fragments de destruction (craie, tuiles, brique et céramique)	É=0,30m	Cp.D	-	-
132	6	133	131	Limon ocre provenant d'un glissement de terre, effondrement de paroi	É=0,10m	Cp.D	-	-

N°	TR.	sur	sous	description	dimension	Coupe/Plan	mobilier	datation
133	6	134	132	Limon brun foncé avec grès et fragment de craie	É=0,20m	Cp.D	-	-
134	6	45	133	Limon gris moyen avec inclusions de craie	É=0,20m	Cp.D	-	-
135	6	50/136	T.V	Limon brun foncé hétérogène avec rare particule de craie	É=0,10m	Cp.D	-	-
136	6	137	135	Limon brun foncé hétérogène avec fragments de craie et de tuiles	É=0,30m	Cp.D	-	-
137	6	138	136	Concentration importante de craie provenant probablement d'une destruction : gros blocs de craie, grès, briques et tuiles fragmentées	É=0,40m	Cp.D	-	-
138	6	54	137	Limon brun foncé hétérogène	É=0,20m	Cp.D	-	-
139	6	140	T.V	Limon brun foncé de remblais supérieurs du fossé, relativement meuble avec particules de craie et de briques (très fragmentaires)	É=0,50m	Cp.D	-	-
140	6	142	139	Limon brun gris foncé avec rare craie et briques pillées	É=0,50m	Cp.D	-	-
141	6	61	142	limon meuble mêlé à des matériaux de démolition abondant (craie, tuiles, briques, céramiques et grès)	É=0,40m	Cp.D	-	-
142	6	141	140	Remblais de fossé avec moins de matériel	É=0,50m	Cp.D	-	-
143	8	88/87	décap.	Fosse comblé de limon et d'un squelette de bovidé en connexion	1,10 x 2	Pl.8	-	-
144	8	145	T.V	Limon argileux compact homogène gris moyen à poches grises claires avec nombreux fragments de craie millimétriques	É=0,30m	Cp.L	-	-
145	8	146	144	Limon argileux gris/brun foncé homogène compact et gras avec nombreuses faunes type bovidés et quelques poches grises claires	É=0,40m	Cp.L	-	-
146	8	86	145	Limon argileux homogène compact brun foncé	É=0,16m	Cp.L	-	-
147	8	148	86	Limon argileux compact homogène brun foncé-gris avec quelques inclusions de craie millimétriques et de rare inclusion de TCA oranges centimétriques	É=0,54m	Cp.L	-	-
148	8	149	147	Limon argileux gras homogène compact gris foncé avec nombreux litages plus clairs et d'autres plus foncés	É=0,30m	Cp.L	-	-
149	8	87	148	Limon hydromorphe gris clair type lessivage du terrain naturel	É=0,10m	Cp.L	-	-
150	8	88	151	limon gris bleu hydromorphe avec fragments de tuiles	É=0,24m	Cp.L	-	-
151	8	150/153	152	Limon gris-bleu hydromorphe avec traces de lessivage	É=0,42m	Cp.L	-	-
152	8	151	T.V	Remblais post-médiéval, nivellement du terrain	É=0,18m	Cp.L	-	-

N°	TR.	sur	sous	description	dimension	Coupe/Plan	mobilier	datation
153	8	91	151	limon gris bleu hydromorphe avec fragments de tuiles	É=0,32m	Cp.L	-	-
154	SD.5	155	T.V	Remblais hétérogènes non compact composés de limon argileux brun foncé avec déchets variés (craie, brique, tuiles, schistes)	É=0,76m	Cp.J	céramique, métal, TCA, lithique et faune	Première moitié XVIIe
155	SD.5	156	154	Limon argileux ocre-vert homogène très compact	É=0,35m	Cp.J	-	-
156	SD.5	89	155	Argile très compacte et plastique comportant de nombreux fragments de tuiles et de briques, d'un module supérieur à 10 cm. en partie sud, trace d'un pendage inverse avec limon argileux brun foncé avec nombreux matériaux de destruction (craie, brique, tuiles, schistes)	É=0,60m	Cp.J	céramique et verre	Première moitié XVIIe
157	SD.5	158	T.V	Argile humifère	É=0,28m	Cp.J	-	-
158	SD.5	159	157	Limon gris clair sableux hydromorphe	É=0,12m	Cp.J	céramique	-
159	SD.5	160	158	Limon argileux gris foncé hétérogène avec nombreux déchets de tuiles et céramiques	É=0,30m	Cp.J	céramique	Ier-IIIème
160	SD.5	-	159	Limon sableux gris-vert avec nombreux phosphates; nombreuses tuiles (tegula et imbrex)	É=0,16m	Cp.J	-	-
161	SD.4	162	T.V	Limon homogène peu compact, un peu gras brun foncé avec quelques fragments de briques	É=0,52m	Cp.E	-	-
162	SD.4	163	161	Argile plastique très compacte homogène gris moyen	É=0,54m	Cp.E	TCA	-
163	SD.4	14	162	Limon gris clair homogène assez hydromorphe, type lessivage de paroi	É=0,18m	Cp.E	-	-
164	SD.4	165	T.V	Limon argileux gris-brun hétérogène	É=0,22m	Cp.E	-	-
165	SD.4	169	164	Limon sableux gris-bleu-clair très hydromorphe	É=0,28m	Cp.E	-	-
166	SD.4	167	169	Limon sableux gris-bleu lessivé et hydromorphe	É=0,28m	Cp.E	-	-
167	SD.4	168	166	Comblement argileux très charbonneux avec quelques traces de rubéfaction.	É=0,16m	Cp.E	céramique et TCA	gallo-romain
168	SD.4	-	167	Limon sableux gris-bleu avec inclusions de phosphates, très compact.	É=0,44m	Cp.E	-	-
169	SD.4	166	165	Limon gris homogène	É=0,12m	Cp.E	-	-
170	6 et 7	53	décap.	Trou de poteau quadrangulaire à comblement limoneux gris	0,32 x 0,20	Pl.6	-	-
171	6 et 7	82	50?	Trou de poteau carré à comblement limoneux noir	0,32	Pl.6	-	-
172	6 et 7	50	décap.	Trou de poteau carré à comblement limoneux gris	0,24 x 0,30	Pl.6	-	-
173	SD.7	174	T.V	Limon argileux jaune, rares inclusions de craie	É=0,32m	Cp.K	-	-
174	SD.7	175	173	Limon argileux gris-vert phosphates	É=0,32m	Cp.K	-	-

N°	TR.	sur	sous	description	dimension	Coupe/Plan	mobilier	datation
175	SD.7	176	174	Sol? Horizon sombre brun noir	É=0,04m	Cp.K	-	-
176	SD.7	177	175	Remblai, limon sableux bleu gris, nodules de petits blocs de craie (rare), tegula (souvent à plat), rares traces de nodules de tegula	É=0,40m	Cp.K	-	-
177	SD.7	T.N	176	Terrain naturel lessivé? Limon jaune à blanc-gris avec traces d'oxydation ferrugineuse	É=0,30m	Cp.K	-	-

ANNEXE 7 : INVENTAIRE DU MOBILIER

ANNEXE 7 : INVENTAIRE DU MOBILIER

TR.	US	Céramique gallo-romaine	Céramique méd./mod.	Métal	Verre	TCA	lithique	Faune
1	2	-	-	-	-	1	-	-
1	5	-	-	1 bouchon à vis en alliage cuivreux	-	1	-	-
1	8	2	-	-	-	1	-	-
1	9	-	62	1 fragment de couteau	-	1	-	9
1	10	3	-	-	-	-	-	34
1	11	4	2	-	-	1	-	-
1	12	3	-	-	-	2	-	-
1	13	2	-	1 anneau en bronze	-	-	2 silex taillés et 1 fragment de grès	1
1	14	-	3	1 objet métallique en fer	-	14	1 fragment de grès	3
1	92	-	57	1 clou en fer	-	-	1	6 + 2 fragments d'os brûlés
1	93	-	2	-	-	2	-	-
1	94	-	17	7 dont une plaque de bronze et un fragment de couteau	-	-	-	4
1	121	-	1	-	-	-	-	-
2	décap.	-	-	-	-	15	2 grès	1
2	14	-	2	-	-	5	1 grès et 1 ardoise	1
2	15	-	-	-	-	1	1 silex	-
2	17	2	-	-	-	-	-	-
2	18	-	3	-	-	1	-	-
4	24	-	1	-	-	-	-	-
4	28	-	2	-	-	-	-	-
5	29	-	-	-	-	-	2 fragments de grès	-
5	30	-	1	1 clou?	-	1	-	-
5	31	-	2 et 1 tuyau de pipe	2	-	29	2 fragments d'ardoise et 1 fragment de grès	-
5	36	-	3	-	-	-	-	1

TR.	US	Céramique gallo-romaine	Céramique méd./mod.	Métal	Verre	TCA	lithique	Faune
5	70	1	2	-	-	-	-	-
5	80	-	6	-	-	2	1 fragment d'ardoise	-
6	36	-	12	-	-	2	-	-
6	39	-	1	-	-	-	-	1
6	41	-	3	-	-	1	-	2
6	43	-	5	-	-	-	-	-
6	46	-	1	-	-	-	-	-
6	47	-	8	-	-	-	-	-
6	62	-	75	-	-	4	5 fragments d'ardoise	4
6	63	-	31	-	1 lèvre en verre + 1 fragment de vitre	6	-	1
7	82	-	6	1 fragment	-	1	-	1
7	83	-	48	1 clou et 1 anse en fer	-	3	3 ardoises et 1 fragment de craie	1
8	85	-	-	-	-	-	1 silex	6 faunes
8	85 (inf.)	2	-	-	-	-	-	-
8	86	-	6	1 fer à cheval + 2 fragments	-	-	2 fragments d'ardoise	24
8	87	-	3	-	-	3	1 silex et 1 fragment d'ardoise	-
8	88	-	3	-	-	-	-	-
8	90	-	-	-	-	1	-	-
8	91	2	-	-	-	2 fragments de tuiles et 2 fragments d'imbrices	1 fragment de grès	-
SD.2	2	-	1	-	-	1	-	1
SD.2	118	4	-	-	-	1 fragment de tuile	-	-
SD.2	120	2	-	-	-	-	-	-

TR.	US	Céramique gallo-romaine	Céramique méd./mod.	Métal	Verre	TCA	lithique	Faune
SD.2	124	2	-	-	-	14	1 fragment de calcaire et 1 de grès	-
SD.3	102	1	1	-	-	2	-	-
SD.3	106	23	-	-	-	-	-	-
SD.3	112	1	-	-	-	1	-	-
SD.4	162	-	-	-	-	6	-	-
SD.4	167	19	-	-	-	2	-	-
SD.5	154	-	17	1 anneau, une applique trilobée en fer et 2 clous	-	1 fragment de carreau + 4	3 schistes et 1 grès	1
SD.5	156	-	4	-	4 verres à vitre	-	-	-
SD.5	159	4	-	-	-	-	-	-
EXT.3	décap.	-	53	-	-	-	-	-

ANNEXE 8 : ÉTUDE GÉOMORPHOLOGIQUE, par Laurent Deschodt

1 – LOCALISATION ET CONTEXTE DE L'INTERVENTION

La zone sondée, aux environs de 20 m d'altitude, se situe dans la partie amont du bassin de l'Escaut. Dans cette plaine, la topographie est particulièrement confuse, avec la présence de dépressions parfois marquées (figures 1 et 2). L'emprise se situe entre deux de ces zones basses. La carte géologique n'apporte que peu d'information sur la couverture quaternaire de la zone (figure 3). Les opérations archéologiques proches (figure 4), et en particulier celle de la plateforme multimodale de Dourges (figure 2) ont permis d'interpréter le caractère confus de la microtopographie comme un héritage du fonctionnement fluvio-éolien de la petite vallée au Pléniglaciaire weichselien. Les dépressions sont susceptibles d'avoir piégé, comme à Dourges, des sédiments et des vestiges depuis le début du Tardiglaciaire.

Sur place la topographie est marquée, avec une pente forte dirigée vers le magasin qui, de l'autre côté de la route, occupe l'emplacement d'une motte arasée (figure 5, photos 1 et 2).

2 – OBSERVATIONS

3 sondages profonds ont été réalisés, complétés par une coupe dans une tranchée (figure 6). Le sondage SP3 a fait l'objet de deux logs (un sur la paroi SW, l'autre sur la paroi NE).

SP1 (photos 3 et 4)

- 1 – horizon humifère, ancien labour
- 2 – petit fossé, remplissage limoneux gris
- 3 – limon gris, légèrement brunâtre
- 4 – limon brun jaune avec traces rouilles
- 5 – limon jaunâtre clair, quelques petits graviers de craie épars
- 6 – id., gleyifié, gris
- 7 – limon très sableux, verdâtre, discrets litages
- 8 – sédiment gris sombre, structuration cryogénique très marquée, fine

SP2 (photos 5 à 7)

- 1 – horizon humifère, ancien labour
- 2 – limon gris/rouille, un peu argileux, éléments anthropiques divers, remblais probable
- 3 – horizon sombre un peu argileux
- 4 – limon gris poudreux, un peu plus sombre en partie supérieure, rares charbons, quelques éléments archéologiques (tessons gallo-romains) posés à la limite inférieure avec 6, latéralement la limite inférieure forme un fossé
- 5 – petit comblement sombre, argileux
- 6 – limon gris très clair, poudreux
- 7 – horizon argileux sombre
- 8 – limon brun orangé, discrètement lité
- 9 – id. plus clair

SP3SW (photo 8)

- 1 – horizon humifère, ancien labour
- 2 – comblement d'une structure moderne

- 3 – accumulation limon noir et brun jaune
- 4 – limon noir
- 5 – limon gris très sombre, ancien horizon humifère, présence d'un *dolium* fragmenté sur place
- 6 – limon jaune

SP3NE

- 1 – horizon humifère, ancien labour
- 2 – comblement d'une structure moderne
- 3 – limon brun sombre, limon jaune, en paquets
- 4 – épandage de craie
- 5 – limon gris
- 6 – limon sombre avec charbon de bois très abondant
- 7 – limon gris (ancien horizon humifère), apparition de structures avec matériel gallo-romain à la limite inférieure
- 8 – limon jaune

bord ouest de la structure 85, en coupe (photo 9 et 10)

- 1 – horizon humifère, ancien labour
- 2 – limon jaune hétérogène, craie, éléments divers, remblais
- 3 – limon argileux très sombre
- 4 – limon gris, un peu plus sombre que 5
- 5 – limon gris, matériel posé à plat en limite inférieure ; en dessous oxyde de fer
- 6 – limon gris, un peu plus sombre que 5, un peu de charbon de bois, présence d'une céramique sombre mal cuite en partie supérieure
- 7 – limon gris clair, plus compact que 4, 5 ou 6, limite inférieure diffuse, bioturbée
- 8 – limon rouille, mabré gris, zone verte en partie supérieure (phosphate)

En outre, les unités rencontrées dans le SP2 sont présentes sur une grande surface dans la partie basse de la zone sondée (photo 11).

3 – INTERPRÉTATION ET COMMENTAIRES

Les terrains peuvent être synthétisés sous la forme d'un transect interprétatif (figure 7) :

	description	interprétation
1	limon gris sombre sablonneux, compact, structuré	substrat antéquatenaire éocène
2	Sable limoneux lité avec graviers de craie	dépôt fluvio-éolien principalement composé de sable éocène remanié
3A	limon lité avec gravier de craie, gleyifié	dépôt fluvio-éolien à dominante loessique (Pléniglaciaire supérieur)
3B	limon brun jaune non calcaire (décarbonaté) avec oxydation ferrique	id. 3A, mais affecté par la pédogenèse et la décarbonatation (lessivage)
4	horizon éluvial gris clair au dessus d'un horizon sombre argileux très épisodique (B dark)	id. 3A, partie supérieure de la couverture loessique affectée par la pédogenèse, développement d'un horizon gris clair éluvial et relique épisodique d'un horizon lié à une pédogenèse antérieure (B dark)
5	limon gris poudreux, plus sombre et un peu plus cohérent	remaniement et dépôt rapide par l'eau des horizons éluviaux de 4 dans une vaste mais peu profonde

	en partie supérieur	structure
6	horizon sombre argileux	fin de sédimentation dans la vaste structure anthropique, développement d'un horizon superficiel humifère argileux
7	limon jaune hétérogène, argileux, éléments divers	remblais
8	horizon humifère superficiel	labour
9	limon jaunâtre	partie supérieure de la couverture loessique
10	limon sombre	ancien horizon humifère de surface
11	niveau divers hétérogène, éléments anthropiques	dépôts archéologiques stratifiés, érection et occupation de la motte
a	fossé	petit fossé lié à la large structure peu profonde
b	éléments gallo-romains posés sur 4	relique de matériel gallo-romain déposé lors du creusement de la vaste structure peu profonde
c	structure gallo-romaine	structure gallo-romaine arasée lors du creusement de la vaste structure peu profonde
d	structure, remplissage limoneux gris	structure anté-gallo-romaine ? comblement issu de l'horizon éluvial
e	fossé	en liaison avec (a) ? même profondeur, remplissage proche
f	structure gallo-romaine	structure gallo-romaine lue à partir de la base de l'unité 10

Nous interprétons les éléments rencontrés de manière suivante (figure 8) :

1 – La couverture fluvio-éolienne puis éolienne (présence d'une micro-topographie marquée) de la fin du Pléniglaciaire est affectée par la pédogenèse : développement d'un horizon B dark puis d'un horizon éluvial limoneux gris épais.

2 – Occupation romaine (occupations antérieures probables)

3 – Une partie des structures romaines sont tronquées dans la zone basse. Des éléments gallo-romains se retrouvent posés à ce niveau puis scellés par un limon poudreux clair issu de l'horizon éluvial ; d'abord très rapide, le comblement se ralentit puis se termine par un horizon sombre humifère. Nous émettons l'hypothèse qu'il s'agisse d'un délardement en rapport avec l'érection de la motte. Le sédiment superficiel, donc en particulier l'horizon humifère, aurait pu servir à rehausser la zone haute déjà nettement sensible dans la topographie. Le procédé aurait en outre permis de développer une vaste aire un peu plus basse et donc facilement inondée dans la partie basse, autour de la motte. Un réseau de petits fossés semble associé à ce creusement (SP1 et SP2, petit fossé de même gabarit et à la même profondeur).

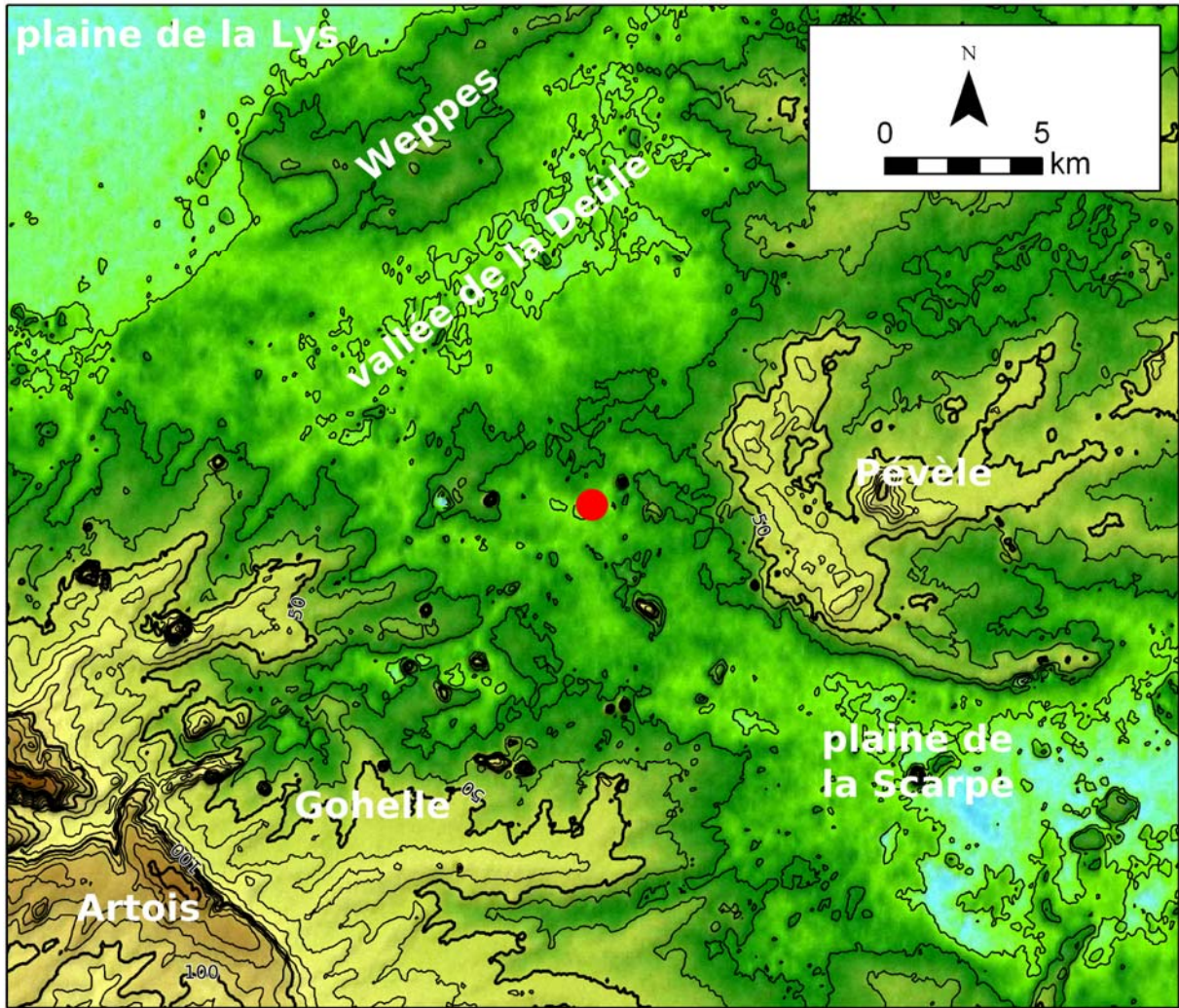
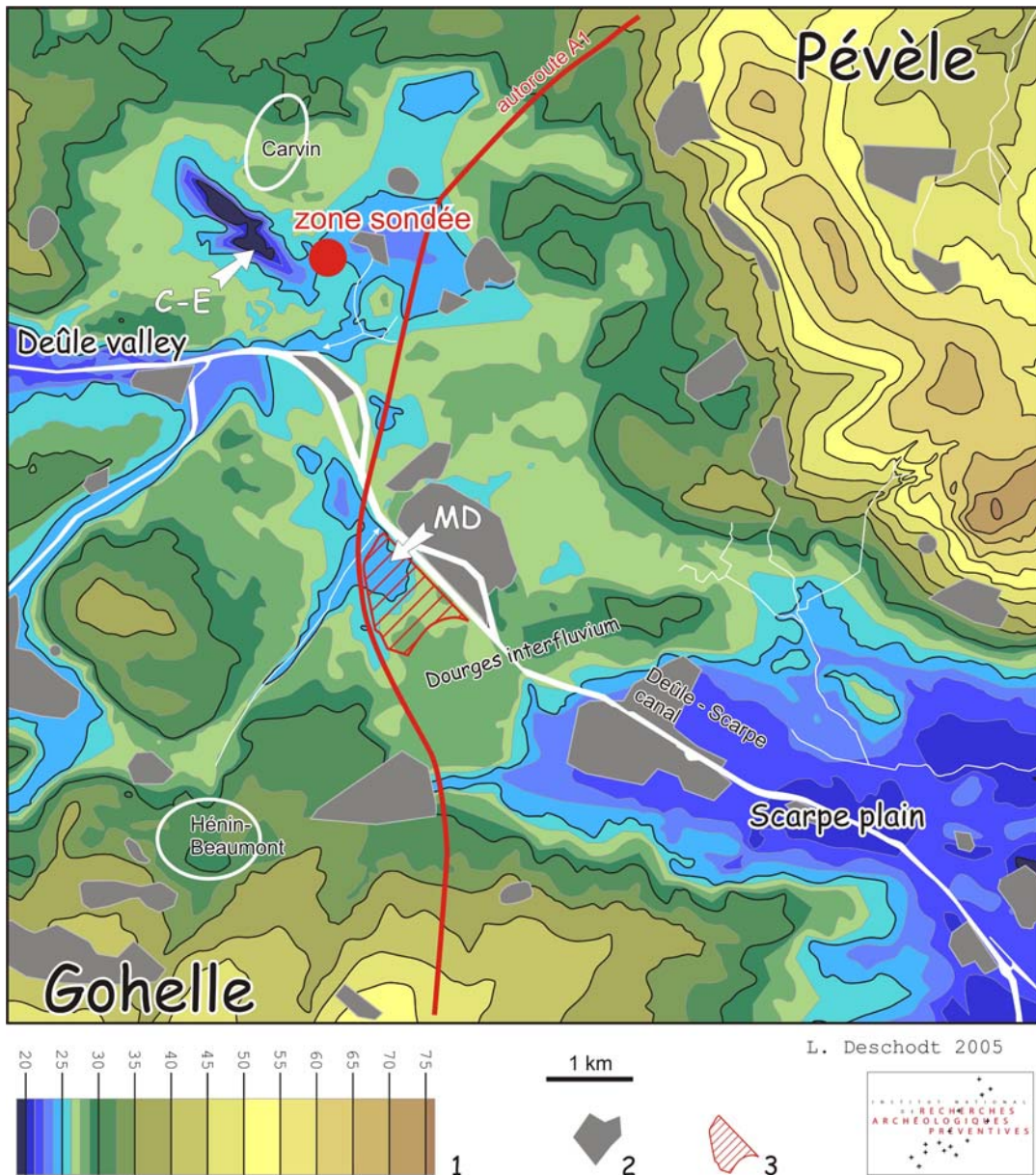


Figure 1 – Localisation de la zone sondée, entre Deûle et Scarpe, entre Gohelle et Pévèle
MNT
SRTM3, USA



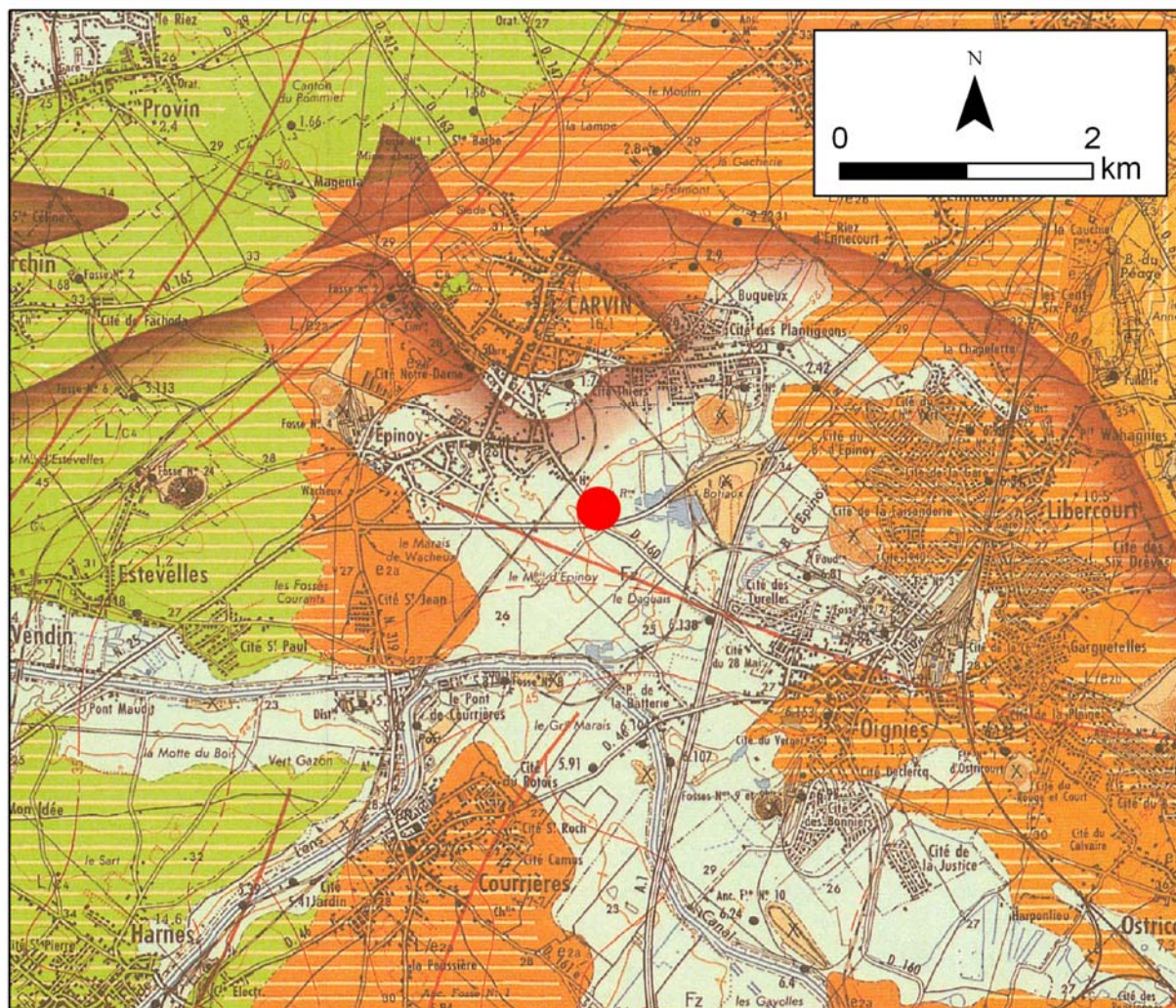


Figure 3 – Localisation de la zone sondée sur un extrait de la carte géologique à 1/50000 du BRGM

Source des données géologiques : Carte Géologique de la France à 1/50000 – © BRGM 2001 – Autorisation n°2007/006

Source des données topographiques : © IGN Paris 1999

Fz – « alluvions modernes »

L – « limons »

c4 – craie sénonienne

e2a – « Argile de Louvil (...) argile plastique gris noir ou verdâtre »

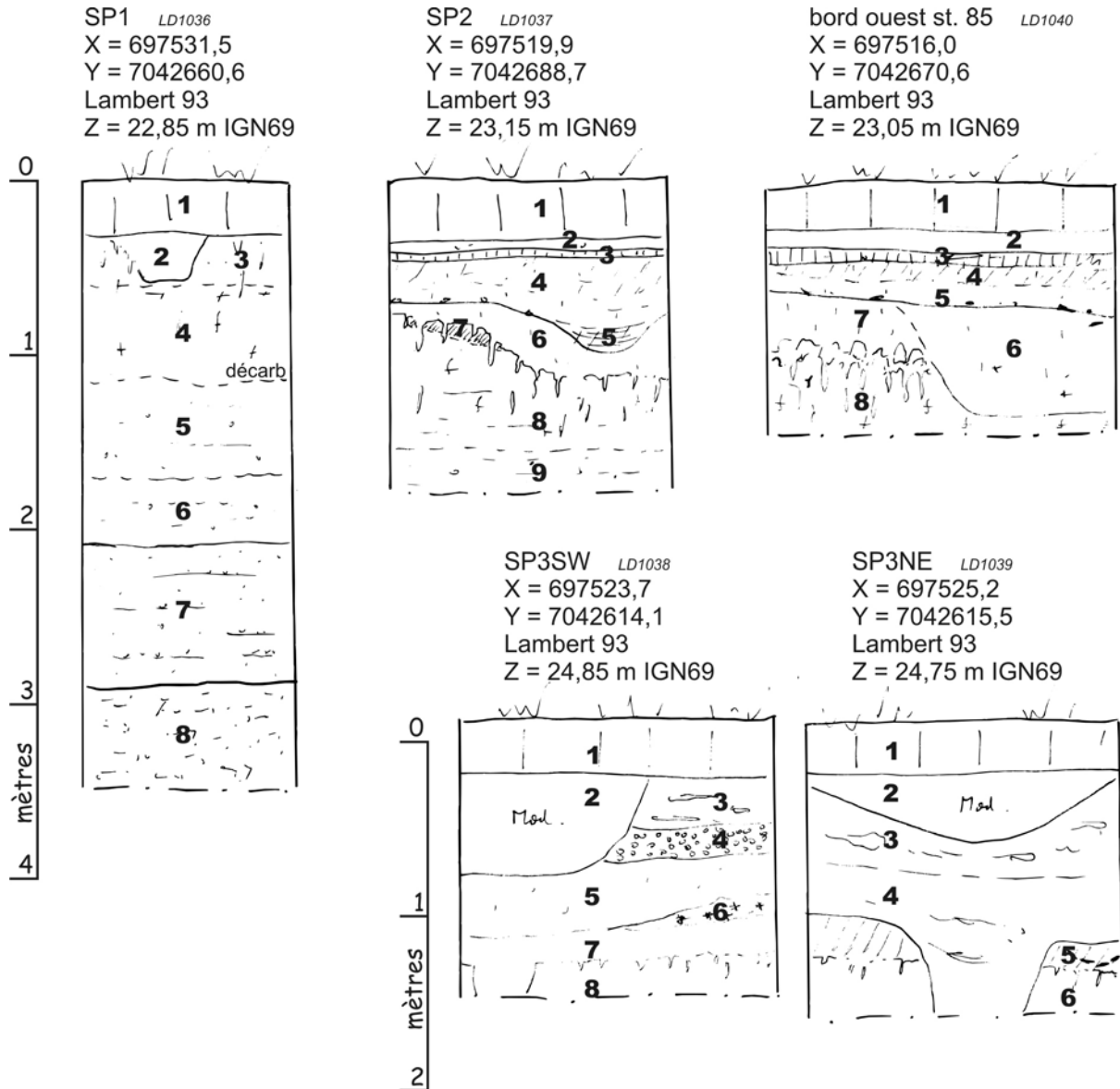


Figure 6 – Détail des observations

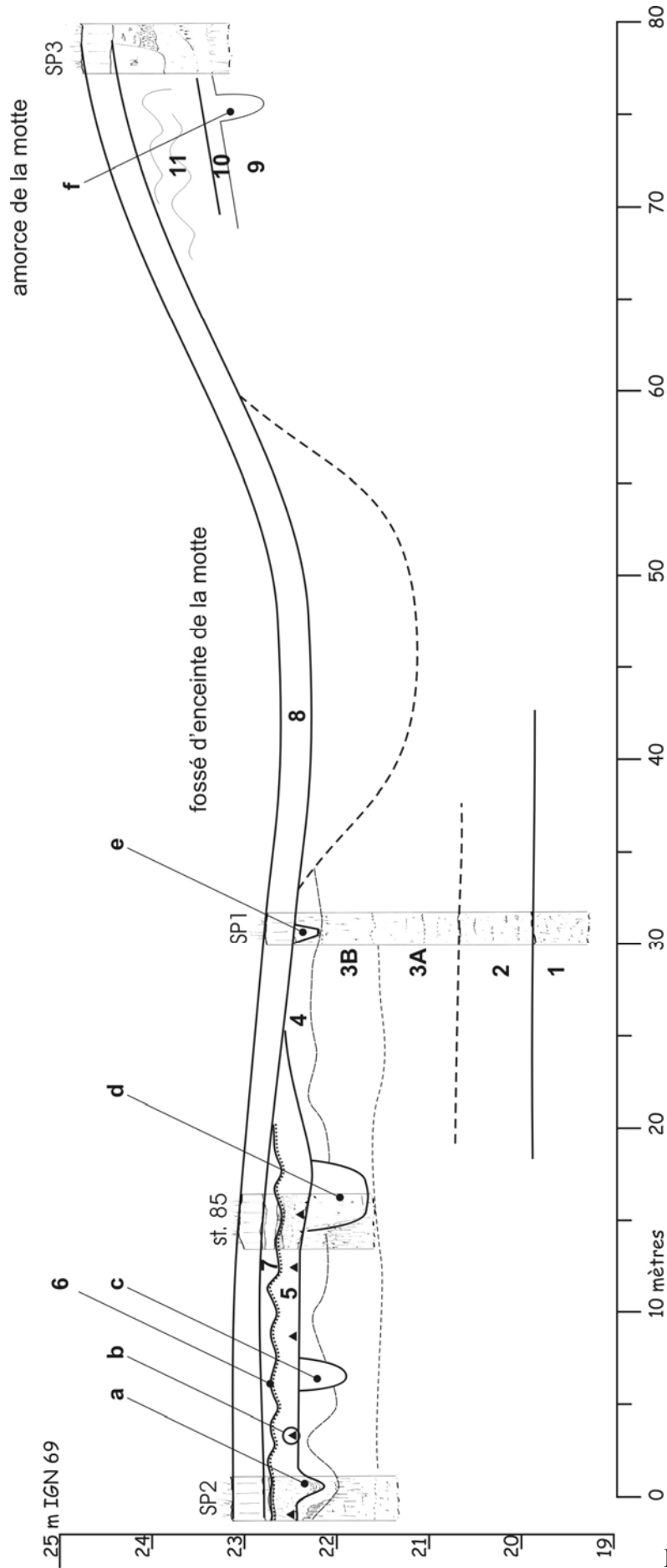


Figure 7 – Transect interprétatif

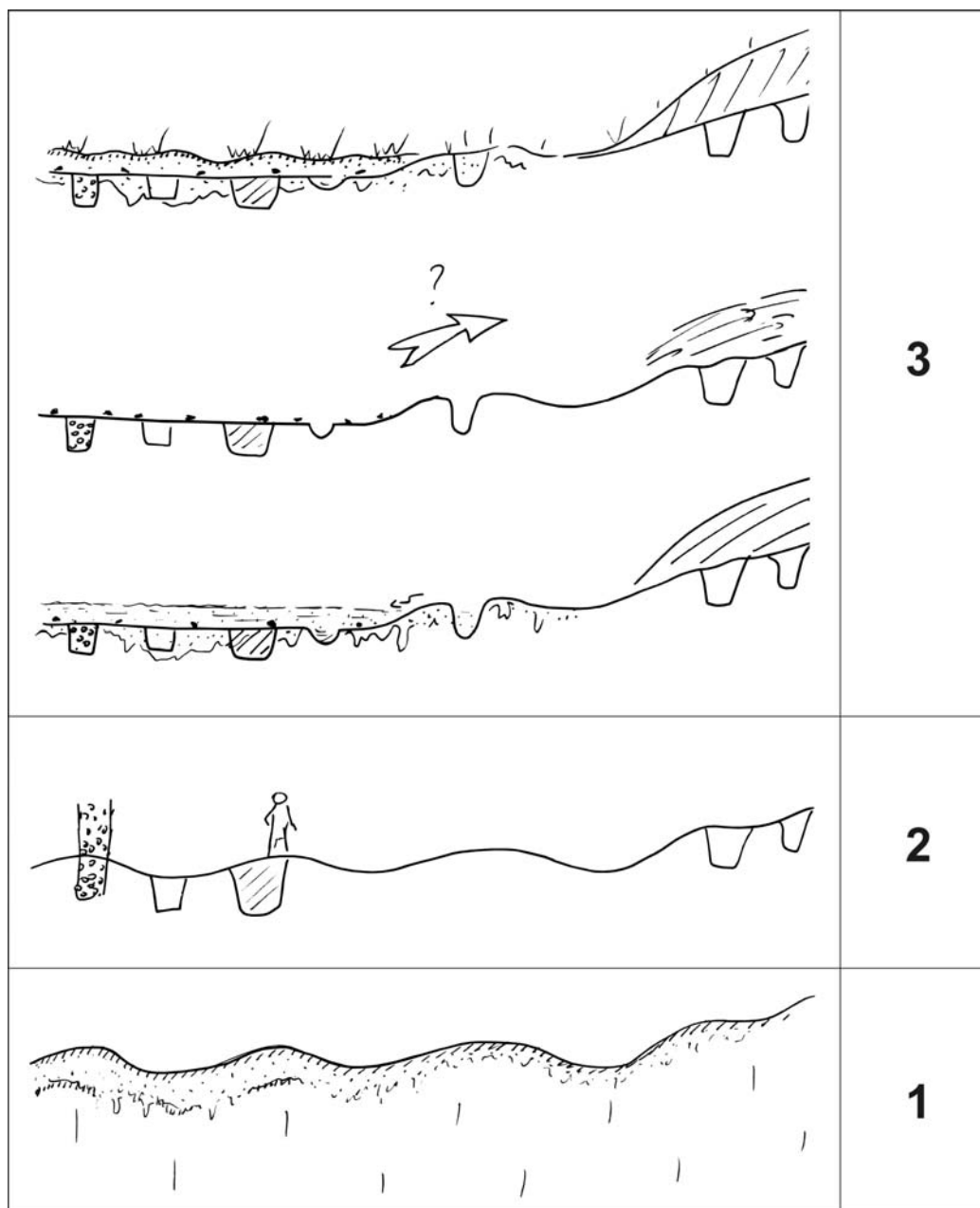


Figure 8 – Hypothèse d'évolution de la zone

1 – pédogenèse sur sédiment loessique

2 – occupation romaine

3 – troncation, épandage de matériel romain, dépôt de sédiment hérité de l'horizon éluvial ; en relation avec l'érection de la motte ? scellement des structures anciennes par la motte



Photo 1 – Une microtopographie marquée :
vue panoramique depuis l'angle sud de la
zone sondée vers la zone basse et
marécageuse au nord-est



Photo 2 – Une microtopographie marquée : vue vers le sud-ouest, avec amorce de la motte (aujourd’hui arasée, sous le magasin)



Photo 3 – SP1, partie supérieure



Photo 4 – SP1, détail de l'unité 8 (substrat éocène, « argile de Louvil » ?)

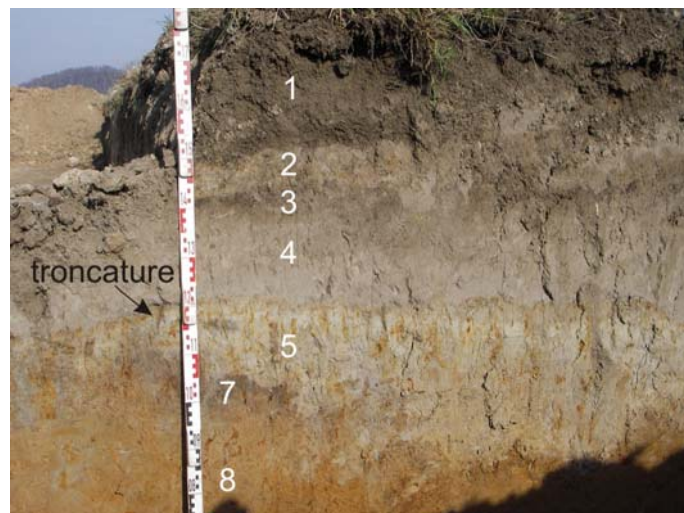


Photo 5 – SP2 avec présence du « B dark » (unité 7)



Photo 6 – SP23, petit fossé en continuité avec la troncature



Photo 7 – SP2, exemple de matériel associé à la troncature



Photo 8 – SP3, paroi sud-ouest



Photo 9 – bord de la structure 85



Photo10 – Détail du matériel associé à la troncature, au-dessus de la structure 85



Photo 10 – Vue générale de la tranchée 1 : la stratigraphie observée en SP2 occupe une large zone.

BIBLIOGRAPHIE

Berger et alii 1990

BERGER (R.) avec introductions de DELMAIRE (B.), DUVOSQUEL (J.-M.). – *Albums de Croÿ, tome XXI. Comté d'Artois V. Comté de Saint-Pol. Deuxième partie.* Bruxelles : Crédit Communal de Belgique, 1990.

Couvreur s. d. A

COUVREUR (H.). – *Carvin en Carembault : des origines à la Révolution. 2. Des gallo-romains au XVI^e siècle.* Carvin : Société de recherches historiques de la région Hénin-Liétard, s. d. 30 p. : ill.

Couvreur s. d. B

COUVREUR (H.). – *Carvin en Carembault : des origines à la Révolution. 3. La féodalité.* Carvin : Société de recherches historiques de la région Hénin-Liétard, s. d. 44 p. : ill.

Dancoisne 1877

DANCOISNE (L. Abbé). – *Le Canton de Carvin.* Paris : Le livre d'histoire, 2004. 140 p. : ill.

Foulon 1982

FOULON (G.). – *La motte féodale de Carvin.* Carvin : Société de recherches historiques de la région Hénin-Carvin, 1982. 15 p. : ill.

Gaillard, Gustiaux 2004

GAILLARD (D.), GUSTIAUX (M.). – *Carvin (62), rue Gustave Tellier, ZA du Château : rapport final d'opération, diagnostic archéologique.* Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2004. ill. en couleur.

La motte féodale de Carvin 1999

La motte féodale de Carvin. *Bulletin de la société de Recherches Historiques de Carvin*, n°19, 1999, p. 8-9.

Lantoine 2004

LANTOINE (J.). – *Carvin, « Parc du Château – Espace Gare d'Eau 3 – R.D.160 » (Pas-de-Calais) : rapport final d'opération, diagnostic archéologique.* Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2004. ill. en couleur.

Lefèvre 2007

LEFÈVRE (P.). - *Bilan scientifique du Nord-Pas-de-Calais.* DRAC, 2007.

Marcy 2002

MARCY (T.). – *Carvin (62), « ZI du château – espace gare d'eau » : rapport final d'opération, diagnostic archéologique.* Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2002. ill. en couleur.

Michel 2002

MICHEL (L.). – *Carvin (62), « Parc d'activités Jean Monnet, rue Gay Lussac » : rapport final d'opération, diagnostic archéologique.* Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2002. ill. en couleur.

Praud 2002

PRAUD (Y.). – *Bilan scientifique du Nord-Pas-de-Calais.* DRAC, 2002.

Prilaux, Durier 2006

PRILAUX (G.), DURIER (J.). – *Rapport préliminaire de diagnostic. Carvin, ZAC de la « Gare d'Eau » phase 2 de la ZAE « du Château »* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2006. ill. en couleur.

Rappasse 2008

RAPPASSE (J.). – *Carvin (62), « Chemin de la Frête »* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2008. ill. en couleur.

-Bibliographie Céramique gallo-romaine

Bayard 2001 :

BAYARD (D.). – La céramique dans le bassin de la Somme du milieu du II^e siècle au milieu du III^e siècle ap. J.-C., Bilan de 20 ans d'étude. *SFECAG, Actes du congrès de Lille-Bavay*, 2001, p. 159-180.

Blondiau 2001 :

BLONDIAU (L.), CLOTUCHE (R.), LORIDANT (F.). – Mise en évidence des répertoires de céramiques communes sombres dans la partie méridionale de la cité des Nerviens : l'apport des fouilles récentes. *SFECAG, Actes du congrès de Lille-Bavay*, 2001, p. 41-64.

Brulet 2010 :

BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.). – *La céramique romaine en Gaule du Nord, Dictionnaire des céramiques, La vaisselle à large diffusion*, Turnhout, 2010, 462 p.

Collectif céramique-ABG 2010 :

COLLECTIF CERAMIQUE-ABG. – Mise en évidence d'un faciès céramique dans le Nord-ouest de la Belgique romaine. *SFECAG, Actes du congrès de Chelles*, Marseille, 2010, p.207-224.

Clotuche 2010 :

CLOTUCHE (R.), CHAIDRON (C.), COMONT (A.), DUBOIS (S.), WILLEMS (S.). – Les productions septentrionales (Nord-Pas-de-Calais et Picardie) : détermination des faciès culturels et analyse de diffusions. *SFECAG, Actes du congrès de Chelles*, Marseille, 2010, p. 171-187.

Genin 2007 :

GENIN (M.). – *La Graufesenque (Millau, Aveyron), Sigillées lisses et autres productions, Etudes d'Archéologie urbaine*, Pessac : Fédération Aquitania, 2007, volume II, 589 p. (Etude d'Archéologie urbaine).

Lepot 2010 :

LEPOT (A.), ESPEL (G.). – Analyses techno-typologique et spatiale des céramiques culinaires en Gaule septentrionale. *SFECAG, Actes du congrès de Chelles*, Marseille, 2010, p.22-240.

Laubenheimer 2010 :

LAUBENHEIMER (F.), MARLIERE (E.). – *Echanges et vie économique dans le Nord-Ouest des Gaules, Le témoignage des amphores du II^e siècle avant J.-C. au IV^e siècle après J.-C.*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2010, 595 p.

-Bibliographie Céramique Médiévale

Barbe (et al.) 1997a

BARBE (H.), DESCHODT (L.), ROUTIER (J.-C.), ROY (E.). – *Le site du quai des Salines à Saint-Omer. De l'aménagement d'un réseau hydrographique à l'urbanisation industrielle d'une ville*

médiévale : document final de synthèse, fouille archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 1997. 280 p.

Barbe (et al.) 1997b

BARBE (H.), DESCHODT (L.), ROUTIER (J.-C.), ROY (E.). — *Le site des anciennes casernes d'Albret à Saint-Omer. De l'aménagement d'un réseau hydrographique à l'urbanisation d'une ville médiévale. "Les abords de Vinquai"* : document final de synthèse, fouille archéologique préventive. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 1997.

Barbe, Debs, Roy 1994

BARBE (H.), DEBS (L.), ROY (E.). — Développements récents de l'archéologie urbaine à Lens (1992-1994). *Gauheria*, I, 1994, p. 5-22.

Beckmann 1975

BECKMANN (B.). — *Der Scherbenhügel in der Siegburger Aulgasse, I, Die Formen des Keramik von ihren Anfängen bis zum Beginn des sogennanten Blütezeit (Perioden 1 bis 4)*, Rheinische Ausgrabungen, 16, Bonn, 1975.

Blieck, Vadet 1986

BLIECK (G.), VADET (A.). — Vaisselle et nourriture du XVI^e siècle à Lille (Nord). *Revue archéologique de Picardie*, n°1/2, 1986, p.109-135.

Blieck 1996

BLIECK (G.). — Céramiques et objets divers du XIV^e siècle mis au jour dans une latrine du château dit de Courtrai à Lille. In PITON (D.). — *La céramique très décorée dans l'Europe du Nord-Ouest (X^e-XV^e siècle). Actes du colloque de Douai (7-8 avril 1995)*. Travaux du groupe de Recherches et d'Études sur la céramique dans le Nord-Pas-de-Calais, 1996, p. 183-232. [Nord-Ouest Archéologie, 7]

Bonvarlet 1998

BONVARLET (A.). — Un habitat médiéval rue Mongat à Douai (XIII^e-XV^e siècle). *Archaeologia Duacensis*, 12, 1998. Douai : ARKEOS / Service archéologique de Douai, 1998. 203 p. : ill.

Debs, Marcy 2006

DEBS (L.), MARCY (T.). — L'étude céramique. In DEBS (L.). — *Lille, Rue des tanneurs, volume 2, oct-déc 2000, avril-septembre 2001*. Rapport de fouilles archéologiques. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2006, p. 2-38.

De Groote 2008

DE GROOTE (K.). — *Middeleeuws aardewerk in Vlanderen. Techniek, typologie, chronologie en evolutie van het gebruiksgoed in de region Oudenaarde in de volle en late middeleeuwen (10de-16de eeuw) Deel I*. Brussel : Vlaams Instituut voor het onroerend efgoed, 2008. 479 p. : ill.

Pouriel 2002

POURIEL (R.). — *Le site de la maison de retraite à Ardres : étude de la céramique provenant d'une fosse dépotoir d'un atelier de potier*. Mémoire de maîtrise, Université de Lille 3, 2002. 154 p. : ill.

Routier 1997

ROUTIER (J.-C.). — *Saint-Omer, les Abattoirs* : Document Final de Synthèse de sauvetage urgent. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 1997.

Roy 1997a

ROY (E.). — *Etudes typologiques de la céramique du XIII^e au XVIII^e siècle dans le nord de l'Artois. Mobilier issu d'ensembles clos provenant des fouilles de Saint-Omer et Béthune*. Mémoire de maîtrise soutenu à l'EHESS, 1997. 190 p. : ill.

Verhaeghe 1987

VERHAEGHE (F.). – La céramique en Flandre (XIII^e-XV^e siècle) : quelques aspects de l'évolution et de la concurrence. In CHAPELOT (J.), GALINIE (H.), PILET-LEMIERE (J.) (ed.). – *La céramique (V^e-XIX^e siècles) fabrication, commercialisation, utilisation*. Actes du premier Congrès international d'Archéologie médiévale (Paris, 4-6 octobre 1985). Caen : Société d'archéologie médiévale, 1987, p. 203-225.

Vincent 2010a

VINCENT (V.). – Étude céramique. In CERCY (C.), VINCENT (V.). – *Cambrai, Nord, 99-103 Bd Faidherbe* : Rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2010, p. 36 - 47.

Vincent 2010b

VINCENT (V.). – Étude céramique. In HENTON (A.). – *Trith-Saint-Léger, Nord, « îlot des Fontaines »*. *Traces d'occupation médiévale et approche morphologique en bordure de l'Escaut* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2010, p. 11-19.

Vincent 2010c

VINCENT (V.). – Étude préliminaire de la céramique d'Hondschoote. In FAUPIN (G.). – *Hondschoote, Nord, Rue Waesendaele et Rue Coppens. Une occupation du XVe - XVIe s. : Habitat et artisanat de potier* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2010, p. 100-124.

Vincent 2011

VINCENT (V.). – Étude céramique. In LANCON (M.), *Dunkerque, cœur de ville tranche 1* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2011.

Vincent (en cours)

VINCENT (V.). – Étude céramique médiévale en contexte défensif : la fouille de la rue du palais Rihour à Lille. In CERCY (C.), *Lille, rue du Palais Rihour 2008* : Rapport de fouille archéologique. Lille : INRAP Nord-Picardie, en cours.

TABLE DES FIGURES

Fig. 1 : Photographie de la motte, document SRA.

Fig. 2 : Photographie aérienne d'une parcelle à Carvin, document SRA.

Fig. 3 : Photographie de la destruction de la station service avant la construction du magasin Chrétien, Document SRA.

Fig. 4 : Photographie de la destruction de la station service avant la construction du magasin Chrétien, Document SRA.

Fig. 5 : Illustration des albums de Croÿ de Carvin au début du XVII^{ème} siècle, Berger et *alii* 1990.

Fig. 6 : Plan et détail de 1687-1688, conservé aux archives municipales, source inconnue.

Fig. 7 : Tranchet sur éclat, US 35. Photo V. Vincent.

Fig. 8 : Plan et coupe de la Fosse 17, Cliché : C. Cercy ; Dessin : C. Cercy ; DAO : V. Vincent.

Fig. 9 : Photographie de la fosse 96, Cliché : V. Vincent

Fig. 10 : Photographie du bâtiment A, vue du Sud-Est. Cliché : V. Vincent

Fig. 11 : Photographie du niveau de sol en craie (US 37) et du niveau d'incendie (US 36), vue du Sud-Est. Cliché : E. Martial

Fig. 12 : Photographie du niveau de sol rubéfié (US 50) du bâtiment B. Cliché : V. Vincent.

TABLE DES PLANCHES

Planche 1 : Localisation du diagnostic sur les fonds de carte IGN 1:25000 et BRGM au 1:50000.

Planche 2 : Localisation de la parcelle diagnostiquée au 1/1500.

Planche 3 : Profils des micro-reliefs du terrain.

Planche 4 : Interventions archéologiques à Carvin au 1/10 000.

Planche 5 : Implantation des tranchées. En violet, découverte d'engins de guerre et en jaune perturbation contemporaine au 1/400.

Planche 6 : Répartition des découvertes lithiques au 1/400.

Planche 7 : Plan masse des vestiges gallo-romains au 1/400.

Planche 8 : Plan et coupes du Sondage 2.

Planche 9 : Plan et coupes du Sondage 3.

Planche 10 : Plan et coupes du Sondage 4.

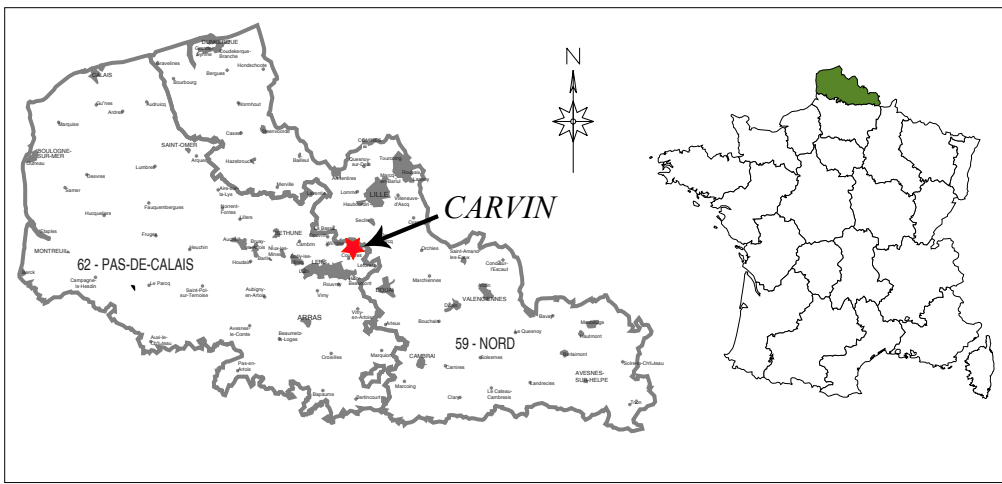
Planche 11 : Plan et coupe de la tranchée 8

Planche 12 : Plan masse des vestiges médiévaux (en orange) et modernes (en jaune) au 1/400.

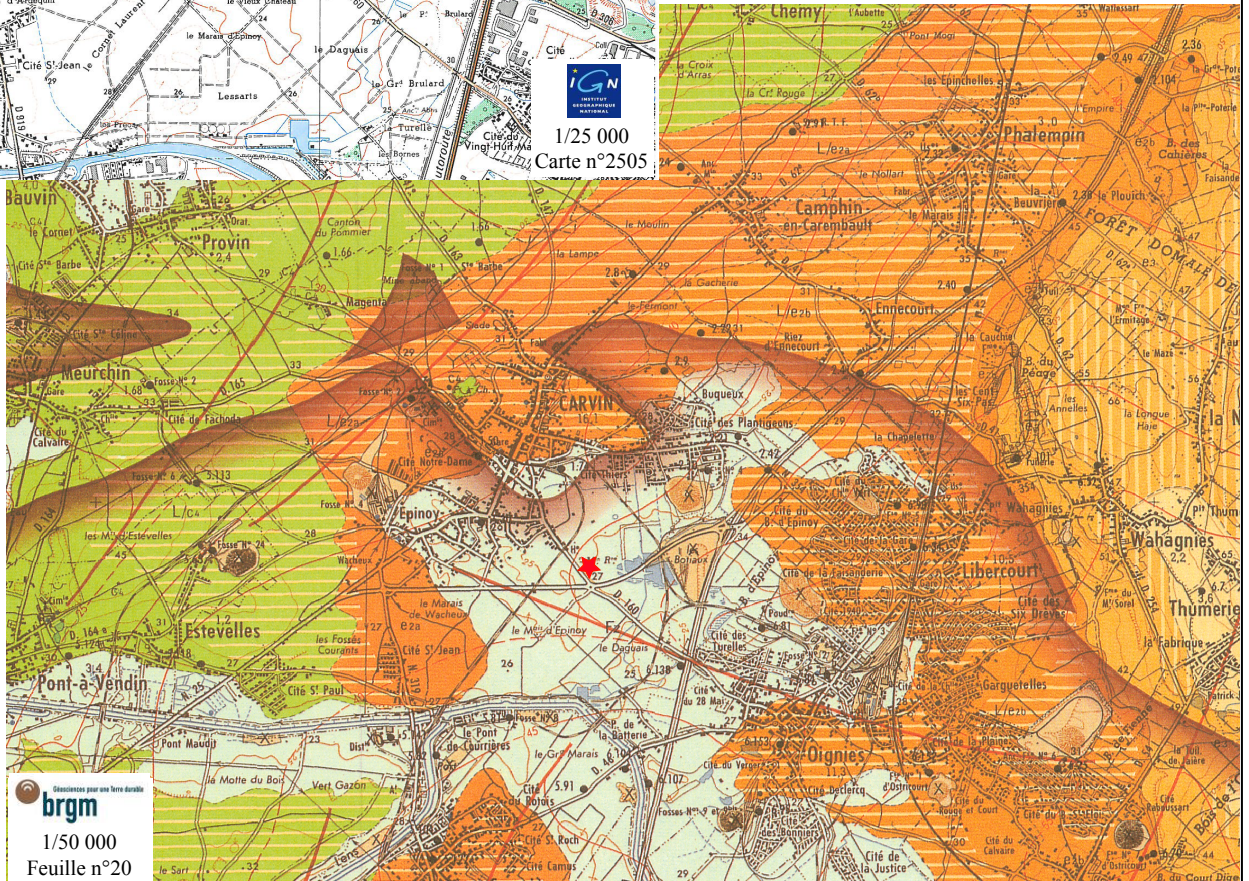
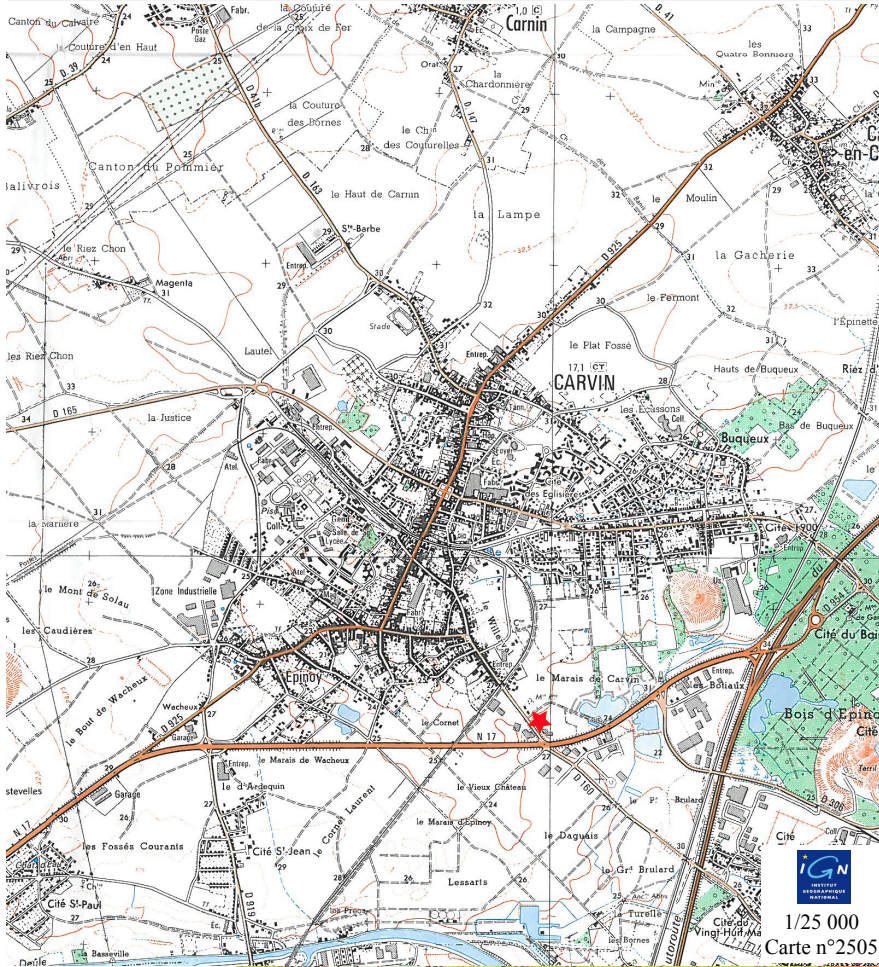
Planche 13 : Plan et coupe de l'extension 3.

Planche 14 : Plan et coupes de la tranchée 6.

Planche 15 : Plan et coupe du sondage 5.

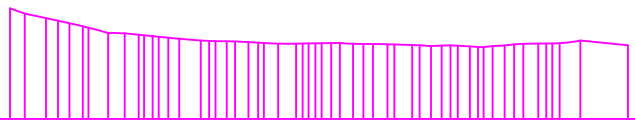


Carvin (62)	Inrap + 2011
<i>Rue du Vieux Château</i>	
Planche. 1 : Localisation du diagnostic sur les fonds de carte IGN 1:25000 et BRGM au 1:50000	
<i>Carte Ign, n° 2505 O; Carte Brgm, n°20</i>	



Profil en long n° 2

Echelle horizontale : 1/ 1000
 Echelle verticale : 1/ 200
 Plan de comparaison : 20



Numéros de profil en travers	1	2	3	4	5	6
Altitudes T.N.	24.13	23.93	23.76	23.67	23.44	23.19
Distances partielles T.N.		25.00	25.00	5.67	6.00	7.32
Distances cumulées T.N.	0.00	25.00	50.00	55.67	61.67	69.00
Altitudes projet						
Distances partielles projet						
Distances cumulées projet						
Pentes et rampes						
Alignements droits et courbes	0.00	L = 115.23				115.23

Profil en long n° 3

Echelle horizontale : 1/ 1000
 Echelle verticale : 1/ 200
 Plan de comparaison : 21



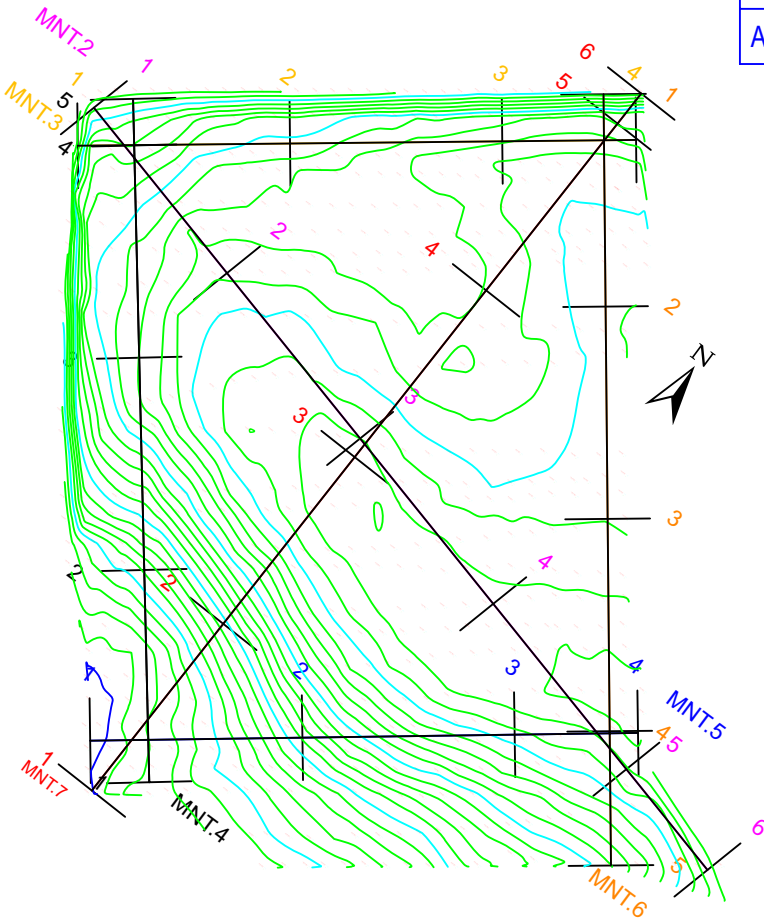
Numéros de profil en travers	1	2	3	4
Altitudes T.N.	23.28	23.25	23.07	23.02
Distances partielles T.N.	4.10	17.51	1.69	8.30
Distances cumulées T.N.	0.00	4.10	21.61	30.91
Altitudes projet				
Distances partielles projet				
Distances cumulées projet				
Pentes et rampes				
Alignements droits et courbes	0.00	L = 65.76		65.76

Profil en long n° 7

Echelle horizontale : 1/ 1000
 Echelle verticale : 1/ 200
 Plan de comparaison : 20

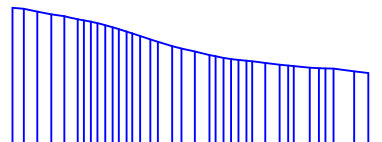


Numéros de profil en travers	1	2	3	4	5	6
Altitudes T.N.	23.91	24.92	24.92	24.92	24.92	24.92
Distances partielles T.N.		25.00	19.33	5.67	16.40	2.98
Distances cumulées T.N.	0.00	25.00	44.33	50.00	66.40	69.38
Altitudes projet						
Distances partielles projet						
Distances cumulées projet						
Pentes et rampes						
Alignements droits et courbes	0.00	L = 104.51				104.51



Profil en long n° 5

Echelle horizontale : 1/ 1000
 Echelle verticale : 1/ 200
 Plan de comparaison : 20



Numéros de profil en travers	1	2	3	4
Altitudes T.N.	25.00	24.89	24.79	22.67
Distances partielles T.N.		25.00	25.00	14.53
Distances cumulées T.N.	0.00	25.00	50.00	64.53
Altitudes projet				
Distances partielles projet				
Distances cumulées projet				
Pentes et rampes				
Alignements droits et courbes	0.00	L = 64.53		64.53

Profil en long n° 6

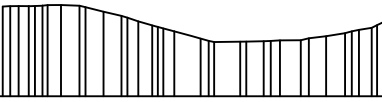
Echelle horizontale : 1/ 1000
 Echelle verticale : 1/ 200
 Plan de comparaison : 20



Numéros de profil en travers	1	2	3	4	5
Altitudes T.N.	23.94	23.03	22.94	22.85	22.80
Distances partielles T.N.		25.00	14.32	21.18	15.81
Distances cumulées T.N.	0.00	25.00	39.32	60.50	76.31
Altitudes projet					
Distances partielles projet					
Distances cumulées projet					
Pentes et rampes					
Alignements droits et courbes	0.00	L = 80.81			80.81

Profil en long n° 4

Echelle horizontale : 1/ 1000
 Echelle verticale : 1/ 200
 Plan de comparaison : 21



Numéros de profil en travers	1	2	3	4	5
Altitudes T.N.	23.28	24.56	24.15	23.74	23.38
Distances partielles T.N.		12.73	19.51	5.49	25.00
Distances cumulées T.N.	0.00	12.73	32.24	37.73	62.73
Altitudes projet					
Distances partielles projet					
Distances cumulées projet					
Pentes et rampes					
Alignements droits et courbes	0.00	L = 80.49			80.49

CARVIN (62)

Rue du Vieux Château

Inrap

2011



500 m

Planche 4 : Interventions archéologiques
à Carvin au 1/10 000.

Infographie : V. Vincent, d'après les levés de M. Canonne.
Fond de plan parcellaire PPIGE.

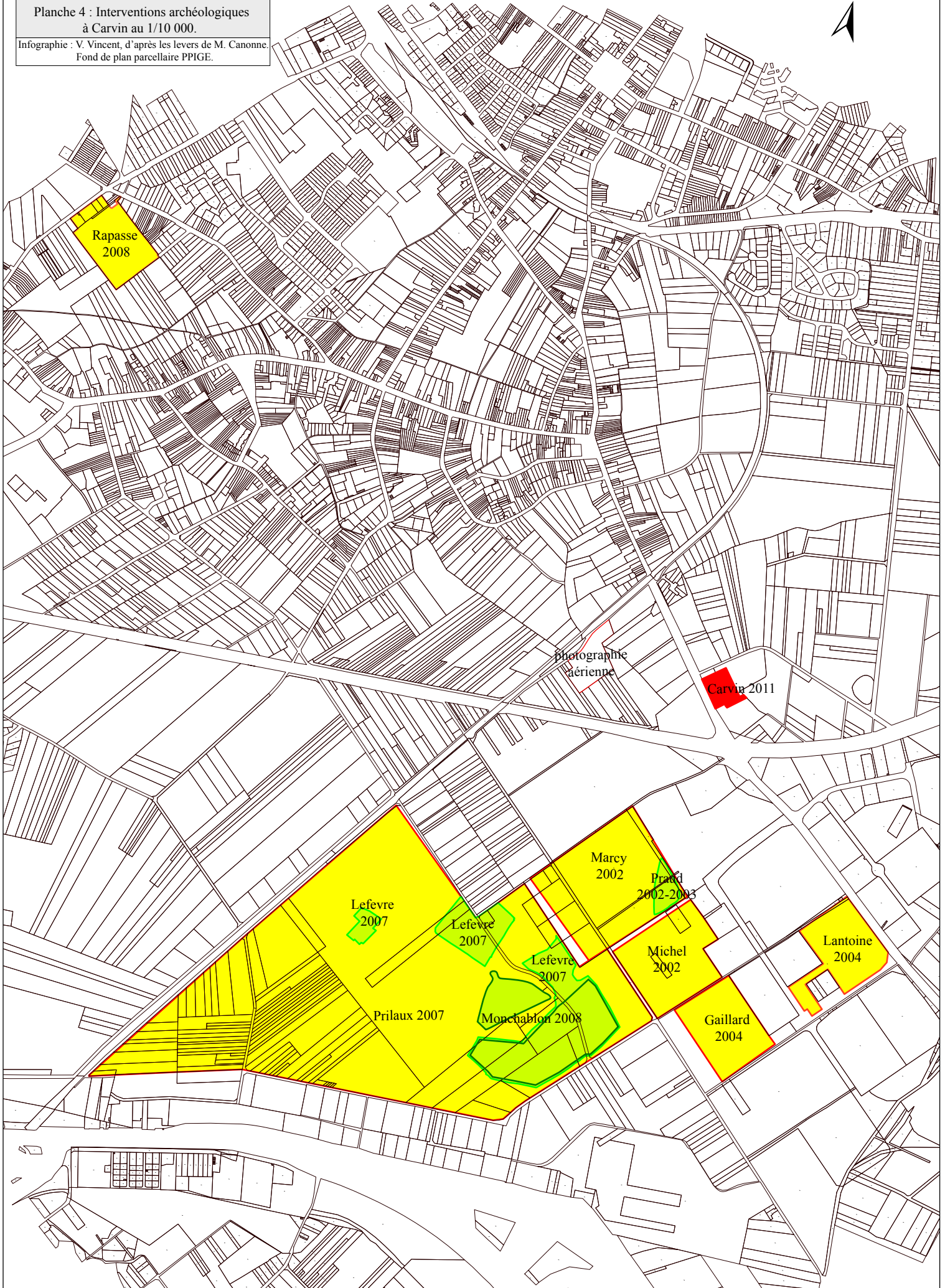
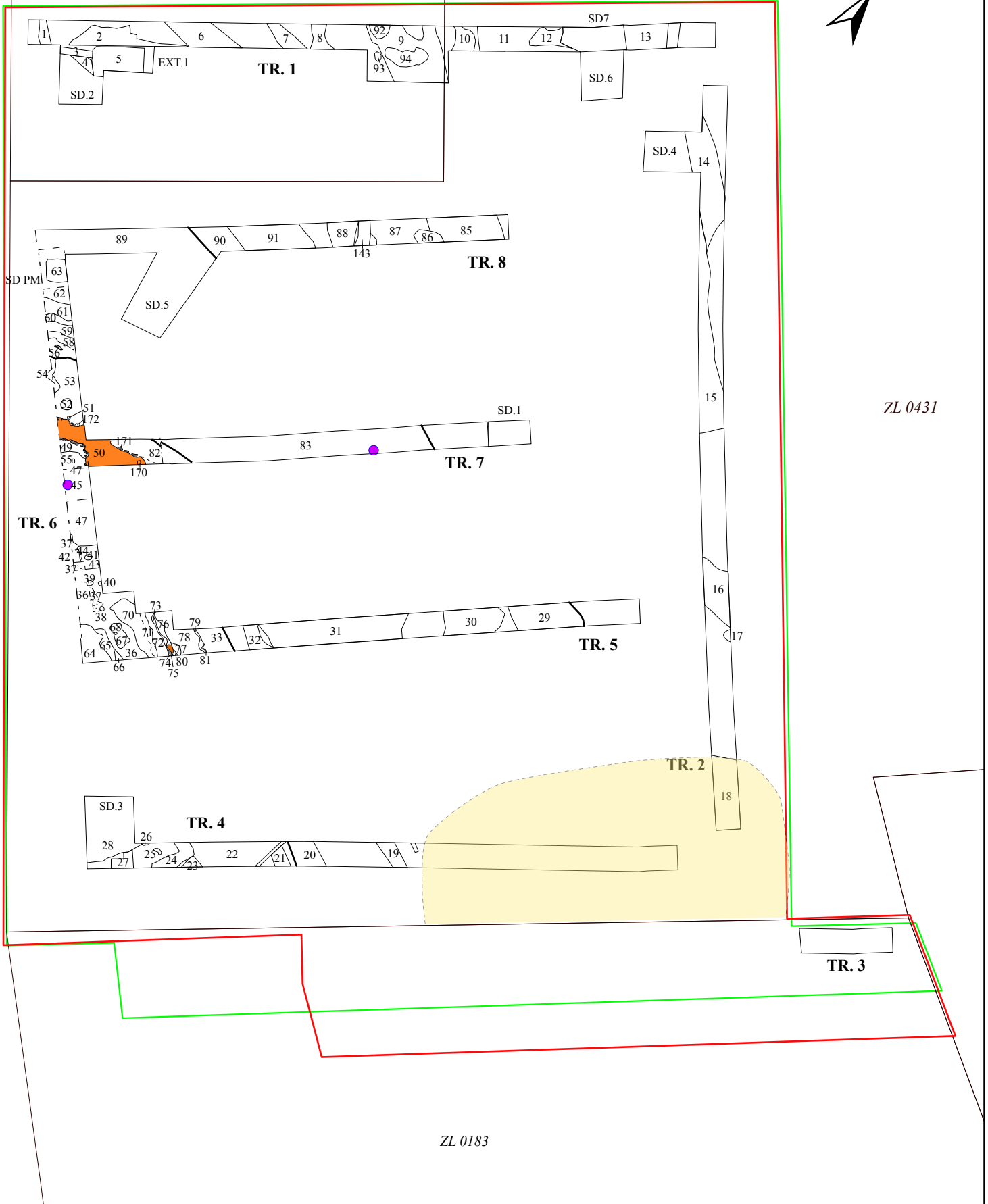




Planche 5 : Implantation des tranchées.
En violet, découverte d'engins de guerre
et en jaune perturbation contemporaine. 1/400

Infographie : V. Vincent, d'après les levés de M. Canonne.
Fond de plan parcellaire PPIGE

ZL 0430



CARVIN (62)

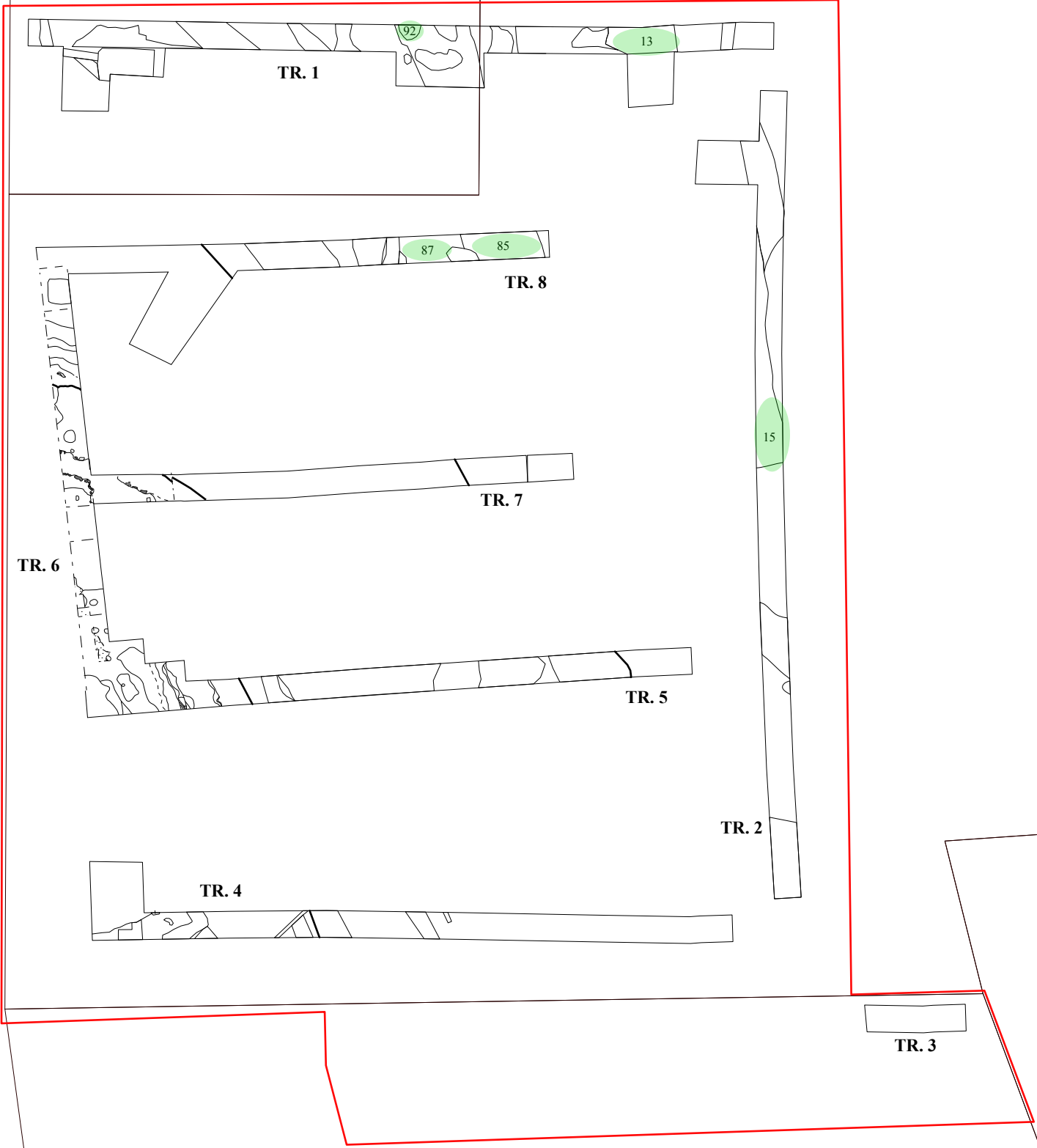
Rue du Vieux Château

Inrap⁺
2011

Planche 6 : Répartition des découvertes
lithiques au 1/400.

Infographie : V. Vincent, d'après les levés de M. Canonne.
Fond de plan parcellaire PPIGE

0 20 m



CARVIN (62)

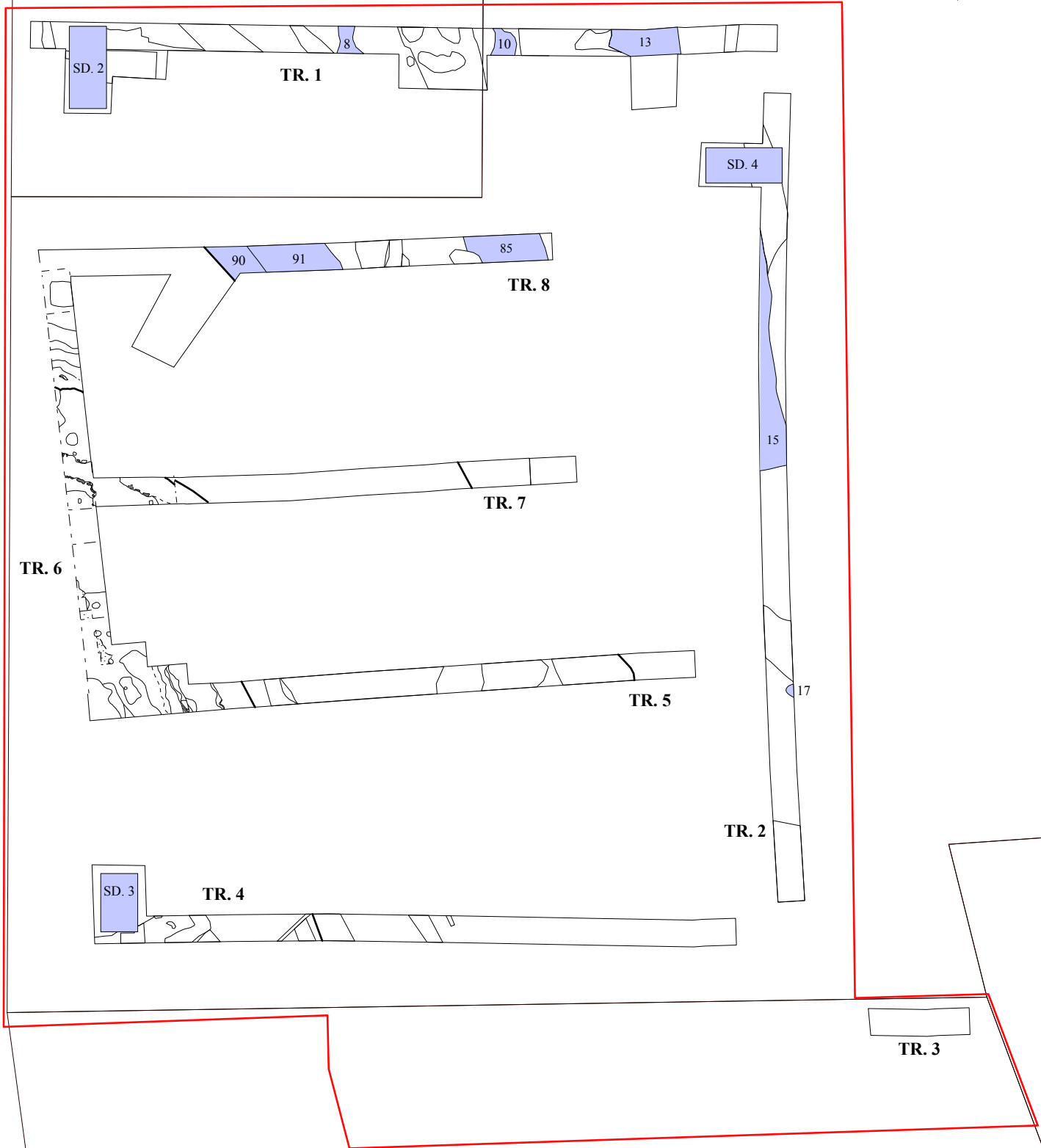
Rue du Vieux Château

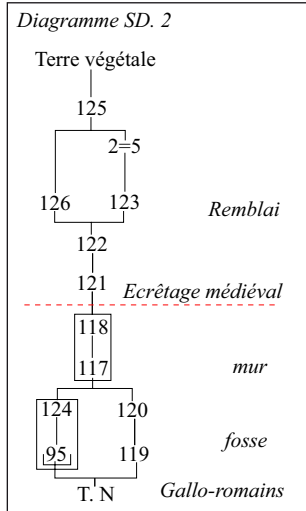
Inrap⁺
2011

Planche 7 : Plan masse des vestiges
gallo-romains au 1/400.

Infographie : V. Vincent, d'après les levés de M. Canonne.
Fond de plan parcellaire PPIGE

0 20 m





CARVIN (62)	Inrap
Rue du Vieux Château	2011
Planche 8 : Plan et coupes du Sondage 2	
Clichés : E. Gillet, C. Cerey ; Dessins : E. Gillet DAO : V. Vincent	



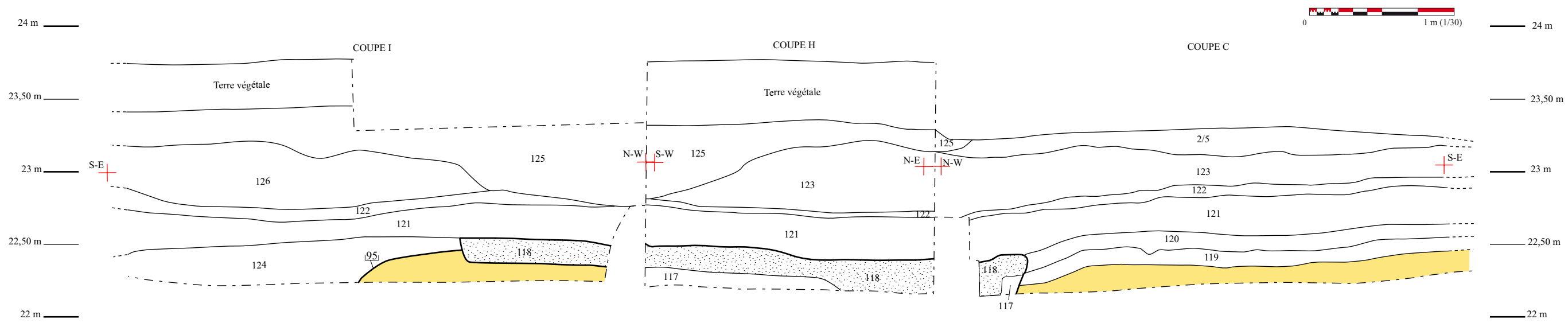
SD.2, vue du Nord



SD2, vue de l'Est



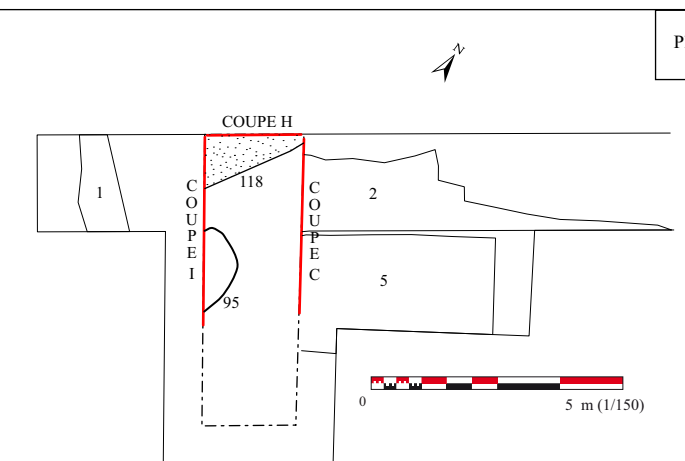
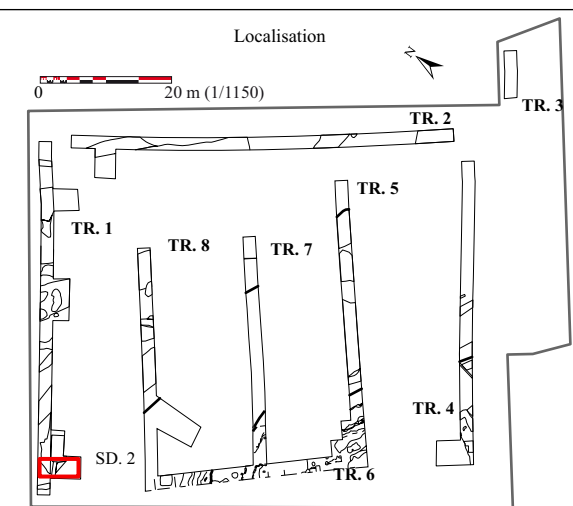
SD2, vue du Sud



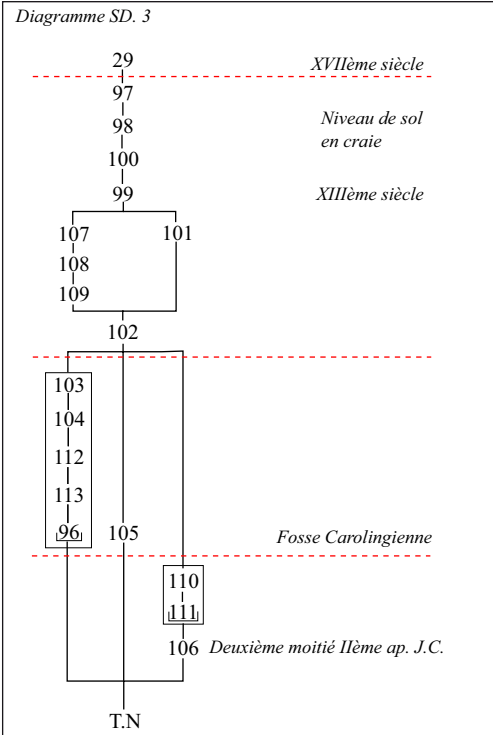
- 117- Tranchée de fondation du mur 3 composé de limon brun-gris plastique homogène et compact
 118- Fondation en craie
 119- Limon gris foncé homogène, niveau de sol?
 120- Llimon gris plastique hydromorphe homogène, lessivé.
 121- Limon gris-vert hydromorphe avec inclusions de phosphates
 122- couche humifère avec dégradation de végétaux
 123- Niveau de remblais bêché hétérogène compact de limon gris-vert avec quelques poches de craie et des poches de couche humifère
 2- Limon compact hétérogène gris clair avec phosphates, nombreux fragments de craie, rare TCA: remblais
 125- Couche hétérogène à boulettes composées de limon gris lié à du limon argileux brun foncé avec quelques fragments de craie centimétriques
 126- Limon gris plastique avec déchets de démolition et phosphates
 124- Comblement d'une fosse circulaire composé d'un limon gris plastique hydromorphe homogène lessivé.

Légende:

- Terre naturelle
- Craie



Plan sondage 2



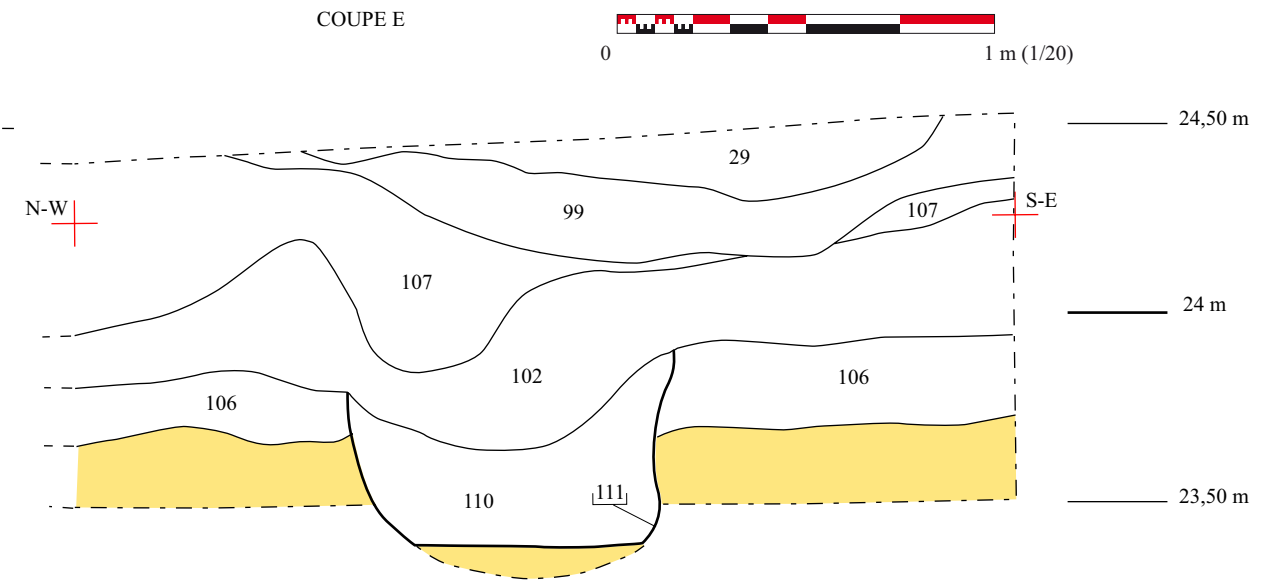
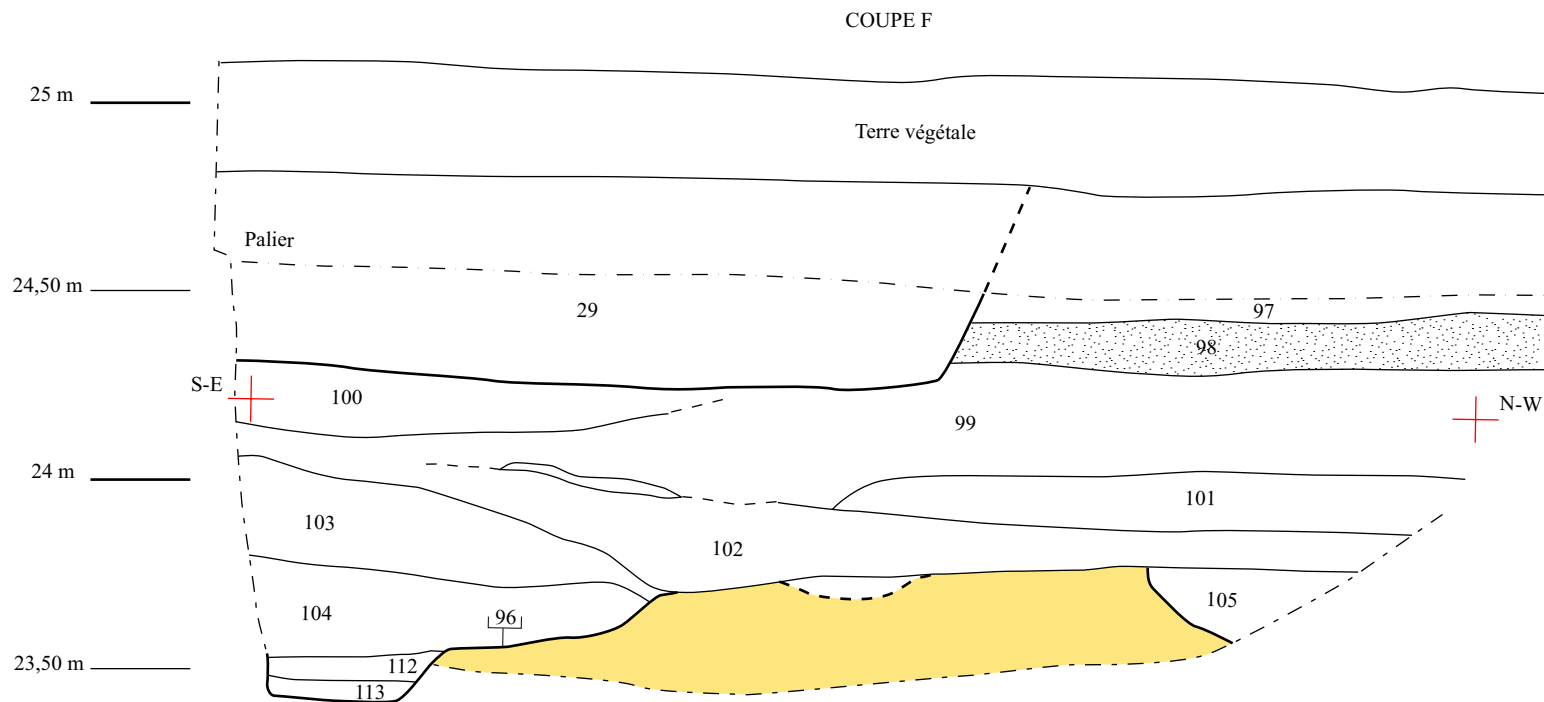
CARVIN (62)	Inrap
Rue du Vieux Château	2011
Planche 9 : Plan et coupes du Sondage 3	
Clichés : V. Vincent ; Dessins : E. Gillet, C. Cercy DAO : V. Vincent	



SD3, vue du Nord-Est



SD3, vue du Sud-Ouest



COUPE F

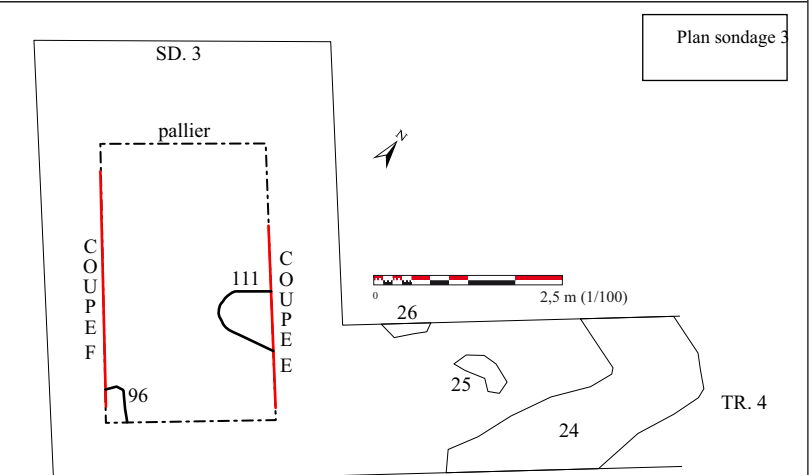
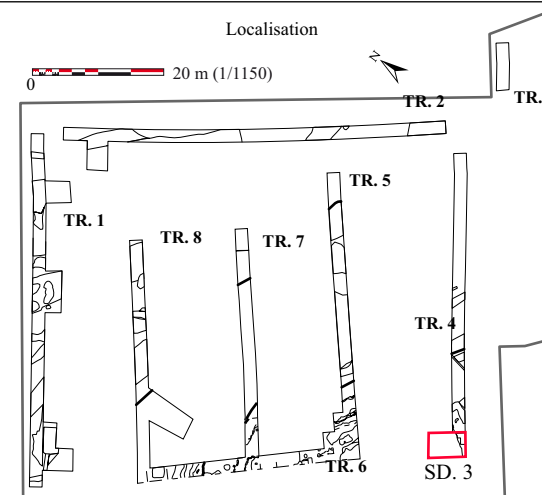
- 97- Remblai limon argileux brun/verdâtre avec inclusions de craie centimétriques
- 98- Chape de craie = niveau de sol? équivalent à 37?
- 99- Remblai limon argileux brun/verdâtre compact avec de rares inclusions de craie : équivalent strati de 47 et 27?
- 100- Remblai ponctuel (?) plus chargé en charbons de bois que 99
- 101- Séquence d'occupation? Niveau charbonneux avec poches de cendre et poches de terre cuites. Avec en partie Est, un lit de limon argileux jaune-orangé hétérogène, sol?
- 102- remblai d'aspect proche de 99, inclusions plus nombreuses et centimétriques: craie et terre cuite
- 103- Remblai de comblement: matrice argileuse jeune mouchetée de gris avec craie
- 104- Comblement de 96: matrice argileuse grise, inclusions de charbons et craie
- 105- Remblai de comblement d'une fosse? matrice proche du TN mais plus brune avec inclusions de terres cuites millimétriques
- 112- Argile plastique compact gris/beige homogène
- 113- Limon argileux collant homogène gris clair

COUPE E

- 106- Limon gris clair hydromorphe avec quelques traces de phosphates
- 107- Limon ocre mélangé à du limon argileux brun foncé avec nombreux fragments de craie et tuile, équivalent à 101?
- 108- Limon argileux brun foncé à poches de limon jaune avec quelques inclusions de craie et de tuiles
- 109- Limon gris plastique avec fragments de tuiles et de craie
- 110- Comblement identique que 108

Légende:

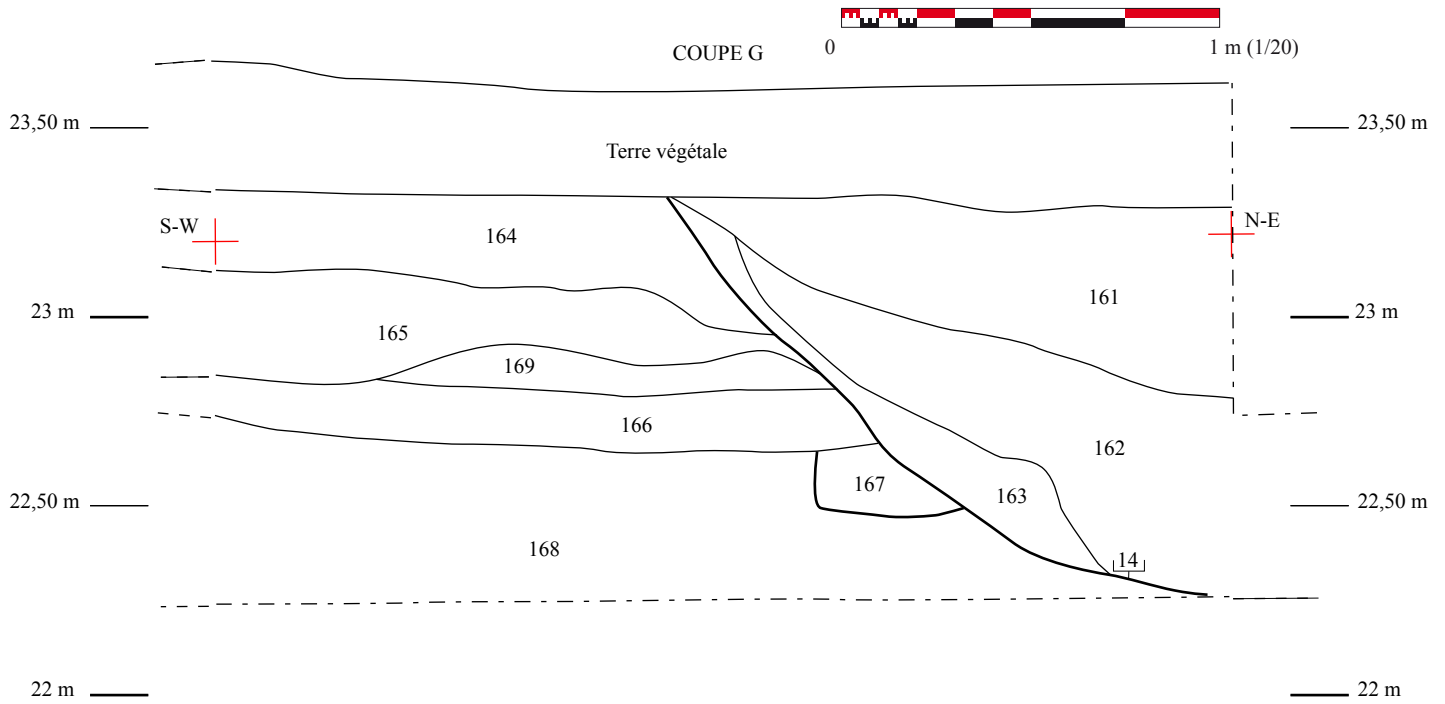
- Terre naturelle
- Craie



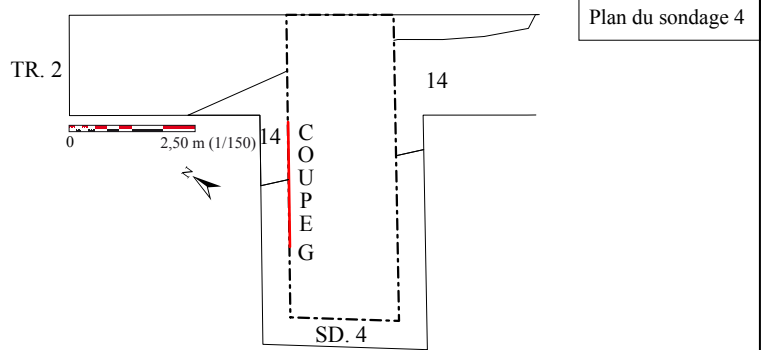
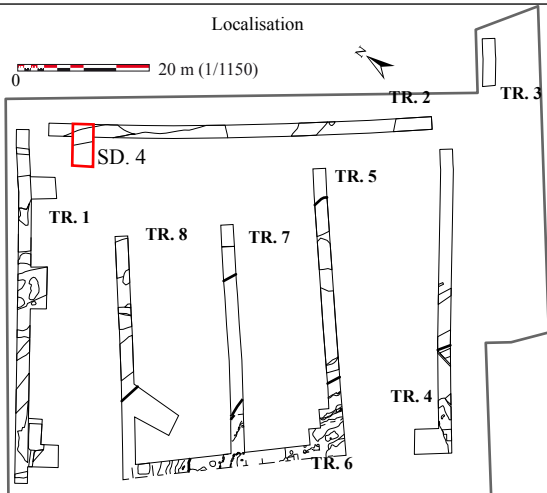


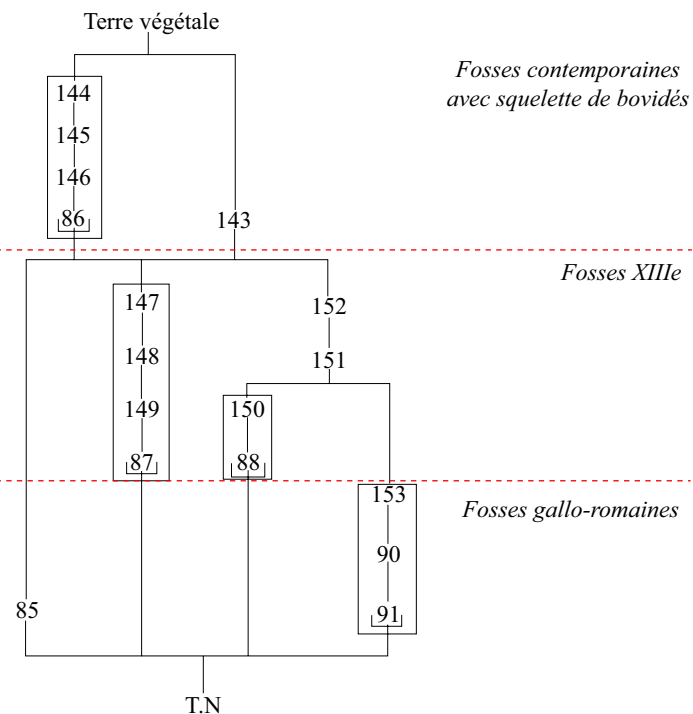
SD.4, vue du Sud-Est

CARVIN (62)		Inrap ⁺ 2011	
Rue du Vieux Château			
Planche 10 : Plan et coupes du Sondage 4			
Clichés : V. Vincent ; Dessin : E. Gillet DAO : V. Vincent			
<i>Diagramme SD. 4</i>			
Terre végétale			
161	Fossé parcellaire	Diagramme SD. 4	
162			
163			
14			
164			
165			
169			
166			
167			Fosse gallo-romaine
168			

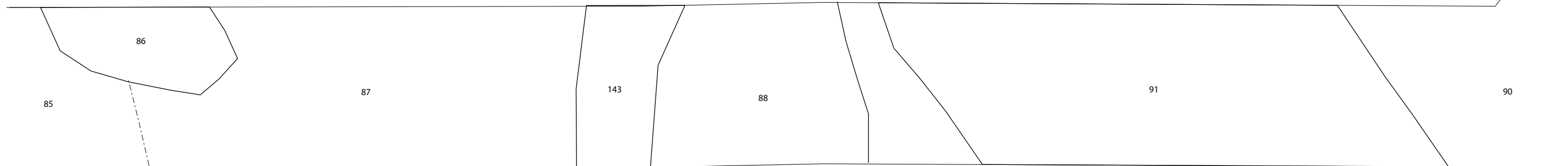


- 168- Limon sableux gris-bleu avec inclusions de phosphates, très compact.
- 166- Limon sableux gris-bleu lessivé et hydromorphe
- 167- Comblement argileux très charbonneux avec quelques traces de rubéfaction.
- 165- Limon sableux gris-bleu-clair très hydromorphe
- 169- Limon gris homogène
- 164- Limon argileux gris-brun hétérogène
- 163- Limon gris clair homogène assez hydromorphe, type lessivage de paroi
- 162- Argile plastique très compacte homogène gris moyen
- 161- Limon homogène peu compact, un peu gras brun foncé avec quelques fragments de briques

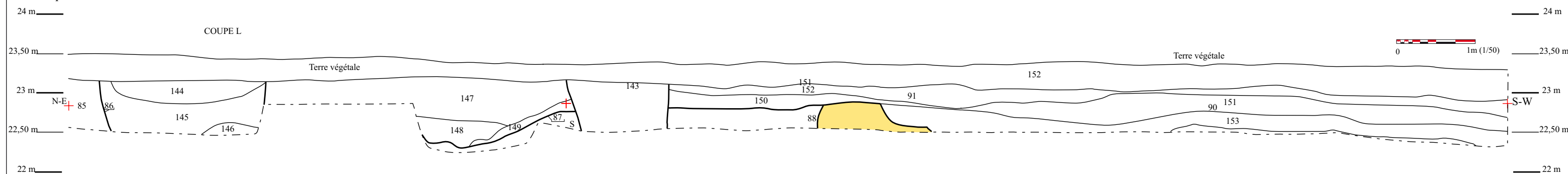




Plan Tranchée 2

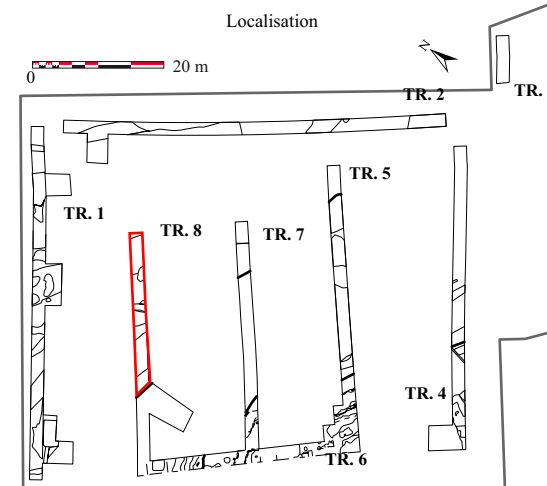


Coupe tranchée 2



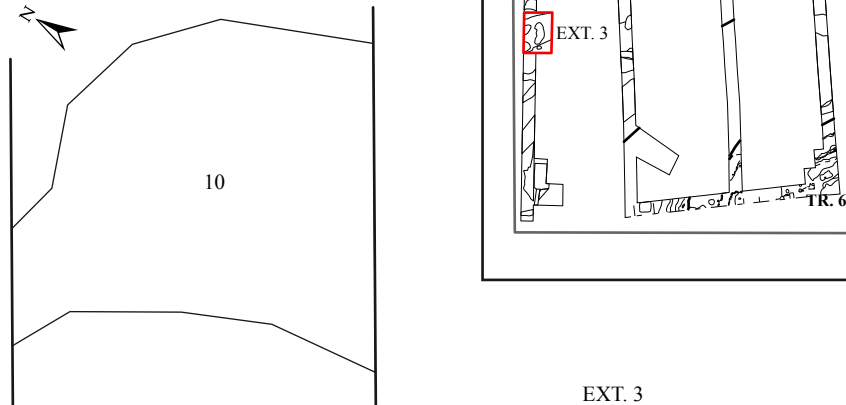
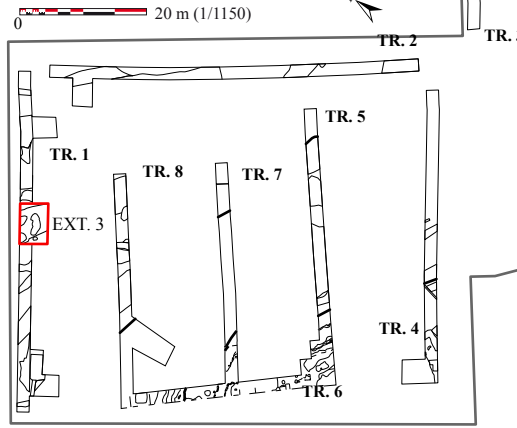
Légende:
 Terre naturelle

- 85 - Limon gris moyen avec traces d'oxydation supérieures (=étage médiéval) très homogène avec rare mobilier
- 143 - Fosse comblée de limon et d'un squelette de bovidé en connexion
- 144 - Limon argileux compact homogène gris moyen à poches grises claires avec nombreux fragments de craie millimétriques
- 145 - Limon argileux gris/brun foncé homogène compact et gras avec nombreuses faunes type bovidés et quelques poches grises claires
- 146 - Limon argileux homogène compact brun foncé
- 147 - Limon argileux compact homogène brun foncé-gris avec quelques inclusions de craie millimétriques et de rare inclusion de TCA oranges centimétriques
- 148 - Limon argileux gris homogène compact gris foncé avec nombreux litages plus clairs et d'autres plus foncés
- 149 - Limon hydromorphe gris clair type lessivage du terrain naturel
- 150 - limon gris bleu hydromorphe avec fragments de tuiles
- 151 - Limon gris-bleu hydromorphe avec traces de lessivage
- 152 - Remblais post-médiéval, nivellement du terrain
- 153 - Limon gris bleu hydromorphe avec fragments de tuiles
- 90 - Limon gris bleu comportant beaucoup de phosphates

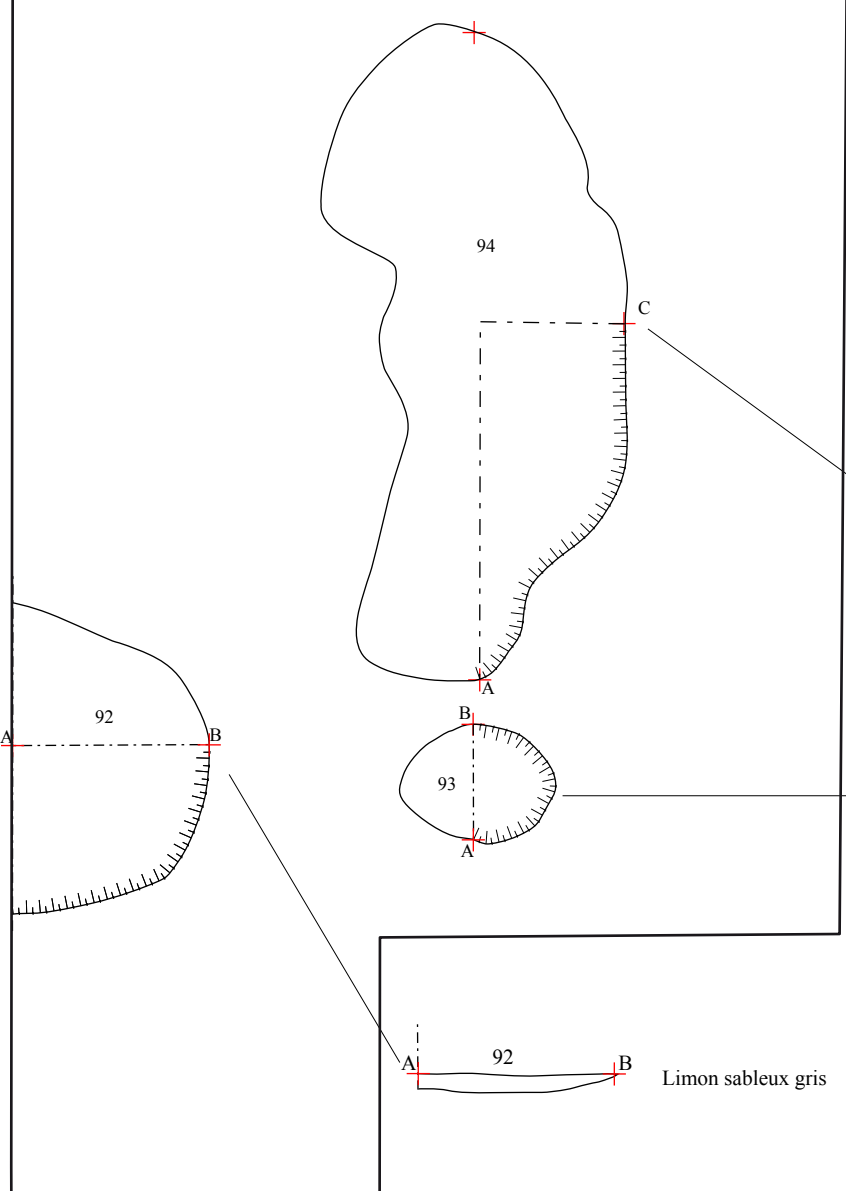




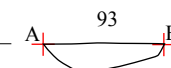
Localisation



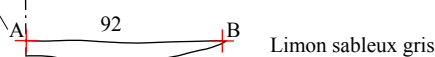
EXT.3, vue du Nord-Est



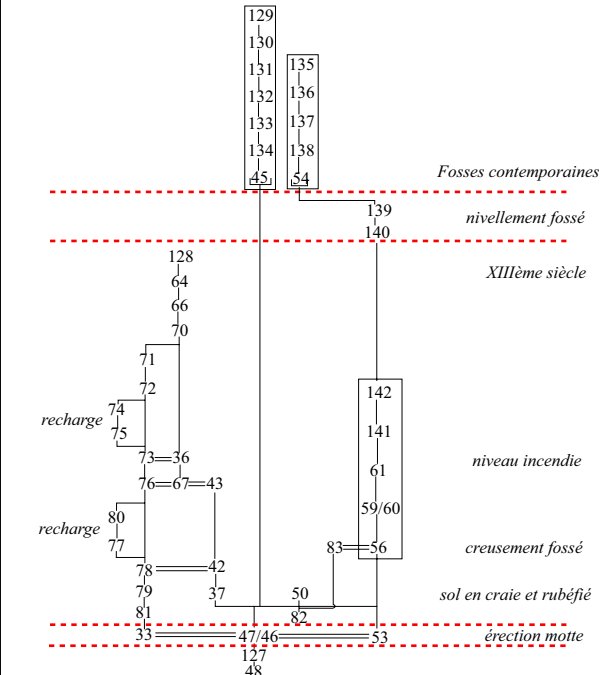
- 114- Limon sableux brun-gris avec inclusions de nodules de craie
- 115- Charbons, cendres et poches verdâtres
- 116- Limon sableux gris et charbon fin



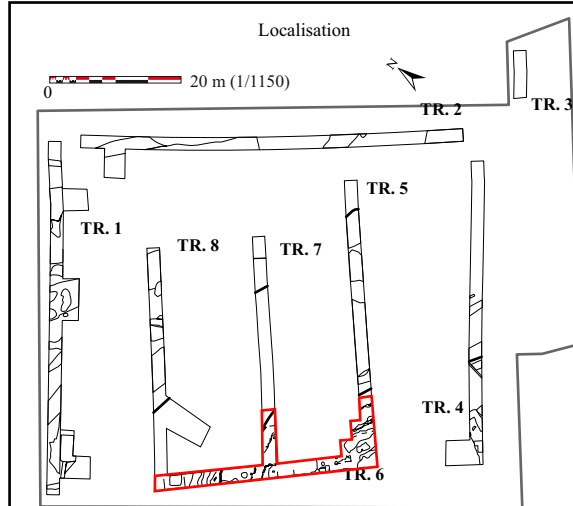
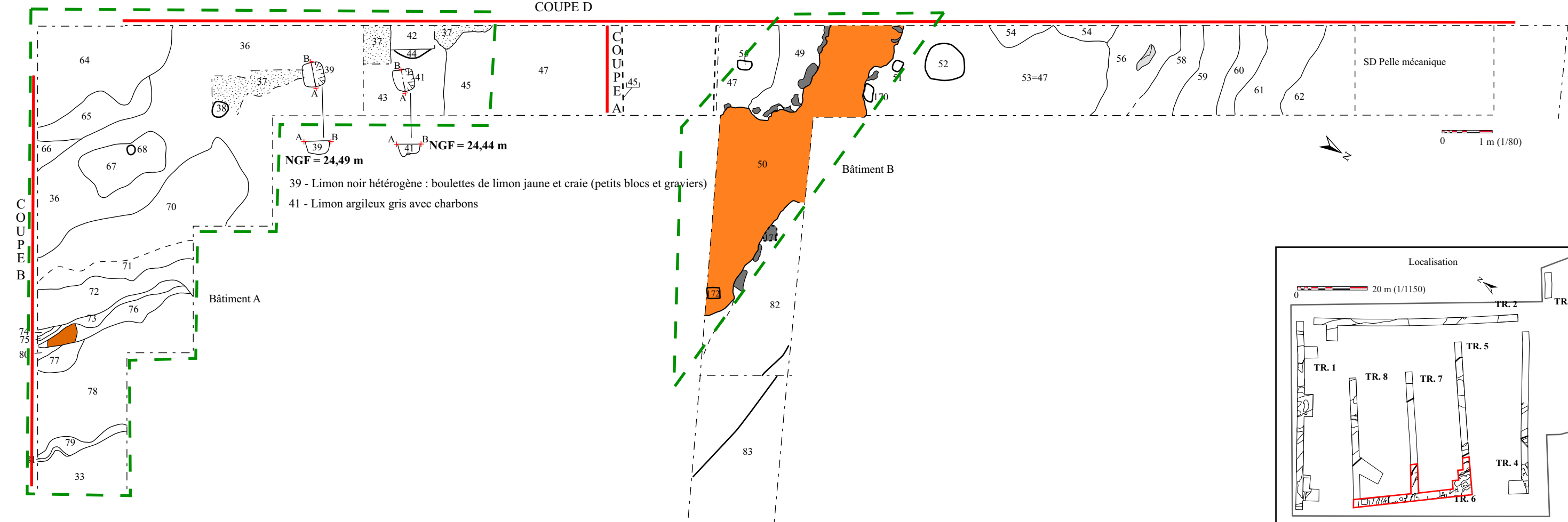
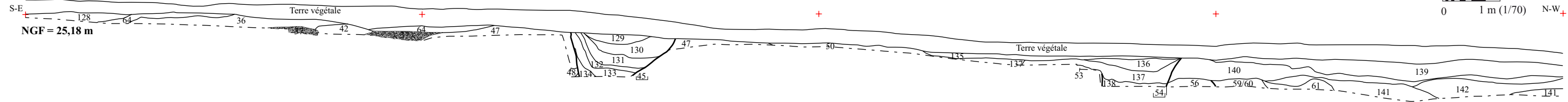
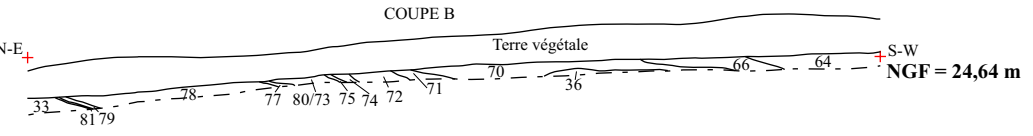
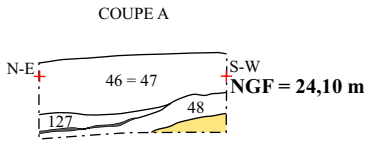
Limon argileux gris, phosphates, nodules de craie et céramiques



Limon sableux gris

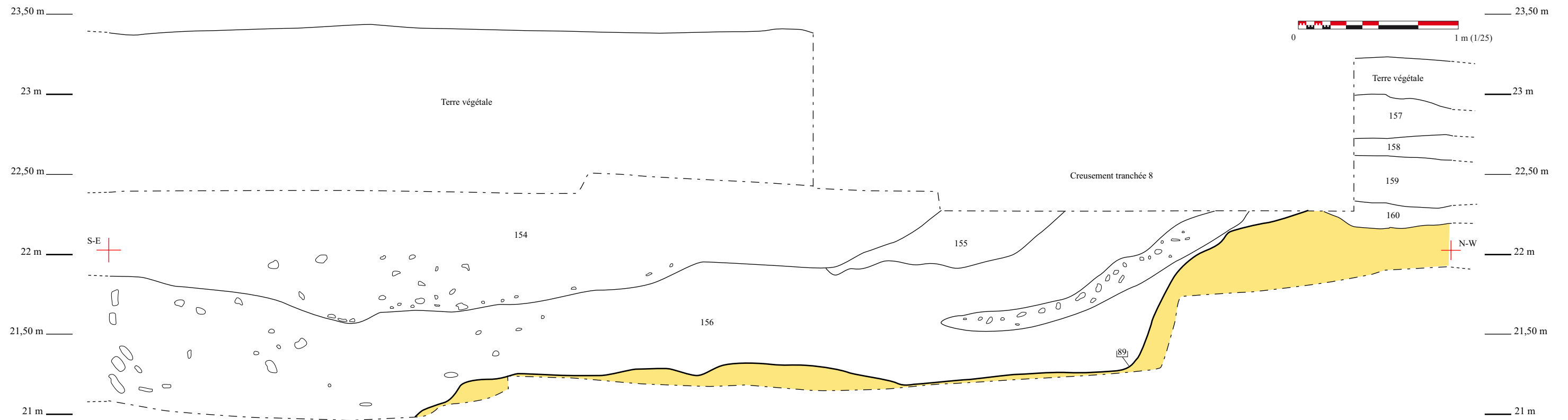


- 36 - couche noire (incendie?) recouvrant le sol de craie damé
- 37- Niveau de craie damée
- 42 - Limon jaune à tâches grises
- 46 - Limon argileux gris-vert très compact et hydromorphe = équivalent à 47
- 48 - Limon gris très hydromorphe avec accumulation de phosphate formant un lit verdâtre important en partie inférieure de la couche, nombreuses inclusions de charbon et terre cuite
- 50 - niveau de sol? Concentration de rubéfaction avec cendre, très compact
- 53 - Limon brun hétérogène avec inclusions de charbons = équivalent à 47
- 56 - Remblais de gros fragments de briques et de tuiles
- 59/60 - niveau intermédiaire de remblais de fossé
- 61 - niveau de remblais important avec concentration de déchet de schiste, tuiles...
- 64 - horizon de démolition composée de craie fragmentée et des fragments de tuiles
- 127 - Limon gris clair mélangé à du limon gris foncé avec traces de litage : accumulation d'un sédiment très foncé en bas de la couche: niveau de sol?
- 128 - Limon brun ocre
- 129 - Concentration de nombreux fragments de craie, brique, grès et céramique
- 130 - Limon ocre mélangé à du limon brun foncé, pauvre en matériel
- 131 - Limon brun foncé hétérogène contenant nombreux fragments de destruction (craie, tuiles, brique et céramique)
- 132 - Limon ocre provenant d'un glissement de terre, effondrement de paroi
- 133 - Limon brun foncé avec grès et fragment de craie
- 134 - Limon gris moyen avec inclusions de craie
- 135 - Limon brun foncé hétérogène correspondant à l'us 3 avec rare particule de craie
- 136 - Limon brun foncé hétérogène avec fragments de craie et de tuiles
- 137 - Concentration importante de craie provenant probablement d'une destruction : gros blocs de craie, grès, briques et tuiles fragmentées
- 138 = ST 57
- 139 - Limon brun foncé de remblais supérieurs du fossé, relativement meuble avec particules de craie et de briques (très fragmentaires)
- 140 - Limon brun gris foncé avec rare craie et briques pillées
- 141 - st 62 Fossé récent avec matériaux de démolition abondant (craie, tuiles, briques, céramiques et grès)
- 142 - Remblais de fossé avec moins de matériel que 26



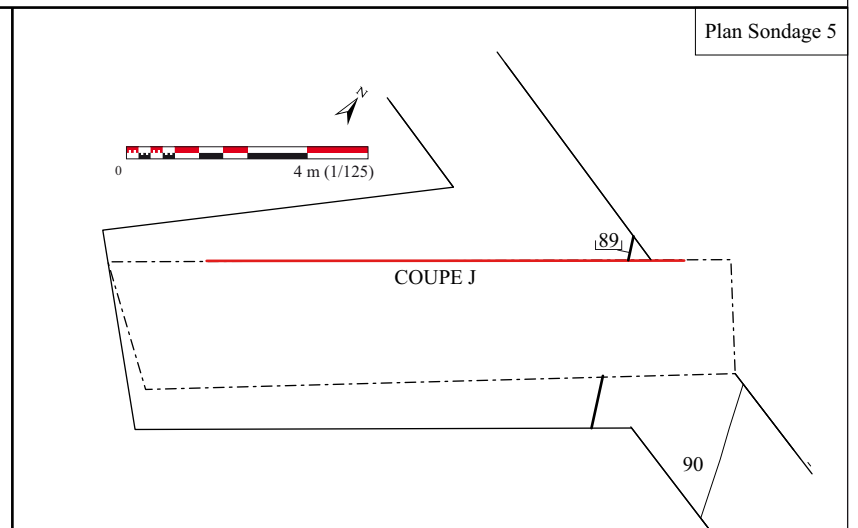
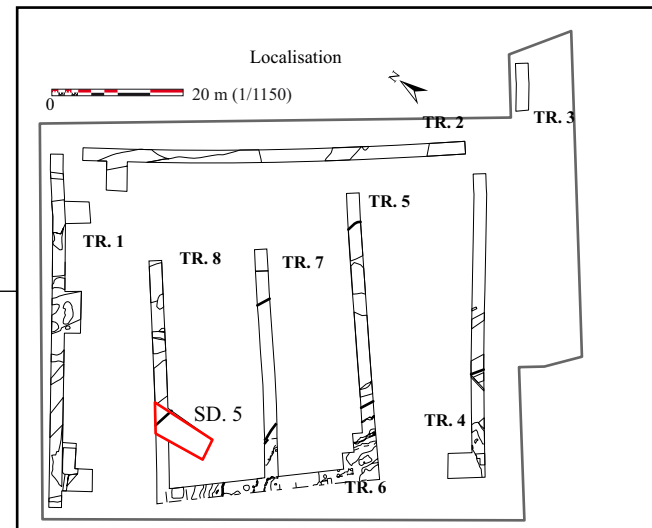


SD5, vue du Sud-Est



Légende :
 Terre naturelle

- 154 - Remblais hétérogènes non compact composés de limon argileux brun foncé avec déchets variés (craie, brique, tuiles, schistes)
- 155 - Limon argileux ocre-vert homogène très compact
- 156 - Argile très compacte et plastique comportant de nombreux fragments de tuiles et de briques, d'un module supérieur à 10 cm. en partie sud, trace d'un pendage inverse.
- 157 - Argile humifère
- 158 - Limon gris clair sableux hydromorphe
- 159 - Limon argileux gris foncé hétérogène avec nombreux déchets de tuiles et céramiques.
- 160 - Limon sableux gris-vert avec nombreux phosphates; nombreuses tuiles (tegula et imbrex)



Plan Sondage 5

Chronologie

Néolithique

Gallo-romain

Médiéval

Moderne

Sujets et thèmes

Habitat, Contexte

castral

Mobilier

Céramique

Objet métallique

TCA

Lithique

Faune

La basse-cour de la motte féodale de Carvin et autres occupations...

Le projet de construction d'une zone commerciale, par la SARL AGLAE, à Carvin dans le Pas-de-Calais, a donné lieu à une prescription par le Service régional de l'archéologie (SRA) d'un diagnostic archéologique, réalisé par l'Inrap. L'emprise concerne les parcelles ZL 455, 458 et 183 soit 5220 m², situées entre la route nationale D917, la rue du Moulin et la rue du Vieux Château. La parcelle est adjacente à cette dernière rue.

Cette parcelle est particulièrement sensible puisque de nombreuses découvertes néolithiques et gallo-romaines ont été faites à proximité. A cela s'ajoute les mentions du château de l'Épinoy, ancienne motte visible encore sur les clichés des années 1950 dont de nombreux restes ont déjà été repérés de l'autre côté de la rue du Vieux Château. La toponymie actuelle en est indice supplémentaire.

Ce diagnostic a révélé des vestiges de natures très diverses et de chronologies différentes :

-Des traces du Néolithique ont d'abord pu être enregistrées. Rien de structuré mais pas moins de six pièces lithiques présentant des retouches et un outil (tranchée sur éclat) ont été trouvées dans des structures postérieures en position résiduelle. Ceux-ci se concentrent tous dans la partie Nord-Est de la parcelle. La proximité d'un site néolithique peut donc être envisagée.

-Une occupation gallo-romaine est clairement avérée même s'il est encore délicat d'en préciser la nature. Le site est en partie stratifié. Le niveau d'apparition des structures est donc différentiel et varie entre 0,30 m et 1,20 m. Cette occupation se compose de structures en creux comme des fosses et fossés mais aussi d'éléments bâtis avec la découverte d'une épaisse fondation en craie damée d'un mur orienté Nord-Sud.

-Une unique fosse du Haut Moyen Âge peut aussi être signalée. Celle-ci est apparue dans le sondage 3 à 1,04 m de profondeur.

-Un phénomène est particulièrement notable à la période médiévale : il y a eu un écrêtage du site gallo-romain afin d'ériger la motte féodale. On remarque ainsi, dans les quelques sondages effectués à la pelle mécanique, une véritable troncature des niveaux romains.

-Le XIII^{ème} siècle marque une abondance des structures. Un large fossé traversant la parcelle du Nord-Ouest au Sud-Est vient délimiter l'emprise de la motte, qui se compose de niveaux de sol et trou de poteau, reflétant la présence de bâtiment en bois, torchis et sols en terre battue. D'après les sources historiques, il s'agit de la basse-cour de l'ensemble castral. L'extérieur de la motte est marqué par des structures en creux comme des fosses et fossés, ayant livré les plus gros ensembles céramiques. Les vestiges apparaissent de 0,20 m à 0,62 m.

-Enfin, il convient de signaler également trois structures de l'époque moderne et plus précisément du XVII^{ème} siècle. Ceux-ci se constituent de fosses et d'un fossé à mettre peut-être en lien avec la destruction du château de l'Épinoy.